

Denise Leblanc-Bantey

C'est la Journée internationale des femmes

Les temps ont bien changé. Le 8 mars 1913, LA PRESSE consacrait sa manchette aux suffragettes... un texte à lire avec un certain sens de l'humour (page A 8). Cette année, en cette Journée de la fête des femmes, Mme Denise Leblanc-Bantey, ministre délégué à la Condition féminine, invite toutes les Québécoises à la solidarité et à prendre la moitié du pouvoir afin que les décisions prises pour elles le soient par leurs soeurs. Et elle invite toutes les femmes à participer aujourd'hui aux activités prévues. Puis, après «la grève du souper», 3 500 femmes sont attendues au Paladium de Montréal pour participer à la rencontre-spectacle *Rose Tango* organisée par le magazine *La vie en rose*, dont Ariane Émond est l'une des initiatrices.

page A 18



Ariane Émond

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

100 ans

MONTRÉAL, JEUDI 8 MARS 1984, 100e ANNÉE, N° 57, 76 PAGES, 4 CAHIERS

LA MÉTÉO: GÉNÉRALEMENT ENSOLEILLÉ ET FROID, MAXIMUM AUJOURD'HUI: —10°. DEMAIN: CIEL VARIABLE. DÉTAILS PAGE A 2

Louez une Mercedes Benz directement de Mercedes-Benz

MTL: 735-3581 RIVE-SUD: 672-2720

35 cents

Hors de la zone metropolitaine: 45 cents
Sept-Iles et Baie Comeau: 50 cents



Les costumes de Québec 84

Les costumes qui seront portés par les guides officiels des festivités commémorant le 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier, ont été dévoilés hier à l'auditorium de Dominion Textiles à Montréal.

Ces costumes sont l'oeuvre de Dominique Perron, choisie parmi les cinq finalistes d'un concours qui a été lancé le 1er décembre dernier, auquel 96 jeunes créateurs et stylistes ont participé. Dominique Perron oeuvre dans la mode depuis 1978, elle a étudié au Mexique, à Chicago puis à La chambre syndicale de la haute couture à Paris. Elle possède également sa pro-

voir COSTUMES en A 2

L'AVANCE DE MULRONEY FOND

Gallup: l'écart réduit à 12 points

OTTAWA — Après avoir traîné de la patte pendant un an loin derrière les conservateurs dans les sondages, les libéraux ont repris quatre points de popularité le mois dernier, pendant que le parti de M. Brian Mulroney en perdait autant, ce qui réduit à 12 points l'écart entre les deux partis.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

C'est ce que révèle un sondage Gallup effectué entre le 2 et le 4 février auprès d'un millier de Canadiens.

Les libéraux passent donc de 32 à 36 p. cent des voix exprimées tandis que les conservateurs baissent de 52 à 48 p. cent. Ce sondage est porteur de mauvaises nouvelles pour les néo-démocrates qui ne recueillent plus que 13 p. cent des voix, comparativement à 15 p. cent le mois précédent. Cela constitue leur niveau le plus bas depuis la fin de 1970.

voir GALLUP en A 2



Le président-éditeur de LA PRESSE, M. Roger D. Landry, en compagnie de Mémère Bouchard (Monique Aubry) s'apprêtent à couper le gâteau orné du logo de LA PRESSE, du portrait de l'auguste vieille du *Temps d'une paix* et de la maison de Rose-Anna. Nos informations, page B 9

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

AUJOURD'HUI



- **DÉCORATION**

  Dressée en plein champ dans la région de Richelieu, la maison de Gisèle Olivier attire autant les regards des passants que ceux des photographes professionnels. **page C 1**

- **ROBERT DEAN**

  Successeur d'Alain Marcoux comme titulaire du ministère du Revenu, l'ex-syndicaliste Robert Dean hérite d'un dossier difficile, celui de la Loi 43.

  page A 2

- **MONIQUE BÉGIN**

  La ministre de la Santé nationale, Monique Bégin, qui aimerait briguer le leadership libéral, ne peut même pas compter sur l'appui des autres femmes du cabinet Trudeau.

  page A 5

- **TAUX D'ESCOMPTE**

  La Banque du Canada paraît vouloir retarder le plus possible une hausse des taux d'intérêt, en raison de la faiblesse de la reprise économique.

  page B 1

- **WALTER MONDALE**

  L'Alabama, la Georgie et la Floride pourraient, dès mardi prochain, décider de l'avenir de l'ancien vice-président des États-Unis, Walter Mondale.

  page C 8

- **FOGLIA**

  Surprise, pour la Journée internationale des femmes, notre macho des petites annonces a galamment cédé sa chronique à... une femme.

  page C 13



RADIÉE «TEMPORAIREMENT» DU BARREAU

Claire Lortie condamnée à six mois et à une amende

SAINT-JÉRÔME — Déjà condamnée à une peine de deux ans de pénitencier pour avoir caché à la police le meurtre de son ami Rodolphe Rousseau, Claire Lortie a écopé hier d'une sentence additionnelle de six mois d'emprisonnement, assortie d'une amende de $1 500, pour avoir volé six chèques et imité la signature de Rousseau pour les encaisser après la mort de ce dernier. Les chèques totalisaient $1 300.

ANDRÉ PÉPIN

Claire Lortie n'est pas au bout de ses peines, car le Barreau du Québec, très sensible à ce type de crime, étudiera le dossier Lortie dès l'expiration des délais d'appel. La directrice générale du Barreau, Mme Micheline Audet Fillion, a déclaré hier à LA PRESSE que la fabrication et l'usage de faux entraînent automatiquement la radiation, au moins temporaire, d'un avocat reconnu coupable de ce type d'offense.

La directrice générale du Barreau a précisé qu'il s'agissait d'une offense très grave aux yeux du comité de discipline de son organisme. «La durée de la radiation peut varier de quelques jours à plusieurs années. Nous devrons, avant de rendre notre décision, analyser l'ensemble du dossier».

La peine de six mois imposée à l'avocate hier par le juge Roger

voir LORTIE en A 2

SOMMAIRE

Annonces classées ..... B 3, C 10 à C 16
Arts et spectacles ..... B 9 à B 12
— Horaires ..... B 8
Centenaire ..... A 8
Décès, naissances, etc. ..... C 17
Économie ..... B 1 à B 7
Êtes-vous observateur? ..... C 11
FEUILLETON ..... C 11
Foglia ..... C 13
Horoscope ..... C 12
Le monde ..... C 8
Météo ..... A 2
Mots croisés ..... C 16
«Mot mystère» ..... C 14
Quoi faire aujourd'hui ..... B 8
Télévision ..... B 9
Tribune libre ..... A 7
Vivre aujourd'hui ..... C 1 à C 6

TABLOÏD SPORTS

Bandes dessinées 12, 13
Mots croisés 18

POUR L'ANNIVERSAIRE DU DEUXIÈME MANDAT DU PQ

Les libéraux s'apprêtent à faire le procès public du gouvernement

QUÉBEC — Pour commémorer le troisième anniversaire du deuxième mandat du gouvernement du Parti québécois, le Parti libéral du Québec entend faire le procès public, dans toutes les régions de la province, des insuffisances et des engagements non tenus par le gouvernement de M. René Lévesque depuis sa réélection le 13 avril 1981, a-t-on appris hier.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

Cette opération, qui est en préparation depuis quelques semaines et qui met à contribution militants, cadres du parti et députés, doit connaître un impact considérable puisqu'elle doit déboucher dans toutes les régions du Québec par des conférences de presse simultanées des représentants du parti.

Sans élaborer, le directeur de l'organisation et de l'animation du PLQ, M. Pierre Bibeau, soutient avoir entendu parler du projet qui émanerait des régions. Selon lui, l'opération coïnciderait avec le dernier blitz de la campagne de financement du PLQ dont l'objectif est de recueillir $3 millions.

Le gros du travail se fera régionalement alors que l'on devrait relever toutes les promesses non tenues par les députés péquistes lors de la campagne électorale de 1981. L'accent devrait être mis sur les questions économiques puisque le gouvernement s'était engagé à intensifier le rythme du développement économique au cours de son deuxième mandat. Or, à cause de la crise, le gouvernement n'a pu s'engager dans cette voie, ses actions se concentrant à éviter le

voir LIBÉRAUX en A 2

Trust Royal Services immobiliers
COURTIER

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

#1 ...parce que nous aidons plus de gens à vendre et à acheter plus de maisons que n'importe qui au Québec.

CONTRE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI 43

Fermeture de 7800 restaurants et marche sur Québec, le 13 mars

■ Successeur du ministre Alain Marcoux comme titulaire du ministère du Revenu, l'ex-syndicaliste Robert Dean hérite d'un dossier difficile, celui de la Loi 43.

FERNAND BEAUREGARD

En vigueur depuis le premier janvier 1984, cette loi a provoqué un véritable raz-de-marée de contestations tant de la part des employeurs du monde de la restauration que de ses employé(e)s au pourboire.

Jusqu'à présent, seuls les employé(e)s, groupés au sein de diverses associations régionales (AGAP, ADIP, ATIQ, CSN) ont manifesté leur mécontentement aur la place publique.

Mais voici qu'après avoir créé un véritable front commun provincial, les employeurs ont décidé de passer de la parole aux actes et de porter un coup qui devrait démontrer au gouvernement du Québec que la Loi 43, dans sa forme actuelle, ne sera jamais acceptée.

En conférence de presse, hier, à Montréal, Marie Gaudet, porte-parole du front commun, annonçait officiellement que, le mardi 13 mars, date de la reprise des travaux de l'Assemblée nationale, à Québec, plus de 7 800 établissements (restaurants, hôtels, tavernes, brasseries) de la province fermeront leurs portes jusqu'à 18 heures et que des milliers d'employeurs, accompagnés d'un certain nombre d'employés, convergeront vers Québec où ils afficheront leur solidarité face à la loi Marcoux. Selon le coordonnateur de cette manifestation, le propriétaire du restaurant montréalais « Chez Alexandre », M. Alain Creton, « nous estimons que 10 000 personnes — employés et propriétaires — se rassembleront devant l'Assemblée nationale. »

Désamorcer la bombe

Le front commun voit d'un bon oeil l'arrivée dans le dossier du ministre Robert Dean et espère que le gouvernement Lévesque lui a confié la tâche de « désamorcer la bombe que constitue la Loi 43. »

Les responsables du front commun ont d'ailleurs, par une lettre datée du 6 mars, invité le nouveau ministre du Revenu à recevoir leur délégation, le 13 mars, à l'occasion de leur manifestation.

Déclarant, dans cette lettre qu'ils jugent cette loi (43) « discriminatoire, mal conçue et inutilement coûteuse ... » et qu'ils ont « des raisons sociales, économiques et juridiques » de protester, les dirigeants du front commun affirment que leur manifestation du 13 mars ne fait que marquer le début d'une série d'autres manifestations tout aussi percutantes.

À moins, ont-ils déclaré, au cours de leur rencontre avec les media, que le ministre Robert Dean ne pose le seul geste qui pourrait entraîner l'annulation de leur marche sur Québec et la poursuite de la « guerre » qui vient vraiment de s'engager.

« Ce geste, ce serait l'annonce d'un moratoire, qu'il soit de 3, 6, 9 ou 12 mois, moratoire qui permettrait d'entreprendre enfin de véritables et fructueuses négociations », a confirmé un porte-parole du front commun.

GALLUP

SUITE DE LA PAGE A 1

En revanche, les libéraux sont à leur plus haut niveau depuis le début de 1982. Les conservateurs sont revenus à leur position de février 1983, alors qu'ils avaient forcé leur ancien chef, M. Joe Clark, à déclencher un congrès au leadership.

Selon Gallup, les gains des libéraux ont été enregistrés dans toutes les régions du pays, sauf au Québec, où ils ne détiennent plus qu'une « faible majorité de l'électorat ». Dans l'Ouest, les conservateurs sont toujours les favoris auprès de deux personnes sur trois. Comme d'habitude, l'Ontario continue d'être le reflet fidèle de la tendance nationale. Le taux des indécis a connu une légère progression, passant de 21 à 24 p. cent.

Cette brusque diminution de l'écart entre conservateurs et libéraux ne manquera pas d'inquiéter le chef de l'opposition, M. Brian Mulroney, qui prévoyait déjà une remontée des libéraux à cause du départ du premier ministre Trudeau et de la course au leadership. Or le sondage Gallup a été effectué au tout début de février, bien avant la démission de M. Trudeau.

Les experts estiment qu'une course au leadership accorde généralement au moins cinq points de popularité à tout parti politique important. Si tel est le cas, un autre cinq points aux libéraux d'ici au congrès de juin, associé à une diminution équivalente chez les conservateurs, réduirait à deux points l'écart qui sépare les deux partis. Le nouveau chef libéral pourrait être tenté de déclencher des élections sur-le-champ.

Cette incertitude risque d'effrayer certains candidats-vedettes de M. Mulroney, qui se préparait justement à faire connaître ses « gros canons » en vue de la prochaine élection fédérale.

La remontée des libéraux forcera le chef conservateur à tenter de prendre l'initiative au cours des prochains mois pour conserver son avance, ce qui sera difficile en raison de la forte publicité qui sera accordée à la course au leadership des libéraux. Tant que M. Mulroney était au-dessus de 50 p. cent dans les sondages, il pouvait se permettre de laisser aller, en attendant les élections. Il devra maintenant prendre des risques et faire connaître davantage ses politiques, avec tous les risques que cela suppose.

La remontée des libéraux n'était pas imprévue, mais son ampleur est une surprise. Ils étaient descendus à 23 points en septembre, après la victoire de M. Mulroney aux partielles de New Glasgow en Nouvelle-Écosse. Ils avaient ensuite commencé une lente remontée, passant à 26 points à la fin de septembre, 27 à la fin d'octobre, 30 en décembre, et 32 en janvier. Cette progression ne s'était toutefois pas faite seulement aux dépens du Parti conservateur. La proportion des indécis avait diminué sensiblement. Mais cette fois, c'est aux conservateurs que les libéraux ont repris des votes.

Ce changement a été enregistré dans le plus fort de la mission de paix du premier ministre Trudeau en Europe de l'Est, et juste après la Conférence de Stockholm sur la sécurité.

Il y a tout lieu de croire que M. Trudeau était au courant de la progression de son parti la semaine dernière lorsqu'il a décidé de démissionner. Il avait en effet eu la veille une longue discussion au téléphone avec le directeur de la maison de sondage des libéraux, M. Martin Goldfarb, qui lui a fourni les données les plus récentes sur la position des partis.



On voit l'éditeur adjoint de *LA PRESSE*, Michel Roy, en compagnie de Mme Georgette Lepage. Photo Jean Goupil, LA PRESSE

Don de *LA PRESSE* à la bibliothèque de Brossard

■ « J'ai un mythe à détruire. Le réel fondateur du quotidien LA PRESSE est William-Edmond Blumhart, un Québécois

PIERRE BELLEMARE

d'origine allemande né à Cap-Rouge en banlieue de Québec. Malgré tout, on persiste à croire que le fondateur est Trefflé Berthiaume, celui qui a, par contre, multiplié par neuf le tirage du journal durant ses 24 années passées à la direction ».

Cette déclaration faite hier soir par le journaliste Cyrille Felteau à la bibliothèque municipale de Brossard en a surpris plusieurs parmi la cinquataine de chefs de file de cette banlieue, réunis dans le cadre des festivités du centenaire de LA PRESSE.

Les invités, dont la mairesse Georgette Lepage, ont d'ailleurs apprécié grandement la façon dont le journaliste Felteau a brossé le tableau du centenaire du journal, un centenaire ponctué de paradoxes.

L'éditeur adjoint, M. Michel Roy, a pour sa part fait don à la bibliothèque de deux éditions de luxe du « Livre du peuple », ainsi que de toutes les oeuvres littéraires parues aux éditions LA PRESSE. Au cours d'un brève allocution, M. Roy a évoqué la complémentarité existant entre un quotidien comme LA PRESSE et une bibliothèque.

« Nous publions, dit-il, un livre quotidien et nous sommes heureux de nous trouver dans une bibliothèque comme celle-ci, un modèle où le coefficient de lecture est l'un des plus élevés au Québec ».

Mme Lepage, dans une très brève intervention, a laissé tomber : « C'est le beau côté de la mairie que de recevoir des présents ».

« Échec aux faux chèques »

■ En 1982, au Québec, 60 p. cent des fraudes ont été commises à l'aide de faux chèques. L'année suivante, sur le seul territoire de la Communauté urbaine de Montréal, les fraudeurs ont réussi à détourner plus de $10 millions, en employant des faux chèques, de fausses cartes de crédit ou d'autre moyens dolosifs. Ailleurs en province, il y en a eu pour $50 millions.

RAYMOND GERVAIS

Depuis 1974, la fraude a connu une croissance constante, estimée à 182,7 p. cent, comparativement à l'indice général de l'évolution de la criminalité qui était, pour la même période, de 139,9 p. cent.

Afin de contrer ce fléau grandissant, qui affecte aussi bien le petit commerçant, l'industriel que le simple citoyen, le Comité provincial de prévention de la criminalité économique a lancé, hier, une vaste campagne de prévention du crime intitulée « Échec aux faux chèques ».

Son président, M. Yvon Labelle, qui est aussi l'officier commandant de la section des fraudes à la police de la CUM, soutient qu'avec un peu de bonne volonté et quelques mesures préventives, de nombreuses fraudes pourraient être évitées.

Selon l'Association des banquiers, l'emploi du faux chèque est très rémunérateur pour ceux qui en font une spécialité et coûte des millions de dollars chaque année à la communauté d'affaires canadienne.

En plus des différents services de police, plusieurs organismes tels que Sécurité Desjardins, le Conseil québécois du commerce de détail, l'Office de la protection du consommateur et plusieurs banques à charte, ont emboîté le pas afin de sensibiliser la population sur le danger que représente l'utilisation des chèques et les moyens d'éviter de se faire frauder.

Quelques conseils pratiques

Pour ce faire, deux dépliants contenant des conseils pratiques pour enrayer la fraude par faux chèques sont disponibles. L'un est destiné aux consommateurs et peut être obtenu aux institutions financières; l'autre est destiné aux commerçants et est disponible auprès des différents corps policiers du Québec.

Aux consommateurs, la police recommande de verrouiller les boîtes aux lettres, cibles des voleurs de chèques. On recommande aussi de ranger son carnet de caisse et ses formulaires de chèques dans un endroit sûr; d'informer sans tarder l'institution financière du vol ou de la perte de son carnet ou de ses chèques; de ne jamais accepter un chèque d'un inconnu; de ne jamais signer un chèque incomplet; de ne pas inscrire son nom dans son carnet de caisse et d'assurer la confidentialité de son numéro de compte; de prendre note du détail des chèques émis; de ne jamais laisser d'espace libre sur le chèque; d'endosser les chèques devant le préposé de la caisse et de consentir à s'identifier; et, finalement, de favoriser le dépôt direct de ses chèques à son compte.

Aux commerçants, la police recommande d'établir un règlement strict concernant l'acceptation des chèques et de limiter le nombre d'employés autorisés à accepter les chèques. La police rappelle qu'il est aussi dangereux d'accepter d'un inconnu un chèque de société qu'un chèque personnel. Il en est de même des chèques postdatés, des chèques visés et des chèques d'un montant supérieur à celui d'un achat donné.

Il est également préférable de demander deux pièces d'identité, le permis de conduire seul ne suffisant pas. On recommande aussi de bien examiner le chèque et les pièces d'identités présentés et de prendre son temps lors des transactions.

LORTIE

SUITE DE LA PAGE A 1

Lagarde devra être purgée après celle de deux ans dont elle avait écopée en janvier dernier.

Le magistrat a dû apprécié la gravité de plusieurs actes criminels dont Claire Lortie s'est rendue coupable. Elle était passible d'une peine maximale de 14 ans de pénitencier.

Le juge lui a d'abord imposé une peine de trois mois, à purger concurremment, pour avoir tenté de dépecer le cadavre de Rousseau. Cette offense la rendait passible d'une peine de cinq ans, mais le juge a tenu compte du fait qu'elle avait abandonné son projet après avoir sectionné le bras de la victime à deux endroits.

Pour le vol des six chèques, elle a écopé d'une peine d'un mois d'emprisonnement, à purger concurremment aussi, en plus d'une amende de $1 500. Le juge a été plus sévère pour la fabrication d'une signature dans le but d'encaisser les chèques, en imposant une peine séparée de six mois d'emprisonnement.

Le juge Roger Lagarde a rendu cette décision en soulignant que la justice ne devait pas s'acharner sur l'avocate, mais juger l'affaire avec objectivité, en tenant compte du fait que tous les actes criminels dont elle s'est rendue coupable étaient contemporains à la découverte du cadavre de Rousseau et doivent être appréciés comme tels. Son avocat, Me Raphaël Schacter, avait d'ailleurs fait valoir dans ses représentations que Claire Lortie payait déjà cher les actes qu'elle avait commis après la découverte du corps.

Fidèle à son habitude, Claire Lortie est restée stoïque hier. Tout le long des « représentations sur sentence » de son avocat et des représentants de la couronne, elle fixait surtout le magistrat, risquant à l'occasion un regard furtif dans la salle d'audience. Après avoir entendu la décision du juge, elle a poussé un soupir de soulagement, avant de reprendre le chemin de la prison Tanguay.

La décision du juge Lagarde mettait fin à une série de procédures judiciaires qui ont commencé le 22 juillet, date où elle a été arrêtée pour meurtre. Le cadavre de son ami Rodolphe Rousseau a été retrouvé surgelé dans un congélateur enfoui sous terre, à Saint-Sauveur dans les Laurentides, le soir du 21 juillet.

Claire Lortie, en vertu du processus des libérations conditionnelles, pourrait profiter de libérations temporaires dès cet été. Cependant, pour être définitivement fixée à ce sujet, elle doit encore attendre la décison de la Cour d'appel du Québec qui doit examiner sous peu la sentence de deux ans de pénitencier déjà imposée.

Le procureur de la couronne, Me Paul Chevalier, a déclaré qu'il se donnait une semaine de réflexion avant de décider s'il se pourvoira en appel de la décision rendue hier par le juge Lagarde. Me Chevalier n'avait pas fait de suggestions au juge précisément sur l'importance de la sentence à imposer. Mais hier, après en avoir pris connaissance, il a qualifié la peine de clémente.

COSTUMES

SUITE DE LA PAGE A 1

pre compagnie, « Ma Divine Clémentine », qui se spécialise dans le vêtement pour enfants de 2 à 6 ans.

Selon les membres du jury, Marielle Fleury, John Warden, Michel Robichaud, Léo Chevalier, et Mme Francine Lortie, « cette collection a été choisie à l'unanimité parce qu'elle était la plus pratique, la plus confortable et la plus adaptable à toutes les circonstances, et qu'elle était aussi seyante pour les guides masculins que pour les guides féminins ».

Entièrement coordonnée en marine avec des bandes blanches, cette collection est construite autour d'un long imperméable à col cagoule et d'un long blouson marine et blanc réversible sur du blanc. Les jupes et les pantalons sont amples et confortables, tout comme les hauts de style marinière avec lesquels ils se portent.

Ces vêtements seront mis en production d'ici peu chez un manufacturier québécois qui n'a pas encore été choisi et habilleront les 250 guides de la Corporation Québec 1534-1984. Pour ce qui est de la gagnante, elle s'est vu offrir par le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme un séjour de deux semaines à Paris où elle aura le plaisir d'assister aux défilés des grands couturiers et de visiter les établissements des plus prestigieux manufacturiers de prêt-à-porter français.

LIBÉRAUX

SUITE DE LA PAGE A 1

pire et à récupérer les emplois perdus.

Quant aux engagements du Parti québécois, le gouvernement avait promis, entre autres, d'appliquer aux urgences d'hôpitaux une politique d'admissions qui donne priorité absolue aux malades hospitalisés d'urgence. Or, le Parti libéral note toujours une lacune de ce côté puisqu'on entasse les malades dans les corridors d'hôpitaux particulièrement dans la région de Montréal.

En ce qui concerne la région de Laval et des Basses-Laurentides, un conseiller régional du Parti, M. Pierre Journet, souligne que le PQ n'a pas réglé, comme il l'avait promis, la question du péage sur les autoroutes ni la question du développement économique de l'aéroport de Mirabel.

Sur la Côte-Nord, indique M. Ghislain Maltais, député libéral de Saguenay, le gouvernement n'a absolument pas résolu le problème criant de l'hôpital régional de Baie-Comeau où il y a une carence aiguë de spécialistes ni celui de l'industrie forestière qui connaît un véritable désastre en raison de la tordeuse de bourgeons. « Lucien Lessard ne s'est occupé que de la fusion de Hauterive-Baie-Comeau, et il a laissé en plan tous les autres problèmes criants », soutient-il, en indiquant que la population locale va en être sensibilisée.

En somme, le Parti libéral s'apprête à commémorer le troisième anniversaire du deuxième mandat du Parti québécois par un procès public et tapageur des insuffisances et inactions du gouvernement. Une façon comme une autre de conditionner les esprits au prochain rendez-vous électoral qui aura lieu au plus tard d'ici à deux ans.

La Quotidienne — Tirage d'hier

à trois chiffres	à quatre chiffres
568	2850

LA MÉTÉO

DATE: Jeudi, 8 mars 1984
AUJOURD'HUI: Min.: −23 Max.: −10
ENSOLEILLÉ ET FROID

10 4 01

DEMAIN: CIEL VARIABLE

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	−30	−14	Ensol. froid
Outaouais	−23	−10	Ensol. froid
Laurentides	−27	−12	Ensol. froid
Cantons de l'Est	−24	−11	Ensol. froid
Mauricie	−28	−14	Ensol. froid
Québec	−23	−12	Ensol. froid
Lac-Saint-Jean	−28	−14	Ensol. froid
Rimouski	−18	−10	Ensol. nuag.
Gaspésie	−14	−12	Ensol. froid
Baie-Comeau	−23	−14	Ensol. nuag.
Sept-Îles	−23	−14	Ensol. nuag.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	3	13	
Edmonton	−14	4	
Regina	−17	− 5	
Winnipeg	−19	−15	
Toronto	−16	1	
Fredericton	−12	2	
Halifax	− 2	5	
Charlottetown	− 6	2	
Saint-Jean	− 4	− 1	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston			N.-Orléans	1	10
Buffalo			Pittsburgh	− 5	1
Chicago	−11	− 2	S. Francisco	9	19
Miami	22	30	Washington	2	8
New York	2	6	Dallas	3	13

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	2	6	Madrid	− 4	16
Athènes	5	11	Moscou	− 1	0
Acapulco	22	32	Mexico	10	21
Berlin	− 3	6	Oslo	− 3	9
Bruxelles	2	8	Paris	9	11
Buenos Aires	23	32	Rome	5	12
Copenhague	2	8	Séoul	− 4	6
Genève			Stockholm	− 1	6
Hong Kong	15	17	Tokyo	2	10
Le Caire	20	24	Trinidad	22	31
Lisbonne	6	18	Vienne	2	7
Londres	8	11			



Deux des enfants de Mme Desjardins, Alain, 20 ans, et Carole, 19 ans, regardent des photos de famille en compagnie de M. Serge Labranche, un ami de leur mère.

photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

CLAIRE ALARIE-DESJARDINS POIGNARDÉE À 123 REPRISES

Des enfants révoltés par le récit du meurtre de leur mère

Les enfants de la famille Desjardins ont eu peine à étouffer leur révolte en entendant, hier, le récit de la mort atroce de leur mère, Claire Alarie-Desjardins, 45 ans, qui a été poignardée de 123 coups de couteau dans une maison de chambres, le 27 février. En voyant le suspect à l'enquête du coroner, l'une des filles n'a pu s'empêcher de crier : « Salaud ! ordure ! ».

MARTHA GAGNON

Rolland Lord, un individu de 47 ans qui a passé une grande partie de sa vie en prison, a été tenu criminellement responsable de la mort de cette mère de huit enfants. Son avocat, Me Daniel Roch, a obtenu au début de l'audience que son client soit dispensé de témoigner « étant donné son état de santé mentale ». Il devra subir certains examens psychiatriques.

Le sergent-détective Michel Grenier a cependant été appelé dans le box des témoins pour faire la lecture d'une déclaration que lui a faite le suspect, deux jours après le meurtre. Selon ce récit, Rolland Lord aurait tué Claire Desjardins pour se venger de toutes les prostituées qu'il avait connues. Il entretenait une haine presque incontrôlable à l'égard de ces femmes qui avaient déjà tenté de le voler. Il ne pouvait, toutefois, s'empêcher de retourner vers elles pour réclamer leurs faveurs.

Mais pourquoi s'en prendre à Claire Desjardins, mère de huit enfants ? Rolland Lord affirme dans sa déclaration qu'il a rencontré par hasard dans un bar cette femme petite et corpulente, qu'il a pris plusieurs verres en sa compagnie et qu'il l'a invitée à terminer la soirée dans une maison de chambres, la Villa de France, au 57 est, rue Sainte-Catherine. Il déclare lui avoir donné $50 pour « ses services ».

Une fois dans la chambre, il dit avoir changé d'idée, la femme n'étant pas assez attirante. « Je lui ai demandé de me remettre l'argent, mais elle a refusé. On s'est chamaillé sur le lit. Je lui ai donné plusieurs coups de couteau. Chose certaine, je voulais la tuer. Il y a un mois, des prostituées m'avaient volé mon argent ; depuis ce temps, je ne pensais qu'à les tuer », explique-t-il. Selon le rapport d'autopsie, une soixantaine de coups de couteau ont été donnés alors que la victime était toujours vivante, tandis qu'une soixantaine d'autres l'ont été après son décès.

Quelques heures plus tard, Rolland Lord s'attaque à un travesti qu'il croyait être une prostituée. Il tente de le blesser avec un couteau. Un ami intervient et sert une bonne correction à Lord, qui est rapidement appréhendé par les policiers.

Famille consternée

Les enfants de Mme Desjardins sont consternés. Ils refusent de croire la version de Rolland Lord, un individu qu'ils ne connaissent pas et qu'ils ont vu pour la première fois à l'enquête, hier. « Notre mère n'était pas une prostituée. C'est terrible de salir son image de cette façon. Elle aimait la vie et il lui arrivait de fréquenter les bars pour s'amuser, surtout pour participer aux spectacles d'amateurs. À 45 ans, une femme séparée a le droit de faire ce qui lui plaît », raconte Alain, 20 ans. Choquée, sa soeur Carole, 19 ans, ajoute: « Si elle a accepté de suivre cet homme, c'est sûrement qu'elle se sentait en confiance. Elle était contente d'avoir fait une rencontre. Elle n'avait pas besoin d'argent, elle effectuait régulièrement tous ses paiements. Non, ma mère ne méritait pas de finir ainsi. »

Après le meurtre, Rolland Lord a écrit un mot sur l'un des miroirs de la chambre en se servant d'un bâton de rouge à lèvres : « Salope, voleuse, prostituée. Attention ! à toute... autre ». Son dossier judiciaire est épais. Il s'était évadé dernièrement d'une maison de transition. Selon son avocat, il éprouvait énormément de difficultés à vivre dans la société après toutes ces années passées en prison.

Après l'enquête, plusieurs des enfants de la famille Desjardins se sont réunis dans la maison maternelle, rue Sanguinet. Leur père, M. Noël Desjardins, était présent, ainsi qu'un ami, M. Serge Labranche. « Jamais nous ne saurons ce qui s'est véritablement passé cette nuit-là. CLaire ne pourra pas nous le raconter », explique M. Desjardins, qui avait de bonnes relations avec son ex-epouse. « Peu importe ce qui arrive dans la vie, tu n'oublies jamais ta mère. J'espère que ceux qui la connaissaient bien garderont un bon souvenir », dit Carole.

« Il y a tant de choses à faire depuis qu'elle n'est plus là. Il faut trouver un nouveau foyer à la plus jeune, qui n'a que 13 ans », confie Alain en fermant la porte.

6/49 : accusé de fraude, il poursuit ses « victimes » pour $250 000

Le dépanneur Robert Ladouceur, de la rue Ontario, que dix résidents du quartier Hochelaga ont accusé, vendredi, d'avoir déguerpi avec les $196 000 qu'ils auraient gagnés ensemble au tirage du 25 février du Lotto 6/49, a « rebondi » d'une façon inattendue, hier après-midi.

LÉOPOLD LIZOTTE

Soutenant qu'il a été le seul gagnant de cette somme, parce qu'il aurait été le seul à avoir soldé le prix d'achat du billet portant la combinaison gagnante, le propriétaire de la Tabagie Chez Maurice réclame $250 000 de ceux qui se sont décrits comme ses victimes, déclarant que leurs propos diffamatoires à son sujet, dans les médias, l'ont forcé à fermer son établissement. Alors que les présumées victimes, elles, ont invoqué, en réclamant la saisie de tous ses biens, qu'il avait lui-même fermé boutique dès après l'heureux tirage.

Le requérant admet par ailleurs qu'il a comparu sous des accusations de fraude et de recel par le biais d'une promesse de se présenter en cour que lui a fait signer la police.

Celle-ci aurait par ailleur eu vent des endroits où le magot aurait été caché, puisque le procureur des dix clients a obtenu du juge Kenneth McKay des mandats de perquisition et de saisie, dès vendredi aprés-midi, contre une fiducie de la rue Sainte-Catherine, une Caisse populaire de la rue Sherbrooke et les bureaux de deux études d'avocats situées dans le Vieux-Montréal.

Certains se demandent par ailleurs quelle attitude prendront les autorités de Loto-Québec dans ce cas un peu différent de ceux où des clients ont vainement réclamé d'être payés pour certains prix qu'ils croyaient avoir gagnés. Notamment à la 636, et alors que la partie du billet devant être présentée à Loto-Québec ne l'avait jamais été.

Dans chaque cas, la Société des loteries et courses s'est défendue en invoquant les conditions très strictes sur le sujet, et qui apparaissent à l'endos des billets. Et, dans au moins quelques cas, la Cour lui a donné raison, ce qui ne semble pas encourageant pour les présumées victimes en ce cas.

Ces dernières prétendent, on le sait, que Ladouceur, qui percevait $2 de chacune d'elles toutes les semaines, s'était donné pour mandat de faire parvenir chaque semaine une mise de groupe comportant dix combinaisons différentes.

Le lit à la concubine

Si les mariages sont de moins en moins durables de nos jours, il n'est pas dit que le concubinage assure la pérennité sous le même baldaquin. Les changements de partenaires seraient d'autant plus faciles que la rupture de telles unions entraine généralement moins de complications juridiques.

LÉOPOLD LIZOTTE

Mais il s'en produit quand même de litigieuses, surtout lorsque des « accotés » se sentent assez solidement liés pour s'installer dans leurs meubles. Il faut tout de même se partager les dépouilles lorsque les sinistres signes de la séparation surgissent.

Dans le cas de Roma et de Jacqueline, un couple de la rue Bellechasse, c'était d'autant plus désesperant que la rupture s'était produite après neuf mois seulement de ce que Jacqueline devait qualifier, devant la Cour, de « grand roman d'amour ».

Mais ces grands amoureux avaient quand même un petit côté pragmatique, et les deux ex-tourtereaux se retrouverent devant le juge Léonce Côté, de la Cour provinciale, pour se disputer le mobilier de chambre qui avait été témoin leur éphémère bonheur.

Il avait été acheté en février 1983, soit quelques jours avant « l'embarquement pour Cythère ». Et, dès octobre, on se le disputait, elle soutenant que son compagnon le lui avait bel et bien donné pour nicher leur bonheur semi-clandestin, l'ex-concubin jurant, lui, qu'il avait acquis le couchette de malheur pour assurer le confort nocturne de leur vie commune pendant qu'elle durerait seulement. Il soutient qu'il serait donc injuste qu'un autre puisse maintenant occuper sa place sur un traversin qui lui a coûté $900.

Mais le tribunal en a décidé autremant. Selon la preuve entendue, il ressort que le matelas, le sous-matelas, la commode pour homme et le triple bureau à miroirs, tout doit revenir à la jeune femme. Les témoignages ont démontré que tout cela a bel et bien été un cadeau d'un homme à une femme qu'il croyait retenir pour toujours à ses côtés.

Notaire mal habillée, la cause est ajournée

Alors que toutes les femmes du monde s'apprêtaient à célébrer la journée internationale qui leur a été dédiée, une jeune professionnelle de la métropole a appris hier que cette fête toute proche ne l'autorisait pas pour autant à relâcher sa tenue vestimentaire en Cour.

Comme il est permis de le faire aux notaires dans des causes non contestées, une femme membre de l'ordre, Me G. D., s'est présentée à la salle d'audience 4.07, qui sert pour l'heure de salle de pratique à la Cour supérieure, afin de procéder à la rapide expédition de l'affaire à laquelle son étude était mêlée.

Elle était alors vêtue d'un pantalon noir et d'un simple gilet de couleur bleue qui la couvrait quand même de fort modeste façon.

Mais le juge Benjamen Greenberg, qui venait tout juste de commencer à éplucher le rôle toujours surchargé de cette salle d'audience, s'objecta immédiatement à ce que la notaire intervienne en raison du fait que, selon lui, sa tenue dérogeait au décorum obligatoire. Il ne lui laissa pas le choix : la praticienne du notariat devra se représenter demain matin et... mieux habillée.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Deux morts dans le tunnel de l'autoroute Ville-Marie

Un accident difficilement explicable a fait deux morts, hier matin, vers 10 h 45, sur l'autoroute Ville-Marie, à l'intérieur du tunnel, à la sortie menant au pont Champlain. Une voiture qui s'était engagée en sens inverse de la circulation est venue en collision avec un véhicule, ne laissant aucune chance à son conducteur de réagir. Les deux conducteurs sont morts presque instantannément, tandis que le seul passager s'en est tiré par miracle. Il s'agit de Mme Lilianne Fox, 36 ans (au centre de notre photo et qu'on est en train de sortir de la voiture), laquelle était assise aux côtés de M. Daniel Metterlin, 47 ans, tous deux du 4266, boulevard de Maisonneuve, à Westmount. Il a fallu une quarantaine de minutes pour dégager le corps de M. Jacques Limoges, du 7730, boulevard Pelletier, le conducteur de l'automobile qui roulait dans la mauvaise direction.

Une automobiliste réclame une injonction forçant des huissiers à l'emprisonner

Une marionnettiste de Saraguay, Martha Adam, contre qui pèsent 40 condamnations à l'emprisonnement pour n'avoir pas soldé autant de contraventions à des règlements de la circulation, a présenté à la Cour supérieure, hier après-midi, une requête pour le moins inusitée.

La jeune femme veut en effet qu'une injonction soit immédiatement émise contre les huissiers Paquette, Rocheleau, Dinon, Grenier et Associés, afin de forcer ces derniers à l'appréhender et à la conduire en prison.

Elle veut ainsi manifestement éviter que ces « champions du sabot de Denver » en apposent un sur son véhicule et l'empêchent ainsi de s'en servir, mais sans avoir à payer les contraventions qu'elle a accumulées depuis le 7 janvier 1982. D'autre part, elle pense qu'elle pourrait bien ne pas avoir à passer plus de temps que de raison en geôle, espérant qu'on pourrait même lui offrir de purger sa peine par le biais de travaux communautaires compensatoires.

C'est toutefois en vain que, depuis novembre dernier, son avocat a tenté d'obtenir son incarcération, allant même jusqu'à la conduire inutilement aux bureaux de ces huissiers récalcitrants, place d'Armes.

HABITAT HABITAT HABITAT HABITAT HABITAT HABITAT HABITAT HABITAT HABITAT H

la presse 100 ans

Section spéciale
le samedi 17 mars, remplie de suggestions
utiles, à l'occasion de la semaine de l'Habitation.

DATE DE PUBLICATION: LE SAMEDI 17 MARS • DATE DE TOMBEE: LE MERCREDI 7 MARS • PUBLICITÉ GÉNÉRALE: (514) 285-7306 • PUBLICITÉ DE DÉTAIL: (514) 285-6874



Sylvain Simard rémunéré par le PQ

■ Le président du Conseil exécutif et vice-président du Parti québécois, **Sylvain Simard**, s'est fait octroyer un salaire pour assumer ces fonctions. Cela constitue un précédent et contrevient d'ailleurs aux règlements et statuts du PQ.

Une résolution visant à assurer un salaire au vice-président du PQ avait été battue lors du congrès de décembre 1981. Mais les membres de l'exécutif, dont fait partie le premier ministre **René Lévesque**, à titre de président du parti, ont décidé de balayer du revers de la main la décision prise par les militants de la base.

M. Simard a déclaré hier soir à LA PRESSE que la compensation financière, qu'il touche effectivement depuis décembre, ne va pas, selon lui, à l'encontre de la volonté du congrès.

« J'ai consacré au parti un temps considérable que je n'ai pu employer dans l'exercice normal de ma profession. J'ai fait comprendre à l'exécutif que cela ne pouvait plus continuer, qu'il me faudrait faire un choix. Il a donc été décidé de m'accorder une compensation limitée et partielle. On ne saurait parler dans ce cas d'un salaire. »

Ce n'est pas le montant du salaire octroyé à M. Simard comme tel qui constitue une anomalie. C'est que cette situation peut remettre en cause toute la philosophie de bénévolat qui a animé ce parti depuis sa fondation. Ce principe de base se trouve donc sérieusement bafoué. D'autant plus que l'on entreprend une nouvelle campagne de financement populaire auprès des membres et de la population.

Un secret bien gardé

Au PQ, on a tenté résolument de garder cette question la plus secrète possible. Les adversaires de M. Simard entendaient soulever cette affaire publiquement, lors du conseil national qui aura lieu, fin mars et début avril, dans la Vieille Capitale. Juste avant le 9e congrès général du parti, qui aura lieu en juin à Montréal.

Le but était de confondre M. Simard, qui devrait normalement demander un renouvellement de mandat lors de ce congrès biennal. On voulait ainsi éviter qu'il obtienne un renouvellement de mandat et faire en sorte qu'il n'ait pas le temps de préparer une réponse bidon pour tenter de dérouter ses détracteurs. On voulait aussi éviter qu'il ait le temps de faire retirer son nom de la liste de paie du personnel du PQ. Ces informations ont été confirmées à LA PRESSE par des membres de cabinets ministériels et par des permaments du PQ dans la métropole.

Selon la résolution adoptée par l'exécutif du PQ, M. Simard doit toucher une somme de $11 000 pour les services rendus au PQ à compter de janvier de cette année et jusqu'au congrès de juin.

Ce qui contrevient en tout point à la proposition battue lors du congrès de 1981. Celle-ci stipulait que l'exécutif, s'il y avait lieu, pourrait décider de verser au titulaire de la vice-présidence « une compensation financière égale, au plus, à la moitié du salaire d'un cadre du parti pour pertes de revenus... »

Mépris des militants...

L'exécutif a donc fait fi de la volonté exprimée par les militants, pour répondre aux revendications de Sylvain Simard. Ce dernier, titulaire d'un cours à l'Université d'Ottawa, a fait valoir à l'appui de sa demande qu'il avait perdu la moitié de ses revenus en raison de ses activités au Parti québécois. Celles-ci ne lui permettaient d'exercer son métier de professeur qu'à mi-temps.

Le libellé de la proposition adoptée par le conseil exécutif des 9, 10 et 11 décembre se lit comme suit: « Afin de permettre au président du conseil exécutif de se dégager d'une partie de sa tâche comme enseignant, il est proposé de faire en sorte de dégager un budget équivalent pour lui permettre de se rendre à la fin de son mandat... »

C'est le directeur général du Parti québécois à Montréal, **Gilles Corbeil**, qui a fourni cette information à LA PRESSE. Il a cependant affirmé que le trésorier de l'exécutif, **Jean-Pierre Nepveu**, refusait de dévoiler le montant qui avait été accordé à M. Simard.

Comme parti de la transparence, on a évidemment déjà vu mieux. M. Nepveu ne demandera pas de renouvellement de mandat à l'exécutif lors du congrès de juin, ayant déjà remis sa démission depuis décembre dernier. Il avait été l'agent officiel du PQ lors de la campagne référendaire de 1980 et lors de l'élection générale de 1981.

M. Corbeil a soutenu, au cours d'un entretien avec LA PRESSE, qu'il ne s'agissait pas là d'un salaire mais d'une simple compensation financière. Et que cela n'avait rien à voir avec la résolution battue par les congressistes.

De plus, M. Sylvain Simard, à titre de vice-président du PQ, touche une somme de $500 par mois pour défrayer ses dépenses. Cette situation est cependant conforme aux règlements du parti. Mais c'est le salaire qu'il s'est fait octroyer qui remet en cause la notion de bénévolat qui a donné naissance au PQ et qui avait réussi, au cours des années, à le démarquer des partis politiques traditionnels.

Mais la notion de rémunération pour services rendus semble avoir également gagné certaines régions. Un comité du PQ devra se pencher, dans les jours qui viennent, sur deux cas inusités qui viennent de surgir.

La présidente régionale de Laurentides-Lanaudière, **Denise Lauzon**, selon des permanents du PQ, aurait reçu ou recevrait une forme de compensation financière pour préparer le congrès de sa région qui doit avoir lieu à la la fin du mois. On retrouverait aussi une situation de ce genre dans la région Sud.

Dans ce contexte, le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, **Bernard Landry**, chargé de présider la campagne de financement, aura bien du mal à convaincre les militants de souscrire des fonds pour assurer le fonctionnement démocratique de l'instance politique qu'il représente. L'objectif fixé serait de $2 millions.

UNE LISTE SUJETTE À NÉGOCIATIONS, PRÉCISE LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Washington demande l'autorisation de tester de nouvelles armes au Canada

■ WASHINGTON (D'après CP et UPC) — Les États-Unis ont présenté au gouvernement canadien de nouvelles propositions visant à mener, en sol canadien, des tests portants sur de nouvelles armes, ont indiqué hier des porte-parole des deux pays.

Ainsi, le ministre canadien de la Défense, M. Jean-Jacques Blais, a confirmé qu'une telle demande avait été adressée au Canada dernièrement et qu'elle concernait des tests devant être effectués au cours des 15 prochains mois.

Il a été impossible de connaître la nature exacte des propositions faites par les États-Unis, propositions portant sur ce qu'un porte-parole du département américain de la Défense a qualifié « de liste préliminaire » de tests que les Américains souhaiteraient mener au Canada. De chaque côté de la frontière, on a déclaré que ces propositions devaient encore faire l'objet de négociations.

Un nouveau Cruise

Des spécialistes du milieu militaire ont émis l'hypothèse que les États-Unis désiraient probablement tester au Canada un nouveau modèle, encore secret, du missile Cruise, modèle plus sophistiqué que celui ayant fait l'objet d'un test mardi au-dessus de l'ouest canadien. Un dirigeant canadien a cependant déclaré que de tels tests ne pourraient avoir lieu qu'aux États-Unis.

Les propositions américaines, qu'un porte-parole du ministère canadien de la Défense a décrites comme étant « seulement une liste sujette à négociations », ont été transmises il y a environ deux semaines aux autorités canadiennes par le département américain de la Défense, conformément à ce que prévoit un accord « parapluie » américano-canadien sur les tests, signé en février 1983.

Le test du missile Cruise qui a eu lieu mardi et qui portait principalement sur le système de guidage de l'engin démuni de son ogive, était le premier à se faire en vertu de cet accord d'une durée de cinq ans.

Selon cet accord, les systèmes susceptibles de faire l'objet de tests comprennent notamment de l'équipement d'artillerie, des hélicoptères, du matériel d'espionnage et de reconnaissance, des armements sophistiqués mais non nucléaires, des systèmes de guidage des avions.

Le Canada a le droit de refuser toute proposition concernant ces tests. L'accord prévoit également que les tests portant sur des armes bactériologiques ou chimiques, ainsi que sur des armes nucléaires sont interdits.

BILINGUISME: UNE PORTE POUR ENTRER ET POUR SORTIR DU PARTI

Mulroney ne remet pas en question l'universalité des programmes sociaux

■ OTTAWA (D'après CP) — Le chef conservateur Brian Mulroney a contredit hier des déclarations faites précédemment par le critique financier de son parti en indiquant que l'universalité de certains programmes sociaux ne serait pas remise en question si les conservateurs formaient le prochain gouvernement.

Par ailleurs, les nerfs à vif, le chef conservateur a réaffirmé que son caucus endossait de façon unanime la position du parti en faveur des droits des Franco-Manitobains.

Mais la déclaration concernant les programmes sociaux, d'abord émise par communiqué de presse, puis reprise en personne par M. Mulroney, semblait constituer une réponse aux attaques des libéraux selon lesquels les conservateurs ont un programme secret de mesures économiques « de droite », qu'ils mettraient en oeuvre s'ils prenaient le pouvoir.

« Les libéraux s'adonnent à leur jeu préféré qui consiste à dénaturer les faits et à induire les gens en erreur », a dit M. Mulroney aux journalistes, au sortir de la réunion hebdomadaire des députés et sénateurs conservateurs.

« Nous n'allons pas tolérer qu'ils dénaturent notre position. Notre position est simple et claire: nous sommes en faveur de l'universalité des programmes sociaux et ceux-ci ne seront pas touchés. »

Le critique financier des conservateurs, John Crosbie, qui a déclaré il y a moins de deux semaines que son parti allait revoir la question de l'universalité dans l'optique d'une diminution du déficit fédéral, n'a pas semblé embarrassé par la prise de position de son chef.

« J'ai émis l'avis que ce serait là une des avenues que nous devrions explorer », a-t-il dit.

Inflexible sur les principes

En ce qui concerne les divergences au sein de son parti sur la question du bilinguisme, M. Mulroney a déclaré aux journalistes: « Vous semblez être préoccupés par le désir de trouver une faille. Je suis un peu intrigué par la persistance que vous montrez à trouver une modeste divergence de vue. »

M. Mulroney a cependant répété qu'il était prêt à « tolérer des divergences sur des modalités, mais pas sur les principes. Il peut y avoir des désaccords sur la façon dont le programme est appliqué, mais pas sur le principe », a-t-il dit.



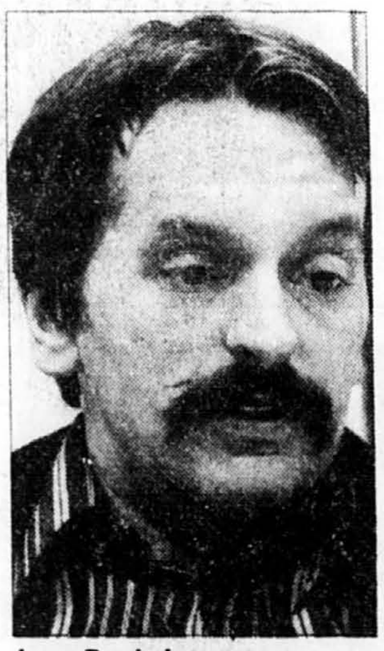
Le chef de l'opposition conservatrice aux Communes, Brian Mulroney. téléphoto UPC

Pour le député conservateur de Joliette, Roch LaSalle, le chef conservateur a été on ne peut plus clair hier. « Sur le principe du bilinguisme, il a dit qu'il n'y avait pas de place pour la flexibilité, encore moins pour la dissidence », a lancé M. LaSalle.

À l'intention des dissidents, M. Mulroney aurait même renchéri, selon ce qu'a rapporté M. LaSalle, en déclarant que « s'il y a une porte pour entrer dans ce parti, il y en a aussi une pour en sortir ».

Le principal adversaire des droits des francophones, le député de Winnipeg, Dan McKenzie, avait les lèvres pratiquement scellées lors d'une entrevue à son bureau hier. Selon lui, la question est désormais du ressort de la Cour suprême qui aura, d'une façon ou d'une autre, à trancher sur les droits que peuvent exiger les 31 000 Franco-Manitobains.

« Je suis totalement en accord avec ces prises de position de mon chef ». s'est-il contenté de dire, tendant des transcriptions de déclarations datant de mai dernier, au moment où M. Mulroney menait sa campagne en vue du congrès d'investiture à la direction du Parti conservateur.



Jean-Denis Lamoureux

Un directeur des communications pour refaire l'image du PQ

■ QUÉBEC — Dans un effort pour refaire son image et rendre plus efficaces ses relations avec la presse, le Parti québécois a décidé d'embaucher un directeur des communications.

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

Et même si le concours n'a été ouvert qu'hier, tout semble indiquer que le choix de l'exécutif se portera sur la candidature de Jean-Denis Lamoureux, dont la longue expérience journalistique se double d'un long passé de militant indépendantiste.

Agé d'une quarantaine d'années, M. Lamoureux a été journaliste, chef des nouvelles et directeur de l'information du *Journal de Montréal* entre 1966 et 1972. Après un bref passage à l'hebdomadaire *Québec-Presse*, il est retourné à l'emploi de Québécor, au *Journal de Québec* cette fois. Il en était le directeur général quand il est parti, en 1981, pour participer à un projet de « newsmagazine » qui devait finalement avorter.

Depuis, M. Lamoureux était pigiste et, à ce titre, il a participé activement aux deux numéros déjà publiés du magazine *Défi* du Parti québécois.

L'embauche d'un directeur des communications traduit la volonté du Parti québécois d'occuper un peu plus de place sur la scène politique québécoise, d'avoir une existence autonome plus visible par rapport au gouvernement.

La décision d'accepter la démission de l'attachée de presse syndiquée du parti, Louise Sexton, et de la remplacer par un cadre qui jouera un rôle de premier plan, marque l'aboutissement d'un débat qui avait cours depuis un an. Beaucoup de membres influents du PQ considéraient en effet qu'il fallait investir dans l'information et les relations publiques pour refaire l'image d'un parti de plus en plus impopulaire.

L'embauche d'un professionnel réputé s'inscrit donc dans une opération de relance politique parralèle à celle du gouvernement, les deux visant évidemment le même but: rendre possible une réélection, en 85 ou 86.

Information sur le budget fédéral

Le ministre des Finances du Canada a déposé son nouveau budget le 15 février dernier. Pour en savoir davantage sur ce budget et la façon dont il touche les contribuables en général, les femmes, les propriétaires de résidences, la petite entreprise, les agriculteurs et ceux qui contribuent à des plans de pension ou qui sont pensionnés, composez, sans frais, le 1-800-267-9380 de 8h à 20h, du lundi au vendredi.

1-800-267-9380

Finances Canada
Marc Lalonde
Ministre

Finance Canada
Marc Lalonde
Minister

Canada



Judy Erola



Monique Bégin



Céline Hervieux-Payette

Mme Bégin n'est pas sûre de compter sur l'appui des autres femmes du cabinet

OTTAWA — Le ministre de l'Énergie, M. Jean Chrétien, n'est pas seul à connaître des ratées dans la mise en marche d'une campagne sérieuse en vue de la course au leadership du Parti libéral. Sa collègue de la Santé nationale, Mme Monique Bégin, qui aimerait se présenter pour faire entendre la voix des femmes et de l'aile gauche du parti, ne peut même pas compter sur l'appui des autres femmes du cabinet Trudeau.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

Selon les informations recueillies par LA PRESSE, Mme Bégin a consulté sa grande amie, le ministre de la Consommation et des Corporations, Mme Judy Erola, sur le sujet. Elle a reçu des encouragements, mais pas de promesse d'appui.

Mme Erola est très près, politiquement, de l'ancien président du Parti libéral, M. Norm McLeod, qui devrait être l'un des principaux responsables de la campagne de John Turner.

Mme Bégin ne pourra pas compter non plus sur sa collègue Céline Hervieux-Payette, titulaire du Sport amateur, qui déclarait pourtant à Montréal, avant hier, que le parti avait besoin d'une candidate féminine pendant la course au leadership. Interrogée hier par LA PRESSE, Mme Hervieux-Payette a laissé entendre qu'elle favoriserait une candidate féminine anglophone.

« Je suis comme tous les autres, moi aussi je pense, à l'heure actuelle, qu'il faut aller gagner l'élection dans l'Ouest, qu'il faut aller gagner des sièges au Canada anglais. Si Monique peut nous gagner l'élection et qu'elle peut gagner le leadership, tant mieux. Si elle est seule femme candidate, je vais examiner très attentivement pour voir ce qu'elle propose.

Un anglophone

Du même souffle, Mme Hervieux-Payette a reconnu qu'il faudrait un leader anglophone pour restaurer la popularité du parti au Canada anglais. « Je ne me mets pas la tête dans le sable. Vous répondez à ma place, très exactement », a-t-elle déclaré.

Mme Hervieux-Payette a révélé hier qu'elle entrera en communication avec la commission féminine du Parti libéral pour savoir si l'organisme entend appuyer une femme ou s'il se contentera de soulever des débats sur les questions féminines pendant la campagne. Elle estime que la présidente de la commission féminine, Mme Lauris Talmey, ferait une excellente candidate au leadership.

Elle croit par ailleurs que le refus de la présidente du Parti libéral, Mme Iona Campagnolo, n'est pas définitif. « S'il y avait un mouvement assez fort en sa faveur dans l'Ouest, je ne suis pas sûre qu'elle refuserait », a-t-elle déclaré. Mme Hervieux-Payette croit aussi que le ministre Judy Erola ou que le nouveau sénateur, Lorna Marsden, seraient de bonnes candidates.

Selon elle, il sera possible de recueillir des fonds pour assurer le financement de la campagne d'une candidate féminine si celle-ci a une personnalité intéressante. « Jean Pigott, par exemple, aurait réussi à attirer des fonds si elle s'était présentée lors de la course au leadership du Parti conservateur », a-t-elle lancé.

Des fonds

Ces propos ne sont guère encourageants pour Mme Bégin, à qui certains de ses plus fidèles amis ont conseillé de ne pas se présenter en raison de la difficulté à monter une organisation. Elle s'était heurtée au même problème lorsqu'elle avait songé à se présenter après la démission de M. Trudeau, en 1979.

On raconte cette fois que même si elle est très connue et plus populaire que la plupart de ses collègues sur la scène nationale, elle n'est pas assurée d'un appui suffisamment important auprès des délégués potentiels pour survivre au premier tour de scrutin. Or, à moins de pouvoir espérer passer cette étape, on voit mal, dans son entourage, comment Mme Bégin pourra trouver les $200 000 ou $300 000 nécessaires pour mener une campagne modeste.

Elle attendra donc le 17 mars pour se prononcer, soit une journée après l'annonce de la décision de John Turner. Si ce dernier résistait à l'appel de ses nombreux partisans, les enjeux seraient totalement différents. Mme Bégin serait alors certainement au nombre des candidats.

Trudeau vient à la rescousse de Chrétien : « l'alternance n'est rien qu'une tradition »

OTTAWA — Le premier ministre Trudeau est intervenu pour la première fois, hier, dans la course au leadership libéral en se portant au secours de Jean Chrétien, candidat probable à sa succession lors du congrès du parti en juin.

L'alternance entre un francophone et un anglophone à la tête de cette formation n'est pas un principe mais simplement une pratique, a dit M. Trudeau. « C'est une considération parmi d'autres et j'espère que les libéraux choisiront le meilleur leader, que ce soit un homme, une femme, un anglais, un français ou un néo-canadien », a-t-il lancé.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Depuis plusieurs jours, l'inquiétude grandit dans le camp de M. Chrétien. Cette déclaration viendra sans doute réconforter ses partisans avant le lancement de la campagne.

Les déboires de M. Chrétien ont commencé la semaine dernière, lorsque le ministre des Finances, Marc Lalonde, a déclaré qu'il était en faveur du maintien du « principe de l'alternance » lors de l'élection du prochain chef libéral.

À la suite de cette prise de position, qui semblait exclure M. Chrétien de la course au leadership, de nombreux militants libéraux, des députés et des présidents d'associations libérales, ont emboîté le pas.

Même si M. Lalonde a tenté, par la suite, de nuancer son propos, l'effet dévastateur de son intervention se poursuivait. C'est sans doute pour corriger le tir que M. Trudeau s'est prononcé, a dit le député ontarien John Reid.

Ce que M. Trudeau a expliqué hier, au caucus, et répété devant les journalistes, à sa sortie de la réunion, c'est que cette coutume n'est pas une loi, a ajouté M. Reid. C'est un des facteurs dont nous devons tenir compte en désignant le chef du parti.

Glace dans la piscine

Visiblement heureux de la tournure des événements, M. Chrétien a reconnu hier que les propos de M. Trudeau le visaient particulièrement. « C'est une clarification utile, a-t-il dit. De nombreuses personnes disaient que je ne pouvais être candidat parce que je suis francophone. »

Il s'est toutefois refusé à annoncer immédiatement sa candidature, expliquant qu'il consultait toujours ses amis à ce sujet. « Je vérifie encore la profondeur de l'eau dans la piscine avant de sauter. En mars, j'ai trouvé qu'il y avait de la glace en raison de ce soi-disant principe de l'alternance », a-t-il dit.

Le financement de la campagne de M. Chrétien n'est pas encore assuré et les démarches en ce sens se poursuivent. Il n'est pas question qu'il se lance avant d'avoir des garanties suffisantes, a dit un de ses proches, une telle opération coûte environ $1 million et il n'a pas de telles ressources personnelles.

De la modération

Un porte-parole du parti, Torrance Wyllie, a indiqué hier que les candidats devaient limiter leurs dépenses à $1,4 million, en ce moment, mais qu'il était question de porter le plafond à $2 millions.

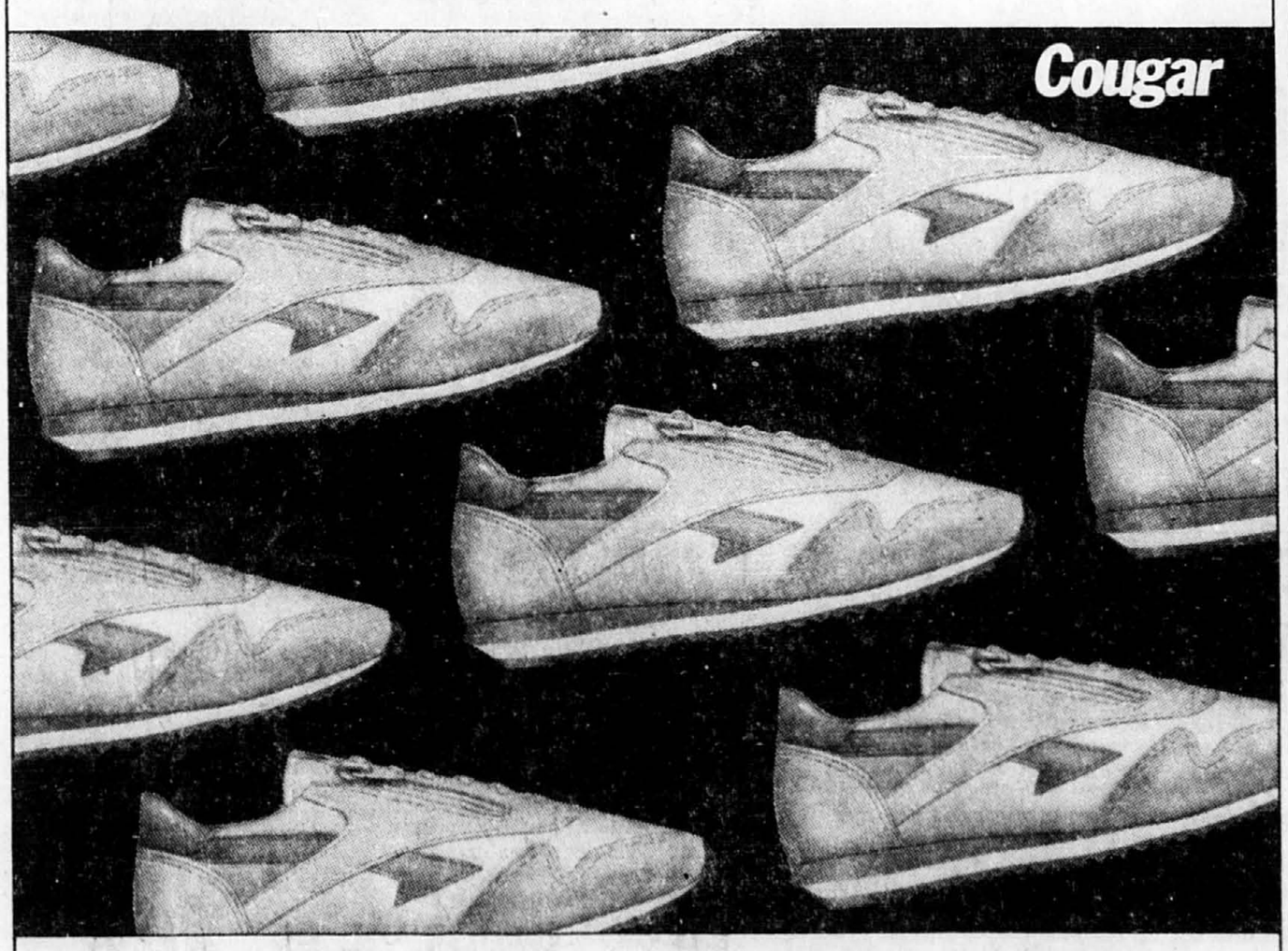
C'est un comité spécial des finances, formé expressément pour le congrès, qui devra trancher cette question, a-t-il dit. Le groupe, dirigé par le sénateur Richard Stanbury et l'avocate montréalaise Marie Chevrier, doit se réunir la semaine prochaine.

La directrice nationale du parti, Mme Danielle Dansereau, a pour sa part déclaré à la presse que sa constitution obligeait les candidats à déclarer leurs revenus et leurs dépenses.

La présidente, Mme Iona Campagnolo, a de son côté indiqué que les aspirants devront respecter l'esprit de la loi électorale, c'est-à-dire révéler leurs sources de financement et les frais encourus pendant la campagne.

Des dispositions semblables avaient été adoptées — puis rejetées — par les conservateurs lors de leur congrès de l'an dernier.

LE ZIP



LE ZAP
$18.88 De pied ferme avec Aggies. Enfilez les dernières chaussures Cougar, de style Zip n' Go, pour hommes et femmes. À prix de course, elles sont agrémentées d'une fermeture à glissière unique sur le côté. En nylon blanc avec garniture argentée d'apparence suède. Lacez-les une seule fois, et vous n'aurez plus jamais besoin de le faire par la suite.
PRIX RÉGULIER: 24.98 $
Offre limitée, jusqu'à épuisement du stock.

aggies

LeCarrefour, Laval; Centre commercial Normandie; les Galeries d'Anjou; Rockland Mall; St. Bruno; Saint-Jean, Richelieu; Plaza Newman, LaSalle; Centre commercial les Rivieres, Trois Rivieres.

LOUEZ
l'une des voitures ou camionnettes nord-américaines les mieux construites chez un concessionnaire F.A.L.S. Ford ou Mercury et obtenez un



SANS SUPPLÉMENT

- Cette année, nous vous aiderons à vous évader!
- Tout en profitant de nos tarifs avantageux, vous recevrez également un bon-voyage de 350 $ à valoir sur l'achat de l'offre-vacances de votre choix.
- Il suffit de louer, entre le 1er mars et le 31 mai 1984, n'importe quelle voiture Ford ou Mercury ou camionnette Ford. Le bon-voyage pourra être utilisé jusqu'au 31 mai 1986.
- Renseignez-vous dès aujourd'hui chez un concessionnaire Ford ou Mercury. Vous pourriez réaliser une bonne affaire sur l'un ou l'autre des véhicules des gammes Ford et Mercury 1984.
- Les concessionnaires participants, membres du réseau de location Ford, ont tous les détails nécessaires.



Faites vite! Cette offre-aventure prend fin le 31 mai 1984.

LOCATION À LONG TERME

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER D. LANDRY
président et éditeur

MICHEL ROY
éditeur adjoint

CLAUDE GRAVEL directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC éditorialiste en chef

Les priorités de Postes Canada

Depuis que les Postes sont devenues une société de la Couronne, on remarque toute une série d'améliorations. L'acheminement du courrier est devenu plus fiable, les relations de travail se sont améliorées et le déficit annuel a baissé de $1 milliard à $262 millions. Il ne s'agit plus d'un ministère dont personne ne voulait mais d'une entreprise commerciale dynamique qui compte devenir rentable.

Ce dynamisme fait que la Société canadienne des Postes tient de plus en plus la dragée haute aux entreprises qui lui font concurrence dans son domaine traditionnel, l'acheminement et la distribution de courrier. Elle cherche aussi à étendre ses services dans de nouveaux domaines où sa technologie, son personnel et ses installations peuvent lui donner un avantage. Il faut alors se demander s'il est souhaitable qu'une société de la Couronne puisse faire la concurrence aux entreprises privées dans n'importe quel domaine.

L'association des Postes, avec la compagnie Distribution aux consommateurs pour offrir dans les succursales éloignées des grands centres un service d'achat par catalogue semble dépasser le mandat de Postes Canada. Un des principes fondamentaux du service postal doit être l'uniformité et l'universalité de ses services. L'association avec un seul détaillant semble aller à l'encontre de ce principe.

On comprend fort bien que Postes Canada cherche à faire une meilleure utilisation de ses locaux et de son personnel afin de devenir plus rentable et d'éliminer son déficit. Elle doit ainsi attaquer de front les compagnies privées qui assurent un service de courrier en concurrence directe avec le service postal. Les Postes doivent ainsi se lancer dans des innovations, telles que le courrier électronique.

Le domaine traditionnel de la poste lui donne déjà des possibilités considérables de devenir plus rentable. On peut aussi concevoir que Postes Canada déborde ce cadre et offre des services bancaires dans ses succursales qui ne sont pas proches d'une banque. La banque est un secteur très strictement réglementé par le Gouvernement fédéral; et l'Association des banquiers canadiens pourrait veiller à ce qu'un accord avec les postes n'avantage pas une ou deux banques au détriment des autres. Ce serait même un excellent exemple de ce que Postes Canada pourrait faire pour qu'une autre industrie offre de meilleurs services aux Canadiens.

Le commerce de détail n'est ni aussi réglementé ni aussi bien délimité que l'industrie bancaire. On voit mal comment Postes Canada pourrait conclure un accord avec une compagnie, voire avec plusieurs compagnies, sans nettement en défavoriser d'autres. On peut notamment se demander si les Postes, ayant un lien avec un détaillant, se montreraient aussi diligentes dans l'acheminement du courrier des détaillants qui lui font concurrence.

Dans son enthousiasme à devenir rentable, la Société canadienne des Postes ne doit pas oublier qu'elle a le monopole de la distribution du courrier de première classe. Elle n'est pas simplement une autre entreprise commerciale, car elle a aussi un rôle social à jouer. Si ses intérêts commencent à être trop dispersés et trop diversifiés, le public risque de ne plus percevoir l'image d'un service public que les Postes sont censées avoir. La rentabilité financière serait alors acquise aux dépens de l'accomplissement de sa tâche principale.

Frédéric WAGNIÈRE

Pas de remède sans sacrifices

Le ministre de l'Agriculture, Eugene Whelan, annonce que le Canada va augmenter de 7,5 p. cent son aide aux pays en voie de développement, aux prises avec le fléau de la faim. L'aide, répartie sur deux ans, représente une somme de $310 millions, dont une partie est en nature.

M. Whelan, reconnu pour son franc-parler, a eu des mots très peu aimables pour les États-Unis, auxquels il reproche de récompenser les agriculteurs qui limitent leur production pendant que tant d'habitants du globe souffrent de sous-alimentation.

M. Whelan, qui doit annoncer le 17 mars s'il sera candidat à la succession de M. Trudeau, juge que le comportement du ministère américain de l'Agriculture est éloigné de l'esprit «chrétien». La remarque est piquante quand on n'ignore pas, par ailleurs, que M. Reagan se lance à corps perdu dans les professions de foi religieuse, dans la pensée, disent ses adversaires politiques, de se faire du capital auprès de l'aile la plus conservatrice du Parti républicain. Cette controverse, si intéressante soit-elle, ne relève pas de notre propos.

On a surtout retenu que la générosité canadienne assure un classement honorable à notre pays dans la liste des «généreux donateurs», selon la formule consacrée. «Second highest donation in the world», proclamait hier fièrement le *Globe and Mail* de Toronto, qui fait à la déclaration de M. Whelan l'honneur de sa première page.

Mais comment se fait-il, justement, que tant de générosités, véhiculées par une douzaine d'organismes internationaux, ne viennent pas à bout d'une insuffisance alimentaire qui, selon la Banque mondiale, fait 90000 victimes par jour?

Quiconque s'intéresse au problème de la faim dans le monde se souviendra du célèbre ouvrage de Josué de Castro, *Géopolitique de la Faim*, publié dès 1949, qui était un cri d'alarme. En 1981, l'aide des pays industriels à l'alimentation et à l'agriculture des pays en développement a atteint $12,25 milliards. L'aide alimentaire seule, sous forme de dons, a été de 9,12 millions de tonnes, soit une valeur de $2 milliards, pour 100 pays en développement. L'Afrique seule en a reçu plus de la moitié. (Ces statistiques proviennent de la rubrique «économie» de l'édition internationale de l'hebdomadaire d'information *le Point* du 11 mars.)

On explique la malnutrition, la faim, la sous-alimentation par la sécheresse, qui sévit épisodiquement en Afrique occidentale, en Afrique méridionale, en Amérique latine. C'est un facteur explicatif. Ce n'est pas le seul.

L'action des pays industriels est gouvernée par une pensée: aider les pays en développement à s'aider eux-mêmes. Mais les experts et techniciens sont bien loin de s'entendre sur les méthodes qui peuvent rendre productive une terre stérile.

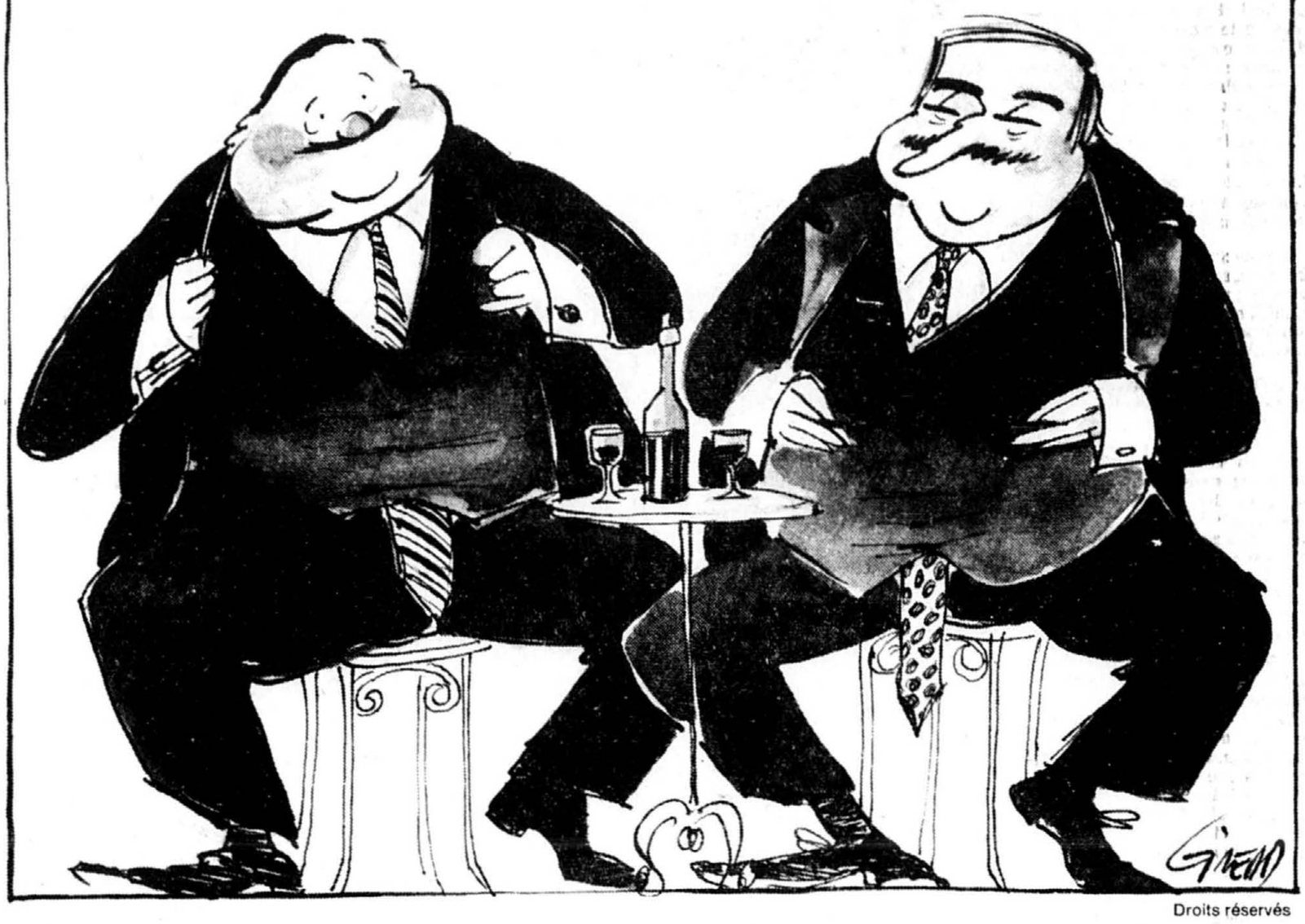
D'un autre côté, les pays en voie de développement, qui sont aussi des pays jaloux de leur indépendance politique, paraissent, dans bien des cas, surtout aptes à organiser le gâchis; soit parce qu'ils donnent dans un collectivisme forcené, soit parce qu'ils permettent qu'une aide destinée aux plus démunis soit détournée au profit de quelques-uns.

Chez les donateurs, le désintéressement n'est pas non plus total. Certains généreux donateurs font preuve d'une singulière aptitude à s'assurer une ristourne par dollar dépensé.

Les pays industriels devraient-ils faire davantage? Sans doute. Mais ce serait cultiver l'illusion que de penser que de nouveaux sacrifices vont être consentis d'un coeur léger. Nos contemporains ne sont pas prêts au sacrifice. Pour aucune cause. Très épris de morale sexuelle, les pays industriels manquent de goût et d'intérêt pour d'autres chapitres de la morale.

Guy CORMIER

L'IMMUABILITÉ PARLEMENTAIRE



Droits réservés

LIBRE OPINION

Faillites politiques ou réussites canadiennes?

Solange CHAPUT-ROLLAND
Collaboration spéciale

D'abord les réussites. *Premièrement*, personne n'osera aspirer à devenir premier ministre du Canada s'il est incapable de parler français. *Deuxièmement*, personne ne pourra plus dire que les Québécois francophones ne sont pas intellectuellement capables d'assumer des fonctions éminentes et décisionnelles au sein de la fonction publique, des grandes compagnies de la couronne et des institutions économiques. *Troisièmement*, le monde ne pourra plus jamais ignorer le Canada parce que M. Trudeau a hissé notre pays au rang, non des grandes puissances, mais de celles qui exercent une certaine influence sur Washington, Moscou et Pékin. Sa réputation de chef d'Etat nous a tiré de l'ombre et, grâce à lui, notre pays est mieux connu, un peu plus compris, hors de nos frontières. *Quatrièmement*, les Canadiens français ne sont peut-être pas plus aimés aujourd'hui, mais ils sont connus parce que le gouvernement Trudeau a reconnu leurs droits et admis leur contribution à la diversité canadienne.

Ceux qui assumeront sa succession ne pourront plus ignorer leur importance dans les institutions de notre pays. Mais M. Trudeau fut lui-même, en un sens, sa meilleure réussite. Il a imposé son style, et sa vision du pays à ses commettants. Il a été capable, seize ans durant, de fasciner, par la parole, par la démarche, tantôt désinvolte, tantôt grand seigneur, étonnant parfois le monde par des réflexions que les anglophones reconnurent pour celles d'un roi philosophe.

Voyons maintenant les faillites. Elles découlent habituellement de ses plus belles réussites et cette ambivalence explique en partie les contradictions dans la conduite de M. Trudeau. Peu de temps après sa première élection, il recrutait son *French Power*, démontrant au reste du pays que les francophones étaient aussi capables que les anglophones d'occuper des postes de commande au sein de la fonction publique, dans les grandes compagnies de la couronne et dans nos principales institutions économiques. Mais plus le *French Power* prenait de la place à Ottawa, plus le reste du pays se gendarmait contre lui. Lorsque M. Trudeau eut le courage de faire voter la Loi sur les langues officielles, le Québec se sentit enfin vengé du mépris de trop d'anglophones pour les parlants français. Mais alors que nous, Québécois, exprimions notre gratitude à M. Trudeau, le reste du pays commençait à montrer les dents.

En 1984, l'esprit de cette loi n'est pas encore compris; trop de *Canadians* croient et le disent qu'ils sont désormais tenus à parler deux langues. M. Trudeau s'impatiente devant quiconque conteste cette loi et au lieu d'apaiser ses critiques, ils les provoque. Donc, il nuit sans le vouloir à ceux qu'il voulait aider, soutenir et faire respecter. J'ai vécu assez d'heures de tourmente à cause de cette loi dans les provinces anglaises pour ne pas fausser le sens du ressac contre elle et contre M. Trudeau.

Sa manie de minimiser la montée souverainiste durant les années 1974, 75 et 76, de parler de «groupuscule» à propos d'un parti politique porté au pouvoir québécois en 1976, lui valut la colère de plusieurs anglophones qui l'avaient cru capable d'enrayer l'influence de René Lévesque et de ses partisans. Lorsqu'il a ouvert le dossier du rapatriement de la constitution, il affirma sans sourciller, que tout ce processus découlait d'une promesse faite aux Québécois durant la campagne référendaire de mai 1980. Or une telle promesse ne fut jamais énoncée clairement. M. Trudeau avait le 14 mai 1980 promis de mettre le siège de ses députés en jeu si le renouvellement du fédéralisme ne devenait pas une priorité. Il rapatria la constitution sur le dos des provinces sans que le Québec (qui fut l'unique province depuis 1867 à choisir par scrutin universel d'appartenir à la fédération canadienne) ne signât le nouvel accord constitutionnel de 1982. Je suis encore étonnée, pour ne pas écrire scandalisée, de constater que M. Trudeau quitte le parterre fédéral sans avoir tenté un ultime effort pour convaincre les provinces de revenir à la table constitutionnelle, pour trouver un accommodement avec le Québec.

Voilà pourquoi j'ai déclaré le 29 février, jour de sa démission, qu'au plan du *bargaining power*, le Québec avait moins de pouvoirs aujourd'hui que sous le régime de Jean Lesage.

Les Canadiens anglais ont de grandes raisons de manifester leur contentement à l'idée que la loi suprême du pays est canadienne au lieu d'être britannique, mais les Québécois ont moins de raison de se réjouir de cette noble réussite de M. Trudeau. Ici, encore, nous sommes face à ses contradictions; le rapatriement aurait été voulu pour apaiser le Québec et le Québec n'est pas encore membre de la fédération conçue par M. Trudeau et ses conseillers.

Entré en politique libérale au nom de l'unité canadienne, je ne crois pas que M. Trudeau puisse se dire satisfait de la balkanisation du pays. Les provinces fuient Ottawa, l'Ouest gronde contre l'Est, et un peu partout au pays, les francophones et les anglophones se dressent les uns contre les autres. Par contre, il nous a collectivement tirés de notre grisaille canadienne et il nous a fascinés par son style, son élégance, son érudition, son aisance à se mouvoir dans les cercles privilégiés du monde. Nous nous sommes dorés à son soleil, et réjouis de le voir invité aux grands sommets économiques ou pacifiques en Europe, en Asie, en Afrique. Il savait choqué et éblouir en même temps. Raffiné un jour, il devenait le lendemain grossier par le geste et la parole, et n'hésitait pas à moquer la gravité des heures qu'il vivait en se livrant à quelques étranges pirouettes pour épater la presse à qui il ne pardonna jamais de critiquer ses démarches ou sa politique. Mais il fut et demeure un être exceptionnel dans le paysage politique un peu terne qui, depuis Sir John A. Macdonald, paralysait ce pays dont les citoyens redoutent comme une peste politique tout changement, tout renouvellement, tout rajeunissement de leurs principes, leurs traditions, leurs moeurs. Celui qui lui succédera aura du mal à trouver sa place, à s'inventer un style, à s'imposer à l'attention de ses concitoyens. M. Trudeau a dominé de si haut la colline parlementaire qu'il rendra exigeants ceux qui le détestaient, et encore plus sévères ceux qui l'aimaient.

Il aura été servi et desservi par ses qualités et ses défauts. Ce qu'il dit, fit et accomplit ne passa jamais inaperçu. Ce qu'il fera, dira et deviendra ne sera pas inaperçu. Que l'avenir lui soit clément.

POINT DE VUE

LA MORT À LA CARTE

Roger DUHAMEL
Collaboration spéciale

Vous vous souvenez du drame affreux de la Guyana? Devons-nous y découvrir une équation entre la désspiritualisation massive de notre époque et la prolifération des sectes les plus aberrantes et les plus cruelles? Ce qui avait surtout frappé l'opinion, c'était le caractère collectif de cette démarche suicidaire. Des hommes et des femmes ont agi comme des lemmings qui, obéissant à un appel mystérieux, décident de se précipiter en grappes dans une mort inutile et prématurée.

Malgré ce pénible précédent de Jonestown, le suicide a toujours été un geste individuel, sauf s'il découle d'un pacte amoureux entre époux ou amants. Bien qu'il corresponde à des lois mal définies, il semble suivre des modes dont les causes profondes nous échappent. La misère matérielle n'explique pas tout. L'Allemagne fédérale et le Japon, où les conditions économiques sont en général satisfaisantes, connaissent un taux de suicide très élevé chez les jeunes. Ces derniers seraient-ils les victimes de la satiété, de la saturation?

Les experts se perdent et se contredisent dans leurs tentatives d'explication rationnelle. S'agirait-il d'une maladie? Ce serait trop vite dit. Des gens en bonne santé et lucides mettent fin à leurs jours. Incapable de se résigner à la dégradation inévitable de l'âge, Montherlant se supprime. Sans être en mesure d'en apporter une démonstration indubitable, il est possible que certaines conduites suicidaires soient congénitales, inscrites dans le code génétique. Hemingway s'est tiré une balle tout comme son père l'avait fait avant lui. Quelques membres de la famille Malraux en ont agi ainsi.

C'est une illusion de soutenir que le suicide serait le triste apanage des sociétés dites civilisées. Maintenant que nous connaissons un peu moins mal, grâce notamment aux travaux de Lévi-Strauss, le comportement des primitifs, force nous est de constater qu'ils recourent eux aussi à la même forme d'évasion. Ils ne le font pas nécessairement pour satisfaire aux exigences rigoureuses d'un rite ancestral. Il est néanmoins reconnu que ces primitifs placent moins haut que nous le prix de la vie, qu'ils la sacrifient plus volontiers. Mais après Dachau et le Goulag, nous serions mal venus de donner des leçons à qui que ce soit...

Un certain pessimisme nous pousse à nous convaincre qu'il existe actuellement une recrudescence des suicides. Or les statistiques ne confirment nullement une recrudescence des suicides. Or les statistiques ne confirment nullement ce préjugé; elles indiquent au contraire une diminution constante depuis le début de notre siècle. Cependant cette donnée statistique ne s'applique pas aux jeunes du Québec où le taux des suicides des 15-24 ans est passé en une seule décennie de 8,8 à 27,8 pour cent.

Dans ce domaine, l'égalité entre les sexes ne se vérifie pas. Les hommes se suicident au moins trois fois plus que les femmes, bien que ces dernières se livrent beaucoup plus fréquemment à des tentatives avortées et infructueuses. Seraient-elles plus malhabiles ou mieux avisées?

Il n'est pas du tout assuré que l'urbanisation et l'industrialisation amènent plus de gens à choisir cette solution désespérée. On a déjà relevé que les suicides sont plus nombreux à la campagne que dans ces villes tentaculaires dénoncées par Verhaeren. D'aucuns vont jusqu'à prétendre que la paix prolongée n'offrant pas un exutoire à l'agressivité naturelle des hommes, ceux-ci corrigent la morosité quotidienne qui les débilite en se jetant aux extrêmes. Observation partiellement fondée, encore que cette pratique de la violence gratuite s'exerce plus volontiers contre autrui que contre soi-même.

À en croire certains, la démarche suicidaire ne serait pas un processus récursif; le candidat maladroit n'oserait pas récidiver! Le contraire semble plus conforme à la réalité. Des individus déprimés reviennent à la charge jusqu'à ce qu'ils aient enfin réussi. Sauf, bien entendu, les imposteurs qui s'arrangent pour se rater et être secourus en temps utile. L'écrivain Drieu La Rochelle, qui refait surface ces années-ci, ne parvint à ses fins qu'à son troisième essai.

Tout cela dit, le suicide brutal, si tragique soit-il de le noter, convient mieux à la jeunesse. L'âge venu, l'homme est moins empressé à se libérer lui-même de son fardeau. Je me souviens d'un ami, compagnon de croisière. Après le dîner, nous déambulions sur le pont et son humeur était aussi sombre que la nuit privée d'étoiles. Abandonné de sa maîtresse, il se demandait pourquoi il ne se jetait pas pardessus bord, pour en finir à jamais. Je lui fis assez sottement remarquer qu'on ne se tue pas à son âge — il dépassait un peu la cinquantaine. Il est mort récemment dans son lit, après avoir beaucoup souffert physiquement, il avait près de 80 ans. Guenille si l'on veut ma geunille m'est chère... Comme l'on s'attache au doux royaume de la terre!

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Des questions sur la santé de la femme

Confrontées régulièrement aux rouages d'un puissant appareil médical, de plus en plus de femmes s'interrogent sur les valeurs d'un système qui continue de perpétuer des situations qui les maintiennent dans un état de dépendance physique, psychologique, économique et sociale. Tous les jours, seules et dans un contexte de grande vulnérabilité, les femmes se butent à l'attitude paternaliste et souvent sexiste du corps médical. Elles se demandent notamment:

—Pourquoi elles sont victimes de surmédication lorsqu'elles vivent, par exemple, des phénomènes aussi naturels que la ménopause, l'accouchement ou les menstruations?

Une étude de Ruth Cooperstock a démontré que la prescription est surtout destinée aux femmes dans 69 p. cent des cas et que les psychotropes ont surtout la faveur des ordonnances dans une proportion de 35 p. cent. Entre l'âge de 20 et 30 ans, quatre fois plus de femmes que d'hommes reçoivent une ordonnance de médicaments affectant le système nerveux central. Après 30 ans, ce rapport passe à deux contre un «en faveur» des femmes.

—Quel sort la psychiatrie réserve aux femmes dépressives accablées par des fardeaux de travail? Les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à subir des traitements d'électrochocs... Seraient-elles, «de nature», plus folles que les hommes ou faudrait-il plutôt questionner leurs conditions de vie? (double tâche, ghettos d'emploi sous-payés, enfermement dans les stéréotypes sociaux).

—Quelle place on fait, dans les hôpitaux, aux demandes des femmes et des couples qui désirent que la naissance de leur enfant se fasse dans les conditions les plus naturelles possible? Certes, depuis les colloques «Accoucher ou se faire accoucher», certains hôpitaux se sont dotés d'une chambre de naissance, mais il faut voir de quelle façon ces chambres sont utilisées: on y reproduit souvent la même routine et le même type d'interventions qu'en salle d'accouchement classique et il semble que les critères d'admission y soient tellement restrictifs qu'un faible pourcentage des accouchements s'y déroulent (entre 2 et 24 p. cent selon les données du MAS). Une étude du Comité ministériel «sage-femme», portant sur la pratique de l'accouchement dans huit chambres de naissance au Québec, a montré que plus le pourcentage de gynécologues-obstétriciens était élevé dans un hôpital, moins la chambre de naissance était utilisée... On assiste de plus en plus à la fermeture de petits départements d'obstétrique et au regroupement des services d'obstétrique à l'intérieur de grands centres hospitaliers. En dépit des batailles menées par des groupes de femmes et par la population locale, le service d'obstétrique de l'Hôpital de Beauceville, où l'on s'efforçait de développer une approche humanisée de la naissance, a été fermé. Le même sort a été réservé au département d'obstétrique de l'Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc de Montréal et ce sera sans doute bientôt le tour de celui de l'Hôpital Notre-Dame. Et on attend toujours qu'un Comité ministériel se prononce sur la question de la reconnaissance des sages-femmes...

—Ce qu'il est advenu de la notion de retrait préventif pour les femmes enceintes et celles qui allaitent leur enfant? Théoriquement, ces femmes peuvent se prévaloir, depuis juin 1979 (loi 17 sur la Santé et la sécurité au travail), de ce droit au retrait préventif lorsque leur santé ou celle de l'enfant est menacée. Dans les faits, ce droit est interprété d'une manière de plus en plus restrictive.

—Quel sort a été réservé aux revendications des groupes de femmes pour l'avortement et la contraception libres et gratuits?

A l'automne 1980, une analyse publiée par la Coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit — une analyse toujours d'actualité — révélait que le service d'interruption de grossesses théoriquement offert par les centres hospitaliers est en réalité dispensé au compte-gouttes, les comités thérapeutiques étant souvent composés de professionnels réfractaires à l'idée d'avortement.

—Quels efforts sont faits dans les salles d'urgence pour accueillir correctement et humainement les femmes battues, victimes d'agression sexuelle, en état de choc ou de dépression?

Lancé à grand renfort de publicité par le gouvernement le 16 février dernier, le protocole médico-légal pour les victimes d'agression sexuelle a d'abord été conçu pour faciliter les poursuites judiciaires (cueillette des éléments de preuve permettant l'arrestation et l'inculpation de l'agresseur). Quelle assurance a-t-on que cet examen — qui comprend un déshabillage complet de la victime, un questionnaire et de nombreux prélèvements (poils, cheveux, sperme) — ne sera pas ressenti par la victime comme un second viol? La victime devra, dans un laps de temps relativement court, prendre la décision de porter plainte ou non contre son agresseur: sera-t-elle suffisamment informée du fait qu'une fois la plainte déposée, il ne lui sera plus possible de se désister? Rappelons qu'une jeune femme violée a récemment refusé de témoigner contre son agresseur, par peur de représailles, et qu'elle s'est retrouvée en prison pour outrage au tribunal...

Trouver nos solutions

Au cours de la dernière décennie, différents groupes, comités de condition féminine d'organisations syndicales, collectifs de femmes, mouvements d'auto-santé, ont entrepris de dénoncer les effets d'une médecine sexiste et trop souvent méprisante à l'endroit des femmes. Mais la remise en question devrait être le fait de **toutes** les femmes. Difficile à amorcer, cette démarche implique que les femmes doivent reconsidérer leur attitude trop souvent passive face au pouvoir médical, qu'elles doivent cesser d'avoir peur de faire valoir leurs opinions et leurs droits, qu'elles doivent s'informer davantage sur les effets des traitements qui leur sont prescrits, qu'elles doivent enfin démystifier le rôle de cet appareil tout-puissant.

Il n'est pas «normal» qu'une Québécoise sur deux ayant atteint la quarantaine ait déjà subi soit une ligature des trompes, soit une hystérectomie. Il n'est pas «normal» qu'on «tienne» des femmes pauvres, âgées ou isolées, aux valiums au lieu de travailler avec elles à améliorer leurs conditions de vie ou à leur tailler une place dans la communauté. Il n'est pas «normal» que des médecins se fassent des sous sur le dos de femmes peu informées.

Seule une prise de conscience collective permettra de mettre en place de nouvelles valeurs axées sur le respect et l'autonomie des femmes.

Hélène LÉVESQUE
Danielle RAJOTTE
Pour le Comité intersyndical
8 mars
Le 27 février 1984

Expérience pédagogique

Voici une brève esquisse concernant une expérience pédagogique de réflexion sur la sexualité, dont je peux témoigner comme professeur. Durant le déroulement d'un cours sur «Éthique et Politique», les problèmes de la vie sexuelle se présentent nécessairement. Les étudiants et étudiantes ont été invités à réfléchir librement sur des propositions présentées comme des hypothèses, en vue de résoudre, si possible, les nombreuses impasses qui soulignent le profond malaise de notre civilisation en ce domaine.

A partir d'un texte intitulé «Dialectique de l'alliance conjugale» — disponible au magasin scolaire, code 261-269 — des questions avaient été posées, avec recherche d'une conciliation, ou d'une réconciliation basique, synthétisant des aspects contraires au sein de la vie sexuelle-conjugale. Chacun connaît les échecs enregistrés dans l'entreprise d'établir et de maintenir un couple harmonieux qui dure, sans complications pratiquement insolubles.

Eh bien, les remarques libres, exprimées lors d'une interrogation écrite (avec choix personnel des questions), de la part de jeunes gens et de jeunes filles venant de milieux divers, et marquées d'orientations différentes, ces remarques m'ont frappé par leur convergence et par leur acuité d'analyse. Abordons ici un thème à peu près oublié (sinon tabou): celui des fiançailles.

Celles-ci s'étaient présentées à la réflexion comme une étape préliminaire, selon une vie sexuelle effective, c'est-à-dire avec partage orgastique, entre conjoints-fiancés. Une différence réelle quant au mariage-à-l'essai consiste en ce qu'intervient une promesse de mariage. Certes, on peut laisser tomber une promesse; mais il s'agit déjà d'un choix interpersonnel, fondement même du lien conjugal à parachever. Le fait à souligner est celui-ci: l'état «intermédiaire» des fiançailles (dissolubles) recevrait une appréciation positive remarquable, en particulier chez les femmes, si on en juge par les réponses écrites, assez élaborées, émises au cours de cet essai scolaire d'élucidation.

Les élèves ont «essentiellement» relié fiançailles et mariage: il s'agit alors d'un projet et déjà d'un «engagement». Un tel parle de la «solennité» d'une promesse, et tel autre, de l'achèvement «dans un proche avenir». Ce projet concerne des «futurs» qui sont dans «l'état de la promesse». Chacun «apprend» l'autre, et si une entente se confirme, se réalisera un mariage (tout court).

Mais en quoi ce dernier n'est-il pas encore, au «stade» des fiançailles, à l'étape de la plénitude? — Eh bien, l'orgasme partagé par les fiancés ne comprendrait pas formellement le coït. — Ici, les expressions des étudiants et des étudiantes (surtout de celles-ci) rivalisent dans l'appréciation favorable... Pourquoi penser «toujours à la pénétration» de l'homme? — «Le coït est limité, le non-coït est illimité.» — Il s'agit d'une modalité sexuelle «différente et même supérieure».

La sexualité en extériorité signifierait précisément une «extériorisation des sentiments». Le droit aux caresses est essentiel aux fiançailles. Dans cet état, avec cet esprit (car ce n'est pas que «du charnel»...), «pourquoi ne pas s'en tenir (temporairement) à ce niveau de l'expression affective?» — D'ailleurs, plusieurs «ont un plus grand désir de cette communion sensuelle». — Non seulement celle-ci est «tout aussi valable», mais c'est «l'union à son meilleur».

Le lecteur a saisi que des fiançailles, ainsi comprises — avec vie sexuelle et impliquant dissolubilité — excluent, par leur nature même, les problèmes d'une fécondité prématurée. Voilà une régulation des naissances authentiquement naturelle! À ce sujet, la réaction des étudiants et des étudiantes paraît significative.

Terminons ici ces extraits d'expressions libres et spontanées d'étudiants et d'étudiantes! Peut-être sera-t-on étonné. Ma conviction est, d'une part, que nous voici devant une manifestation de sincérité et de lucidité rarement exprimée chez des jeunes, hommes et femmes; et d'autre part, que cette conception théorique et pratique de fiançailles en vue d'un mariage — donc: «participant déjà» du lien conjugal, en accord avec la tradition et avec la doctrine catholique — ne contredit pas du tout — c'en serait plutôt un «développement» organique et vital... — le Message livré aux humains, il y a deux mille ans, par le Fils de l'Homme: Message auquel j'adhère d'une manière déterminée.

André DAGENAIS
Professeur de philosophie
au Cégep du Vieux-Montréal





Lysiane Gagnon

La maison des sciences

Où sera bâtie la future Maison des sciences et des techniques dont le gouvernement québécois s'apprête à doter Montréal?

Entre les deux sites possibles de l'île Sainte-Hélène et du Vieux-port, le gouvernement se range du côté des partisans de l'île Sainte-Hélène, au premier rang desquels on trouve l'actuelle administration municipale hantée par le désir de «revitaliser» les restes d'Expo 67. Et les témoignages contraires, entendus lors des audiences publiques de la semaine dernière, n'ont pas réussi à renverser la vapeur, même s'ils proviennent de milieux et d'individus dont la crédibilité, en matière d'équipements culturels urbains, est autrement plus sérieuse que celle d'un gouvernement provincial qui n'a cessé d'accumuler les bourdes à ce chapitre et d'une administration municipale à qui l'on doit la destruction d'une large partie du patrimoine montréalais.

Hélas, le débat s'obscurcit à cause de cette guerre que se livrent Québec et Ottawa sur le dos des Montréalais. Des groupes sérieux et désintéressés comme Héritage Montréal, l'ACFAS, le Conseil des arts de la CUM et plusieurs experts indépendants estiment que le site du Vieux-port serait préférable... Mais le projet du Vieux-port est une initiative fédérale et la MST est un projet du Québec. Et Québec boude tout ce qui vient d'un pouvoir rival... Piètre réaction, d'autant plus que le président de la Société du Vieux-port, l'ancien ministre (québécois) Paul Gérin-Lajoie, a offert au provincial de lui céder entièrement la portion du terrain requise par la MST.

• • •

Pour ce qui est de l'accessibilité, les deux sites ont leurs qualités et leurs défauts. L'île Sainte-Hélène a bien une station de métro, mais elle est moins facile d'accès (surtout l'hiver); le pont Jacques-Cartier est impraticable aux heures de pointe, vulnérable au mauvais temps et, une fois sur l'île, le moindre accrochage peut provoquer d'affreux embouteillages le long de l'unique route à deux voies. La circulation n'est pas facile non plus dans le Vieux-Montréal et les bouches de métro sont à une dizaine de minutes de marche du Vieux-port, mais ce site a au moins l'avantage d'avoir plusieurs voies d'accès. La solution idéale serait qu'on prolonge le métro jusqu'au port; mais un investissement public d'une telle ampleur serait-il justifié?

L'avenir de la MST dépendra davantage de son architecture, de son contenu et de la façon dont elle sera administrée que du site, dans la mesure où les deux sites proposés sont acceptables.

Sous l'angle de la thématique, cependant, il est assez clair que le site du Vieux-port est plus intéressant. On a beau évoquer le côté «futuriste» des structures rescapées d'Expo 67 (que les vents du fleuve achèvent lentement d'éroder), il va de soi que le Vieux-port — ce précieux morceau jusqu'ici inexploité de notre patrimoine urbain — a une vocation muséologique axée en outre précisément sur le développement scientifique, les transports, l'activité portuaire. Même si le choix de l'île Sainte-Hélène n'aurait rien en soi de catastrophique, il saute aux yeux que l'intégration de la MST dans un milieu et un décor qui lui convient — et à proximité, en outre, d'autres lieux de visite et des multiples restaurants du Vieux-Montréal —, constituerait pour le projet un atout de choix.

Pour les partisans de l'île Sainte-Hélène — dont l'AMARC, cette association créée par l'administration municipale, qui «pousse» pour le choix de l'île Sainte-Hélène parce que cela coïncide avec sa raison d'être, qui est de trouver une façon de rentabiliser les îles de l'Expo —, l'aspect thématique a moins d'importance. Comme l'écrivait un journaliste spécialisé dans ces questions, Alain Duhamel, «la MST apparaît d'abord (à l'AMARC) comme une «attraction» au même titre que la Ronde. On lui aurait proposé Disneyland ou un casino que son mémoire n'aurait guère varié dans son propos ou sa démonstration.»

• • •

Mais ce n'est pas seulement sous l'angle de la MST qu'il faut analyser les choses. Ce projet concerne le développement de Montréal, et il a une importance considérable dans la mesure où il ne reste plus beaucoup de «gros» équipement public à fortes retombées culturelles et socio-économiques à y bâtir; dans la mesure aussi où Montréal a absolument besoin d'une attention particulière, à l'heure où elle se trouve à tous égards déclassée par Toronto.

Autrement dit, au lieu de demander «ce que tel ou tel site peut faire pour la MST», il faudrait se demander «ce que la MST peut faire pour tel ou tel site» et comment l'implantation de cette Maison des sciences et des techniques peut le mieux servir Montréal.

L'île Sainte-Hélène a-t-elle tant besoin de ce «moteur» que constituerait la MST?... Les propres arguments des partisans de cet site se retournent contre eux: ils font valoir à coup de statistiques la popularité des îles de l'Expo qui attireraient, disent-ils, nombre de Montréalais et seraient l'attraction touristique numéro un de la métropole, dépassant même l'Oratoire!

L'île Sainte-Hélène est populaire? Tant mieux, mais alors quel besoin a-t-elle d'un équipement culturel aussi important que la MST? Même la grosse boule vide de Buckminster Fuller ne peut masquer l'évidente vocation de l'île, celle d'un grand parc de verdure à proximité d'une ville tragiquement dépourvue d'espaces verts. Pourquoi ne pas y construire des lieux d'activités pour les enfants? (Montréal, en comparaison avec Toronto et Vancouver, en a très peu.). Pourquoi ne pas y aménager d'autres pistes cyclables? Et les sports aquatiques? (Montréal n'a pas assez de piscines, et celles qui existent ont des horaires qui font l'affaire des employés davantage que du public.). Pourquoi ne pas y construire cet «anneau de vitesse» à l'intention des futurs petits Gaétan Boucher?

Le projet du Vieux-port est beaucoup plus organiquement lié à l'avenir de Montréal. Il ouvre sur le fleuve cette fenêtre si longtemps close. Il s'intègre au Vieux-Montréal, qui est le plus important arrondissement historique de l'Amérique et une incomparable attraction tant pour l'étranger que pour les résidents. Que la plupart des Montréalais ne sachent même pas où est le Vieux-port montre à quel point le fleuve leur a été «volé». Mais ils en découvriront vite la route pour peu que le projet parte du bon pied. Cette opération de restauration considérable et coûteuse, précédée de longues consultations bien plus poussées que la consultation-bidon à laquelle vient de se livrer le ministre Paquette, doit réussir... et, pour cela, intégrer des équipements culturels susceptibles d'amener dans le secteur non seulement du prestige mais des visiteurs, des résidents, d'autres établissements, une vie accrue.

Comme dit l'urbaniste Jean-Claude Marsan, «l'île Sainte-Hélène peut survivre sans la présence d'un musée, sa vocation manifeste étant celle d'un grand parc métropolitain. Pour réussir le réaménagement du Vieux-port, l'implantation de ce type de générateur d'activité publique est absolument nécessaire. Dans ce territoire de 175 hectares, il faut viser à un équilibre entre les investissements publics et privés... Les équipements compatibles avec le site et qui peuvent être développés par des instances gouvernementales ne sont pas légion.».

Le ministre Paquette suggère au Vieux-port d'amener chez lui le futur complexe de Cadillac-Fairview qui abritera l'OSM, oubliant, semble-t-il, qu'il s'agit là d'un projet à financement principalement privé et dont les promoteurs ont déjà choisi le centre-ville. Le ministre affirme aussi que remettre en question le site compromettrait le projet même d'une MST. Pourquoi? Il n'y a pas l'ombre d'une raison logique à cette obstination, sinon, bien sûr, le refus d'une coopération minimale avec le fédéral.

• • •

Quant à l'administration municipale, elle est, comme d'habitude, muette. Le maire se perd de nouveau dans un délire en forme de tour (cette fois, il s'agit de la tour de Radio-Canada sur la montagne: le maire veut une belle grosse tour), tandis que le principal parti d'opposition, dans un mémoire par ailleurs bien fait, reprend à peu près les arguments du ministre Paquette (à moins qu'il ne les ait inspirés). Le RCM avance toutefois, à l'appui de l'île Sainte-Hélène, un argument intéressant: la MST y jouirait d'une plus grande superficie et échapperait à la contrainte architecturale de l'intégration à un décor historique. Dommage que l'arbitraire gouvernemental, conjugué à l'apathie de l'administration municipale, empêche la poursuite de cet intéressant débat sur la place publique.

LA PRESSE

100 ans d'actualités



*NDLR - Le **8 mars 1913**, donc 71 ans jour pour jour avant la Journée internationale de la femme de 1984, LA PRESSE consacrait sa première page aux suffragettes. Les légendes des illustrations et le texte qui accompagnait cette page avaient une teneur qu'on jugerait éminemment sexiste aujourd'hui. C'est donc à lire avec un certain sens d'humour.*

.....

LE monde entier s'occupe aujourd'hui des suffragettes. Elles ont assez fait de bruit en Angleterre pour attirer l'attention universelle. On ne rit plus, maintenant, des agissements des « apôtres » du féminisme politique; elles sont devenues une cause de désordre extraordinaires que la police a bien du mal à réprimer, et les gouvernements se demandent quelles mesures il faudra prendre à l'avenir pour faire respecter la loi à ces énergumènes qui font une triste réputation à leur sexe, dans quelques pays. Il convient pourtant de faire une distinction entre les suffragettes anglaises et celles d'Amérique ; autant celles-là sont violentes, autant celles-ci se montrent pacifiques. Cela ne veut pourtant pas dire que les suffragettes américaines manquent de fermeté; au contraire, elles poursuivent leur but avec une constance digne d'un meilleur sort. Il faut, pourtant, convenir que dans nul autre pays au monde le féminisme fait plus de progrès qu'aux États-Unis, en ces dernières années. Les économistes les plus éclairés, toutefois, voient en cela un grand danger social. Les moins anti-féministes y trouvent une anomalie sérieuse.

Le titre de notre page fait tout de suite comprendre les trois catégories de femmes qui occupent aujourd'hui l'attention du monde entier. Il y a d'abord la femme, la vraie femme, celle qui, fille, épouse ou mère se consacre uniquement à la mission qui lui a été assignée par la Providence, la femme qui est l'ornement du foyer, et l'adoration de tous ceux qui l'entourent.

Il y a ensuite la suffragette modérée, celle qui, non contente de l'émancipation dont elle jouit dans notre société moderne, réclame, mais sans se livrer à des voies de fait et à des excès répréhensibles, des droits politiques qui ont été jusqu'ici l'apanage exclusif de l'homme. Le bon sens nous dit que ces femmes se trompent et que leur place n'est pas dans les assemblées politiques tumultueuses, dans les bureaux de votation ou dans l'enceinte du Parlement, mais au foyer, qui réclame sa constante présence. Pourtant, il serait difficile de ne pas reconnaître le droit qu'elles ont de présenter leur cause, de la discuter et de tâcher de la faire triompher. Les concessions qui ont été faites aux femmes, dans certains pays, comme aux Etats-Unis, les autorisent, pour ainsi dire, à continuer la campagne destinée à faire étendre davantage leurs privilèges politiques.

Mais il est une classe de suffragettes que l'humanité repousse : ce sont celles qui, comme à Londres, se livrent à toutes les violences, au crime même, sous prétexte de réclamer justice. Celles-là, la société ne peut les souffrir; elles cessent d'être femmes pour devenir furies, et l'autorité ne peut que les traiter comme elles le méritent, c'est-à-dire avec toute la rigueur qui doit poursuivre les criminels.

LA LOI DU CADENAS EST ULTRA VIRES

Décision des juges de la Cour Suprême à huit contre un

OTTAWA, 8 — La Cour Suprême du Canada, à une majorité de huit juges contre un, a déclaré ce matin **(8 mars 1957)** que la loi de la province de Québec intitulée « Loi protégeant la province contre la propagande communiste », mieux connue sous le nom de « loi du cadenas », dépasse dans son ensemble la juridiction du Parlement de la province.

Les juges Kerwin, Rand, Kellock, Locke, Cartwright, Fauteux, Abbott et Nolan sont unanimes à déclarer la loi inconstitutionnelle, tandis que le juge Robert Taschereau exprime l'avis que le cas particulier dont a été saisie la Cour Suprême n'aurait pas dû être entendu par ce tribunal, le sujet du litige étant périmé. En plus d'affirmer que la Cour Suprême n'avait pas à entendre cette cause, M. Taschereau se prononce sur l'aspect constitutionnel de la question et déclare qu'à son avis la loi dite « du cadenas » est de la compétence du Parlement provincial.

(Me L.-Emery Beaulieu, l'un des représentants du procureur général dans cette affaire, a déclaré qu'il ne savait pas encore si la cause serait portée en appel au Conseil privé, à Londres. «Pour le moment, a-t-il dit, je n'ai aucune instruction. Je communiquerai avec le procureur général. C'est lui qui décidera de la question.»)

Bien qu'on ne puisse connaître, à Ottawa, les intentions du procureur général de la province de Québec, il n'est pas impossible que la cause soit portée devant le Conseil privé de Londres. Les appels au Conseil privé, en matière civile, n'ont été abolis qu'à l'automne de 1949 et la cause initiale, qui a donné lieu à l'appel décidé aujourd'hui, a été inscrite devant les tribunaux de la province de Québec en janvier 1949. Elle est donc antérieure à l'abolition des appels au Conseil privé et pourrait par conséquent être portée à Londres.

On sait qu'à l'origine, il s'agit d'une affaire de loyer. Le plaignant, John Switzman, de Montréal, était sous-locataire d'un logement dont la propriétaire était Mme Freda Ebbling. Celle-ci avait invoqué la « loi du cadenas » pour expulser le sous-locataire, alléguant qu'il utilisait son logement pour faire de la propagande communiste.

Le juge Taschereau soutient que le bail était expiré en 1950 et le plaignant ne réclamant pas de dommages matériels, il n'y a plus de litige et que la cause n'a pas à être entendue.

Les autres juges, cependant, sont d'avis que le plaignant a attaqué la constitutionnalité de la loi et que, comme le procureur général de la province est intervenu dans cette cause pour défendre la validité de la loi, la Cour Suprême a le devoir de se prononcer sur ce point. Et huit juges sur neuf en viennent à la conclusion que la loi n'est pas de la compétence provinciale, parce qu'elle fait un crime d'un acte qui devrait relever du code pénal, donc de la juridiction fédérale.

M. Taschereau, sur ce point, exprime l'avis que les fins pour lesquelles est utilisé un logement relèvent du droit civil, non du droit pénal, et que par conséquent la loi est constitutionnelle.

Le juge Gérard Fauteux n'est pas d'accord avec son collègue québécois. Il se rallie au point de vue exprimé par le juge en chef et conclut : « Etant d'avis que la matière véritable de la loi incriminée est une matière de droit criminel et, comme telle, de la compétence exclusive du Parlement (fédéral), il n'est pas nécessaire de considérer les autres moyens soulevés par l'appelant pour disposer de cet appel et conclure à l'inconstitutionnalité de la loi ».

L'affaire Cordélia Viau (10)

PLUS QU'UN JOUR !

Les cercueils des deux condamnés sont commandés. --- Le citoyen Radcliff retardé dans ses opérations.

(spécial à «La Presse»)

STE-Scholastique, 8 — Le bourreau Radcliff, qui est allé à Montréal hier soir, chercher la potence qu'on veut lui imposer, a manqué son train ce matin **(8 mars 1899)**, et ses ouvriers qu'il a engagés à Montréal, sont arrivés à Ste-Scholastique, de même que ses bois lui restent absents, et les confectionneurs de l'échafaud restent dans le plus profond embêtement.

C'est la potence qui devait servir à Mann qui est arrivée à Ste-Scholastique, ce matin, démontée, en pièces artistement menuisées, peintes en rouge sang, vernies et numérotées. En l'absence du bourreau, directeur des apprêts de l'exécution, les ouvriers s'amusent à préparer les pièces qui formeront la plateforme sur laquelle s'installera la trappe. La potence sera fixée au mur nord de la cour de la prison. La fenêtre de Parslow donne sur ce mur. On a voulu couvrir la fenêtre, mais Sam a demandé de le laisser se familiariser avec l'idée de la mort.

Le révérend Père qui prépare les malheureux condamnés à la mort, les shérifs et les autres autorités nous demandent de rectifier certaines faussetés qui se sont glissées dans les journaux. Il n'est pas vrai que Cordélia Viau ait jamais demandé de servir la messe qui sera célébrée le matin de son exécution. Il n'est non plus vrai que la potence est arrivée hier à Ste-Scholastique. Il n'est non plus vrai que les hôteliers de l'endroit refusent de recevoir le bourreau chez eux. Un hôtelier l'a reçu. Mais ce qui est vrai, c'est que la population de Ste-Scholastique se dispose à faire un fort mauvais parti au citoyen Radcliff, s'il prétend faire le fanfaron comme il l'a fait à Joliette. La population a demandé l'exécution des deux meurtriers de St-Canut, et elle l'a obtenue. Il ne faut pas de raffinement à la juste vengeance. (...)

Ce matin, les condamnés à mort ont reçu leurs parents. Cordélia Viau, qui n'a pas pleuré depuis longtemps, a versé des larmes à la vue de son vieux père.

La mère de Parslow est aussi allé voir son fils. La malheureuse femme a dû quitter son lit où le clouait la maladie, pour se rendre à Sainte-Scholastique. Les médecins disent qu'elle ne surmontera point cet effort. (...)

De par l'article 995, le code prévoit que le corps du supplicié doit être enterré dans le terrain qui aura servi à l'exécution, c'est-à-dire dans la cour de la prison; mais dans le cas actuel, les avocats des deux condamnés ont demandé au gouvernement d'adopter un ordre en conseil, qui permettra aux deux familles d'inhumer les deux cadavres au cimetière de Saint-Canut. (...)

Les deux cercueils pour les condamnés sont déjà ordonnés et seront prêts demain soir. Ce sont les avocats qui s'occupent de ces préparatifs lugubres.

Les deux suppliciés seront inhumés à Saint-Canut, au même cimetière où repose leur victime, Isidore Poirier.

C'EST ARRIVÉ UN 8 MARS

1983 — Décès à l'âge de 85 ans de l'historien Robert Rumilly.

1976 — Un accident de construction fait quatre morts au Parc olympique.

1974 — Ouverture de l'aéroport Charles-de-Gaulle, en banlieue de Paris.

1971 — Joe Frazier bat Muhammad Ali aux points, et conserve son championnat du monde des poids lourds.

1963 — Les Baatistes prennent le pouvoir en Syrie à l'occasion d'un coup d'État sanglant.

1957 — La police découvre une bombe à retardement à la Gare centrale, après avoir abattu André DeBlois, qui s'était transformé en bombe vivante. — L'Égypte rouvre le canal de Suez mais limite le tonnage des navires à 500 tonnes en attendant la fin du draguage des navires coulés pendant la guerre.

1954 — Le général Naguib est réinstallé dans ses fonctions de président d'Égypte. — Les États-Unis et le Japon signent un accord d'assistance mutuelle.

1948 — On annonce que M. l'abbé Léonce Boivin, des Éboulements, reçoit une médaille de l'Académie française pour son ouvrage *Combat social*.

1930 — Décès à Washington de William-Howard Taft, le seul homme qui ait été président et juge en chef des États-Unis d'Amérique.

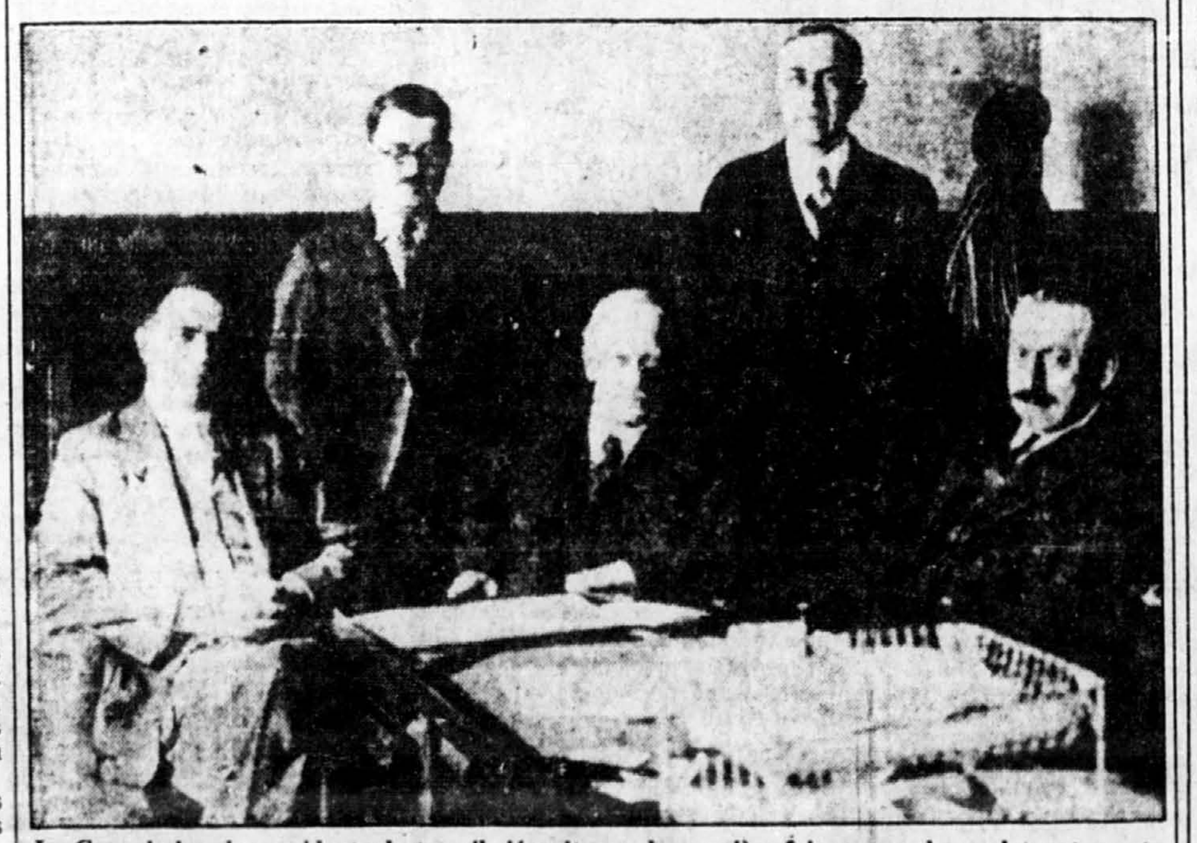
1921 — Le premier ministre Eduardo Dato, d'Espagne, est assassiné en pleine rue.

1892 — De Boucherville et ses conservateurs remportent une brillante victoire aux élections générales provinciales en gagnant 55 des 73 sièges.

ACTIVITÉS

■ Exposition de photos et de caricatures

Bibliothèque municipale de Brossard — Les citoyens de Brossard sont de très grands usagers de leur bibliothèque municipale. Mais d'ici le 27 mars, lors de leur passage à la bibliothèque, ils auront l'occasion de voir une collection de photos, de caricatures et de bandes dessinées faisant partie de l'exposition itinérante des cent ans de LA PRESSE.



La Commission des accidents du travail siégeait pour la première fois au grand complet, cet avant-midi *(8 mars 1929)*, à ses bureaux à Montréal, 59, rue Notre-Dame est. Assis, de gauche à droite : MM. O.E. Sharpe, Robert Taschereau, président, et Simon Lapointe; debout, (à gauche) Me Maurice Parent, conseiller légal, et M. Joseph Gauthier, ces deux derniers représentant la commission à Montréal. Les trois commissaires siégeront de nouveau ici cet après-midi et demain avant-midi. Ils sont venus entendre certains intéressés dans plusieurs causes actuellement devant la commission.

115 MAGASINS partout près de chez vous

ATLANTIQUE

COMPOSEZ 253-8880 pour la succursale près de chez vous

GARANTIE* Sur composants électroniques selon les termes et conditions mis en vigueur par les fabricants à la date d'achat.

REMBOURSEMENT* La différence de prix si nos composants électroniques sont vendus moins cher aux mêmes conditions durant les 30 jours suivant l'achat.

ÉCHANGE* Tout élément de votre système électronique pour un modèle plus avancé durant les 30 jours suivant l'achat.

RCA ◆ LUXMAN ◆ harman/kardon ◆ SANYO ◆ PIONEER ◆ HITACHI ◆ FISHER ◆ SONY

OBTENEZ ENCORE PLUS DE VOTRE VIDÉO

AVEC

PIONEER®

899.99

SX-40 (PIONEER)
- RÉCEPTEUR SX-40
- 76 watts rms (total)
- très faible distorsion
- contrôle par ordinateur
- digital

MAGNÉTOCASSETTE CT-20
- Filtres Dolby
- métal normal CRO_2
- touche sensible

TABLE TOURNANTE PLS-40
- entrainememt direct
- retour automatique
- quartz
- cartouche Schure incluse

HAUT-PARLEURS JANIS 5
- 3 voies
- 65 watts
- haute fidélité

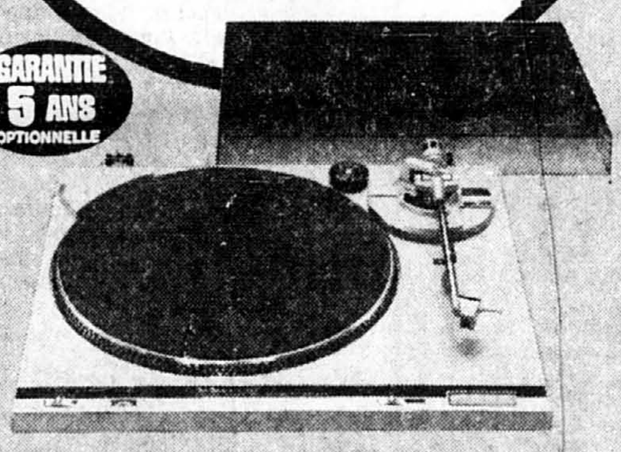


GARANTIE 5/10 ANS OPTIONNELLE

Technics

SLB-200
cartouche optionnelle

139.99



GARANTIE 5 ANS OPTIONNELLE



BOSE

HAUT-PARLEURS AVEC ÉGALISATEUR

LA LIGNE COMPLÈTE BOSE EST MAINTENANT DISPONIBLE DANS TOUS LES MAGASINS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE SEULEMENT

GARANTIE 10 ANS OPTIONNELLE

harman/kardon

CD-91
- TOUCHES SENSIBLES
- DOLBY
- ÉJECTION EN DOUCEUR
- NORMAL, CRO^2 MÉTAL

369.99



GARANTIE 5 ANS OPTIONNELLE

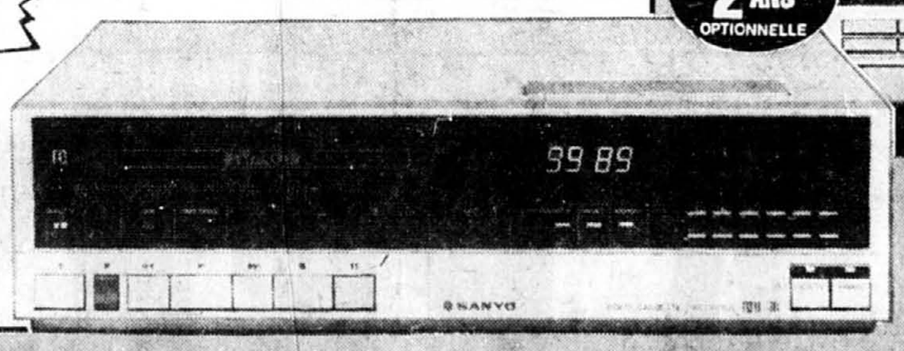
RCA ◆ TEAC ◆ SONY ◆ HITACHI ◆ FISHER ◆ PIONEER ◆ SANYO ◆ harman/kardon ◆ PHILIPS ◆ INTELLIVISION ◆ COMMODORE ◆

SANYO

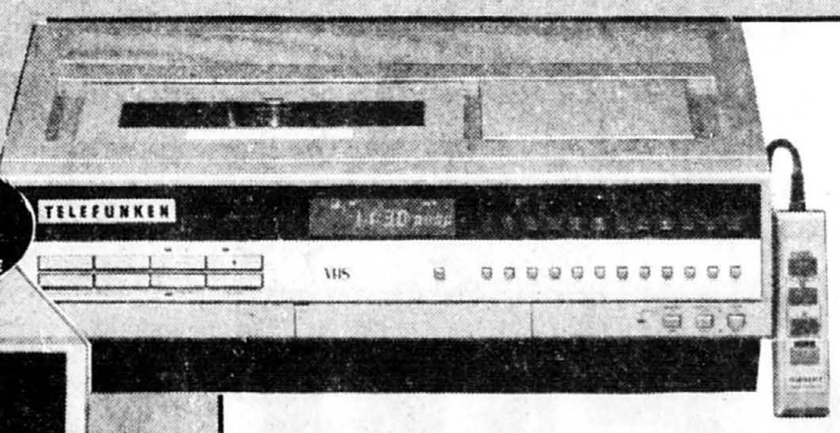
499.99

NOUVEAU MODÈLE 1984

SANYO VCR-4590 BETA
- programmation 8 jours/1 émission
- chargement frontal
- sélecteur électronique 12 positions
- recherche visuelle Betascan en marche arrière-avant
- modèle slimline



GARANTIE 2 ANS OPTIONNELLE



8300
- MAGNÉTOSCOPE VHS À COMMANDE À DISTANCE
- enregistrement de 8 heures
- minuterie de 14 jours/1 événement
- pause visuelle et recherche
- commandes de «lovic» à solénoide
- commande à distance câblée de 5 fonctions
- éjection lente motorisée
- compteur de bande électronique
- enregistrez sur un canal — regardez sur l'autre
- tuner électronique à 12 positions
- rebobinage automatique de fin de bande
- 91 canaux

TELEFUNKEN 599.99

HITACHI

CT-1322
- 14 pouces
- Fini noyer
- ajustement automatique
- UHF VHF
- 100% transistorisé

399.99



GARANTIE 5 ANS OPTIONNELLE

AVEC TOUT ACHAT DE $500. ET PLUS
ABONNEMENT GRATUIT
AUX CLUBS VIDÉO ATLANTIQUE SUIVANTS:

ANJOU	354-4300
ST-BRUNO	461-1455
BROSSARD	465-0764
ST-JEAN	349-2581
LAVAL	682-3369
ST-LAURENT	336-5710
MONTREAL	731-0230
SHERBROOKE	(819) 564-7622
TROIS-RIVIÈRES	(819) 373-9681
GREENFIELD PARK	671-4500

SONY®

KV-1931
- 20 pouces
- syntonisateur bouton poussoir
- série trinitron
- 100% transistor
- UHF VHF

699.99



GARANTIE 5 ANS OPTIONNELLE

L'ENTREPÔT DE L'EST:
6060, BOUL. MÉTROPOLITAIN EST 253-8880
(sortie Lacordaire)

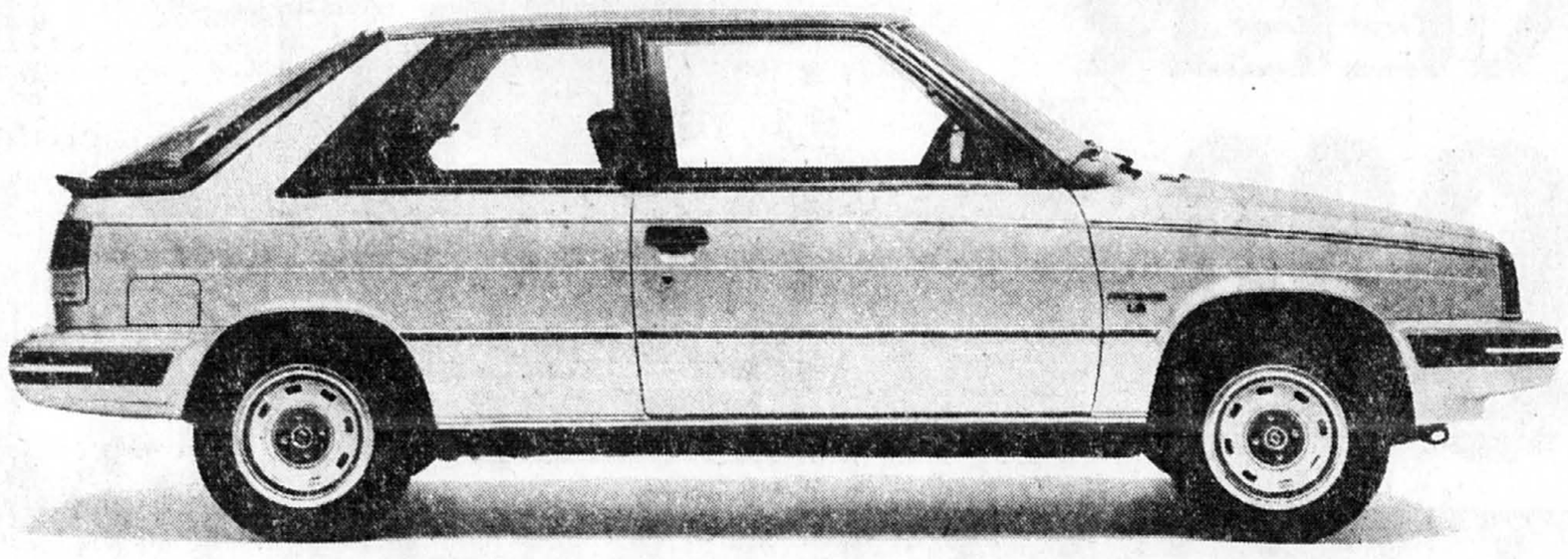
L'ENTREPÔT DE L'OUEST:
MAIL WEST ISLAND
(sortie boul. des Sources de la Transcanadienne) 683-1943

L'ENTREPÔT DU NORD:
CENTRE COMMERCIAL ST-MARTIN
949, BOUL. CURÉ-LABELLE 682-0550

L'ENTREPÔT DU SUD:
PLACE GREENFIELD PARK
457, BOUL. TASCHEREAU 671-4290

Une Encore à 7,454$* Garantie 5 ans ou 80 000 km.

C'est ce que vous offre votre concessionnaire AMC/JEEP/RENAULT sur toute Renault Encore livrée entre le 1er et le 31 mars 1984.



Voilà une offre fantastique qui est valable sur deux modèles à succès, la Renault Encore et la Renault Alliance. Et quelle garantie: 5 ans ou 80 000 km incluse dans le prix, $7454* pour la Encore ou $7654* pour l'Alliance. Mais évidemment comme toute bonne chose a une fin, cette offre prendra fin le 31 mars 1984. Donc hâtez-vous et rendez-vous sans plus tarder chez votre concessionnaire AMC/JEEP/RENAULT.

AMC Jeep RENAULT

*Prix du modèle de base incluant le dégivreur arrière et le transport de la voiture. La taxe de vente, les frais de préparation et d'immatriculation sont en sus. Certains concessionnaires peuvent vendre en-dessous du prix annoncé. Certains équipements illustrés sont offerts en option.

Les concessionnaires AMC/JEEP/RENAULT du Montréal métropolitain.

Le Cartier AMC/JEEP Ltée.
10,300 Boul. Pie IX
Montréal 323-4330

Automobiles Newman Ltée.
7200 Boul. Newman
Ville LaSalle 363-7210

Micor Auto Inc.
12,305 Rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles 645-1611

À Ma Baie Automobile Inc.
9790 Boul. Gouin Ouest
Pierrefonds 684-4400

Concordia Auto Ltée.
8065 Rue Lajeunesse
Montréal 273-2373

Automobiles Ville-Marie Inc.
2995 Rue Hochelaga
Montréal 527-8525

Laval Auto Inc.
4650 Boul. Dagenais
Laval Ouest 627-4731

Automobile de St-Lambert Inc.
860 Boul. Taschereau
Greenfield Park 676-7901

Rendez-Vous Auto Ltée.
9000 Boul. Taschereau
Brossard 659-7603

Auto Voisin Inc.
1215 Boul. des Laurentides
Laval 668-9222

Garage Spécial Service Inc.
10 Auto Plaza
Pointe-Claire 694-4841

Automobile Montréal Dauphine Ltée.
12,050 Boul. Laurentien
Montréal 331-6130

Garage H. Fortin Ltée.
148 Boul. Labelle
Laval, St-Rose 625-2491

Garage Eddy Doyle Inc.
2280 Boul. St-Joseph
Lachine 637-7511

Auto Montréal Sud Inc.
2066 Chemin Chambly
Longueuil 670-8410

Auto Stop A.C. Inc.
276, Boul. d'Anjou
Chateauguay 692-1242

Automobile l'Aiglon Ltée.
401 Boul. Des Seigneurs
Terrebonne 471-4647

Automobiles Sega Inc.
665 Ouest Boul. Clairevue
St-Bruno 653-3333

Auto Gibraltar (1981) Inc
2032 Boul. Labelle
Chomedey, Laval 687-3123

Lareau Automobiles Inc.
1824 Rue Ste-Catherine Ouest
Montréal 937-7785

2085 Rue Ste-Catherine Ouest
Montréal 937-9551

Roger Bernard Automobiles Inc.
133, 1ère avenue
Île Perrot 453-5850

EN BREF

Santé: 30 changements

■Le ministre de la Santé, Monique Bégin, a déposé hier aux Communes une trentaine d'amendements au controversé projet de loi C-3 sur la santé au Canada. Ces modifications dans la formulation du projet sont destinées à calmer les provinces, le Québec comme les autres, qui craignaient qu'Ottawa tente de s'arroger de nouveaux pouvoirs. Mme Bégin a rappelé que le projet a toujours visé à interdire les tickets modérateurs dans les hôpitaux et la surfacturation des médecins. Un paragraphe est ajouté au préambule pour spécifier qu'il ne vise pas à modifier les pouvoirs, droits et privilèges des provinces en matière de santé.

Livre blanc en retard

■Le ministre des Finances, Jacques Parizeau, craint que sa réforme tant attendue du système fiscal provincial ne doive être encore reportée. En présentant son budget, l'an dernier, M. Parizeau avait affirmé que la réforme fiscale influerait sur son budget de cette année. Il reconnaît maintenant qu'elle ne sera pas prête à temps. Le ministre prépare depuis des mois un programme de réforme fiscale destiné à corriger «certaines injustices» et à encourager les prestataires de l'assurance-chômage et du bien-être social à retourner sur le marché du travail.

Chasse aux phoques

■Le gouvernement fédéral envisage d'interdire la chasse aux phoques qui se déroule tous les printemps au large de Terre-Neuve et du Québec, et qui suscite la violente réprobation des écologistes, européens surtout. «Nous n'avons encore pris aucune décision, mais nous étudions la question», a déclaré hier le ministre des Affaires extérieures, Allan MacEachen. Ces propos ont toutefois été démentis par le ministre de la Pêche, Pierre De Bané, qui a affirmé qu'il était exclus que le gouvernement interdise la chasse aux phoques.

Réponse commune

■Les procureurs généraux des provinces se sont réunis hier à Toronto pour tenter de mettre au point une réponse commune à la proposition du gouvernement fédéral d'amender le Code pénal. Les représentants des provinces, à l'exception de l'Alberta, participaient à cette réunion, présidée par le procureur général de l'Ontario, Roy McMurtry. Le mois dernier, le ministre de la Justice, Mark MacGuigan, a soumis ce projet d'amendement, qui prévoit des peines plus sévères pour les conducteurs en état d'ivresse, une simplification des procédures judiciaires et un traitement plus équitable des victimes de crimes.

Financement à repenser

■Le mode de financement du programme d'assainissement des eaux aurait avantage à être corrigé de façon à ce que le gouvernement contribue aux frais d'exploitation. C'est l'avis qu'a exprimé le président de l'Union des municipalités du Québec, Francis Dufour, à l'occasion d'un colloque tenu à Québec dans le cadre du congrès annuel de l'Association québécoise des techniques de l'eau. Selon lui, le mode de financement actuel crée un conflit d'intérêts puisque le gouvernement provincial, qui subventionne les projets à 90 p. cent, tente de réduire les coûts de construction des ouvrages, tandis que les municipalités se préoccupent des coûts d'exploitation.

Vaut mieux y aller

■Le boycottage, par les municipalités du Québec, du congrès de la Fédération canadienne des municipalités pourrait être une bonne idée, mais le Québec pourrait exercer plus d'influence en y participant qu'en s'abstinant de le faire. C'est l'opinion qu'a émise le président de l'Union des municipalités, Francis Dufour, en parlant du congrès de la FCM, prévu pour le mois de juin à Winnipeg. Il commentait la suggestion du conseil municipal de Granby que les municipalités québécoises boycottent le congrès pour souligner le problème des droits linguistiques des Franco-Canadiens.

ENFIN LA PRESSE LE DIMANCHE!

Parce que le dimanche aussi ça prend tout un journal!

LE journal, c'est la presse 100 ans

EN BREF

Train d'atterrissage

■ Si les membres d'équipage avaient utilisé le train d'atterrissage d'un Boeing 767 d'Air Canada de façon adéquate lors d'un atterrissage d'urgence à l'aéroport de Gimli, au Manitoba, l'été dernier, la manoeuvre se serait faite plus en douceur, déclare un rapport du Bureau fédéral de la sécurité aérienne. L'appareil 767 avait subi une panne sèche lors d'un vol entre Montréal et Edmonton et a plané jusqu'à un vieil aéroport militaire désaffecté au nord de Winnipeg.

Assassinat commandé

■ Le témoin-vedette au procès de trois des présumés auteurs du vol de l'Alliance Blindée à Trois-Rivières, le délateur Gilbert Bouvier, a fait d'autres révélations hier sur un assassinat qu'il aurait commandé. Bouvier a avoué à la cour qu'il avait remis à un individu entre $5 000 et $10 000 pour éliminer un témoin qui aurait pu devenir gênant dans la cause du vol, perpétré contre la compagnie Brinks, à Hull, il y a quelques années.

Décision farfelue

■ Le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, M. Jean-Louis Harguindeguy, qualifie de « farfelue » la décision de la CSST qui vient d'intenter une poursuite de $300 000 contre lui. « Si le président de la CSST n'a rien que ça à faire, il n'a pas grand problème dans son organisme et on va se charger de lui en trouver s'il le faut », a-t-il affirmé hier.

Identification difficile

■ Les consommateurs ne peuvent qu'espérer qu'ils achètent du boeuf de catégorie A quand ils paient le gros prix puisque les détaillants ne sont pas obligés de vendre de la viande de première qualité s'ils n'y tiennent pas. Les règlements fédéraux n'exigent pas que la catégorie du boeuf soit indiquée dans la publicité ni sur l'emballage à moins que le consommateur se procure un quartier pesant au moins 11 kilogrammes (24.2 lb).

Jour du Seigneur

■ La Cour suprême du Canada a pris en délibéré, hier, la cause d'une pharmacie de l'Alberta qui veut ouvrir ses portes le dimanche. L'avocat de Big M Drug Mart, Me Tim J. Boyle, a demandé au plus haut tribunal du pays de maintenir le jugement de la Cour d'appel de l'Alberta qui déclare inconstitutionnel l'article de la Loi du Jour du Seigneur qui ordonne aux magasins de fermer le dimanche. Pour Me Boyle, cet article remontant à 1906 viole la garantie de liberté de religion accordée par la Charte des droits de la personne, en obligeant la compagnie à se plier à une obligation religieuse.

GÉRANT DE BUREAU-COMPTABLE POUR COMPAGNIE IMMOBILIÈRE

Voici une excellente occasion de carrière en gérance de bureau. Personne douée pour la vente, avec solide formation en comptabilité et expérience en gestion immobilière et location.

- ☐ Personne bilingue pouvant se charger du travail de bureau.
- ☐ Personnalité agréable, candidat(e)s pouvant traiter avec locataires appartenant au monde des affaires.
- ☐ Expérience de la location et faculté d'intéresser de nouveaux locataires.

Poste permanent, perspectives de carrière à Montréal, travail sans intermédiaire avec les administrateurs.

Salaire négociable. Discrétion assurée.

Veuillez mentionner votre numéro de téléphone dans votre réponse. Merci.

La Presse, réf. 13060
C.P. 6041, succ. «A»
Montréal, Québec
H2Y 3S1

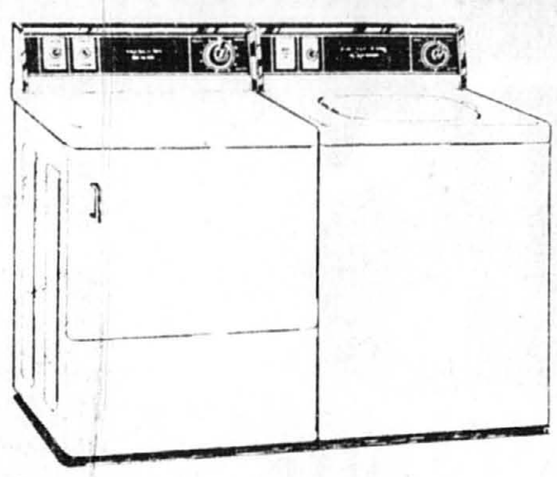
LE ROMANTISME



Chambre à coucher 6 mcx

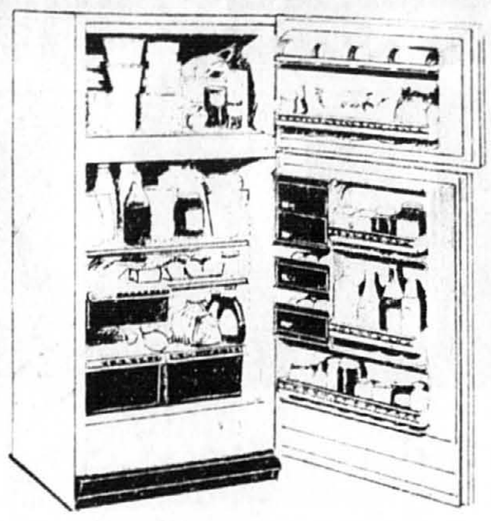
Uniquement un artiste pouvait donner au chêne une telle allure contemporaine. Le secret réside dans le discret placage de rotin à la tête du lit et au miroir et dans le choix sélectif des poignées de portes et tiroirs. L'ensemble comprend: un bureau triple, un miroir à volets, une commode à portes et tiroirs, deux tables de chevet et une tête de lit 54/60.

1899$ 6 mcx



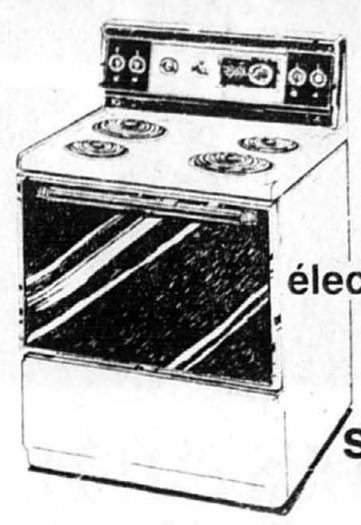
Sécheuse

- Cycle à minuterie
- Choix de 3 cycles
- Choix de 3 températures
- Dessus de travail et tambour en porcelaine
- Filtre à charpie "inoubliable"
- Séchage à vide



Laveuse

- Agitateur spiralator
- 3 niveaux d'eau
- 3 cycles
- 1 réglage de vitesse de lavage/ essorage
- 2 réglages de températures de lavage/rinçage préajustés
- Filtre à charpie de recirculation autonettoyant
- Distributeur d'agent de blanchiment
- Système de rinçage-vidage-essorage



Réfrigérateur 15 pi. cu. sans givre

- Compartiment à beurre et fromage
- Deux bacs à oeufs amovibles
- Bacs à légumes jumelés
- Garde-viande
- Congélateur de 143 lbs
- Poignée et garniture de luxe

Cuisinière 30 po.

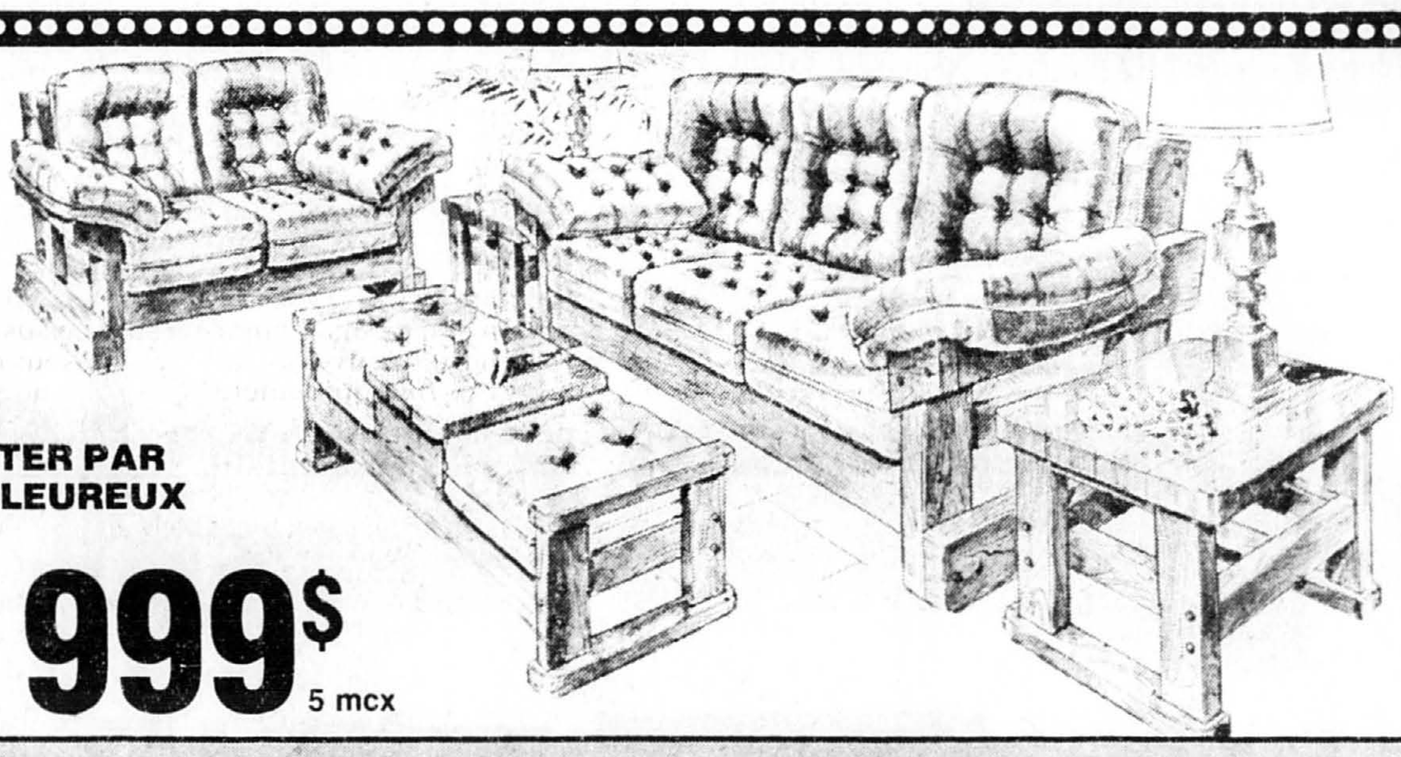
- Horloge automatique, minuterie de four et compte-minutes
- Prise pour petits appareils
- 2 éléments de luxe de 8" et 2 de 6"
- Commande variable du gril
- Porte de four en verre noir
- Poignée de luxe

4 appareils électroménagers pour seulement

1999$

Service et livraison inclus

LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 80 KM DE MONTRÉAL



LAISSEZ-VOUS GÂTER PAR CE COMFORT CHALEUREUX

D'un confort douillet grâce à ses coussins épais et moelleux, il offre des montants en pin pour une solidité accrue. Le sofa causeuse, table à café et les deux tables de bout sont à vous pour seulement:

999$ 5 mcx

BRAULT & MARTINEAU

"C'est là qu'ça se passe !"

VISA — MasterCard

7930 SHERBROOKE EST, MONTRÉAL, MÉTRO BEAUGRAND 353-7330
382 BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL 667-3210
1130 DOLLARD, VILLE LASALLE 364-6110
6875 JEAN-TALON, ST-LÉONARD 254-9455, PRÈS DES GALERIES D'ANJOU
3245 CHEMIN CHAMBLY, LONGUEUIL, COIN ROBERVAL 679-1260

MONTRÉAL, DIMANCHE 11 MARS 1984, 100e ANNÉE

la presse 100 ans

DÈS DIMANCHE, DANS LA PRESSE DU DIMANCHE :

TOUT UN JOURNAL
Toute une équipe de vos journalistes préférés vous apporte le compte rendu détaillé des plus récents événements du monde sportif, artistique et de l'actualité.

CAHIER SPORT
Les tout derniers résultats et les commentaires d'experts tels Réjean Tremblay, Pierre Trudel, Bernard Brisset, Michel Blanchard etc... le tout toujours en cahier amovible.

VIE ARTISTIQUE
Critiques et spectacles à ne pas manquer selon Francine Grimaldi, Luc Perreault, Louise Cousineau, et plusieurs autres.

NOUVEAU FORMAT
De l'humour de Girerd à la bonne chère de Françoise Kayler, toute une information comme vous l'aimez dans un nouveau format 2 dans 1 parfaitement adapté à votre dimanche!

Les secrets de la leucémie et du SIDA mis au jour ?

■ TORONTO (PC) — Des chercheurs canadiens ont réussi à isoler un gène qui pourrait ouvrir aux scientifiques du monde entier la porte du système complexe de l'immunité de l'organisme humain. Ils travaillaient à une telle fin depuis 20 ans.

La réussite, espère-t-on, devrait permettre le diagnostic et le traitement de la leucémie et d'autres maladies reliées au système immunitaire du corps humain comme l'arthrite rhumatismale, le SIDA ou des problèmes comme celui du rejet lors d'une greffe d'organe ou des enfants devant être maintenus dans une atmosphère aseptisée pour survivre.

C'est M. Tak Mak, biologiste en chef des huit chercheurs de l'Institut ontarien du cancer, qui a annoncé la nouvelle hier, au cours d'une conférence de presse.

Le gène isolé devrait permettre aux scientifiques de comprendre comment le système immunitaire naturel fait la distinction entre les matériaux étrangers qui doivent être rejetés et les propres cellules de l'organisme.

Au même moment, des chercheurs de l'université Stanford de Californie ont annoncé qu'ils avaient également réussi à isoler le gène en question à partir de cellules de souris. L'équipe canadienne a réussi son exploit à partir de cellules humaines.

Encore plusieurs années

M. Mak a expliqué que le gène transportait les informations cellulaires nécessaires pour produire une protéine « réceptrice » à la surface des lymphocytes T, des cellules jouant un rôle prépondérant dans la protection de l'organisme contre les maladies.

« En procédant au clonage du gène, nous sommes maintenant capables de comprendre le code et la façon selon lesquels la cellule T réceptrice est apte à pouvoir chercher quoi que ce soit d'étranger dans l'organisme et l'annihiler », a encore expliqué M. Mak.

Déjà, le clone du gène est utilisé comme sonde pour diagnostiquer la leucémie. Il permet aussi aux médecins pratiquant dans des régions éloignées des grands centres d'expédier des échantillons de tissus pour être analysés, sans que la personne atteinte de leucémie ait à parcourir de longues distances.

M. Mak a rappelé que l'utilisation de ce gène était encore au stade de la recherche. Et le docteurErnest McCulloch, directeur de la section de recherches biologiques de l'Institut du cancer, a ajouté qu'il faudra encore plusieurs années avant de pouvoir expérimenter directement ce gène sur les humains.

Un pirate de l'air est maîtrisé par la police genevoise

■ GENÈVE (d'après AP) — Des policiers suisses déguisés en membres du personnel de l'aéroport de Genève ont réussi hier à maîtriser un étudiant algérien qui avait détourné un avion d'Air France ayant 68 personnes à son bord, en affirmant avoir en sa possession un sac contenant des explosifs.

Au dénouement de ce détournement, qui a duré environ cinq heures, tous les passagers et les membres d'équipage ont été libérés sains et saufs.

Des sources proches des autorités de Genève ont identifié le pirate de l'air comme étant Ali Chohra, un étudiant en génie âgé de 27 ans, de Darmstadt, en Allemagne de l'Ouest. Les sources ont ajouté que l'homme exigeait que l'on fasse le plein et que l'on s'envole ensuite vers la Libye.

Le Boeing 737 d'Air France faisait route vers Paris, en provenance de Francfort, avec 62 passagers et six membres d'équipage à son bord, au moment où le pirate de l'air obligea le pilote à se poser à l'aéroport Cointrin, de Genève, à 4 h 12 (locales).

LE GRAND RABAIS

FISHER VOUS FAIT PROFITER D'UN GRAND RABAIS, ALLANT JUSQU'À 100 $.

Rien de plus simple.
Vous n'avez qu'à rendre visite à l'un des détaillants agréés Fisher participants mentionnés ci-dessous. Admirez son vaste choix de chaînes stéréophoniques, magnétoscopes à cassettes et téléviseurs stéréo Fisher.
Choisissez le modèle qui vous convient, faites votre offre et prenez les dispositions afin de recevoir votre rabais de Fisher.

Votre détaillant agréé Fisher se fera un grand plaisir de vous donner tous les détails sur les nombreuses caractéristiques de nos produits vedettes. Sans oublier cette qualité qui fait notre réputation.
Alors, pourquoi ne pas vous en mettre plein la vue et vous mettre à l'écoute de la qualité Fisher prochainement?
Nous croyons qu'avec la haute qualité du matériel audio et vidéo Fisher, vous conviendrez avec nous que notre rabais est vraiment "Le GRAND RABAIS."



FISHER
NOTRE PREMIÈRE INVENTION : LA HAUTE FIDÉLITÉ.

Le Studio de Son Inc. 6932 rue Sherbrooke Ouest 487-4270	**Sonoritech Inc.** 195 St-Louis Ville Le Moyne, 672-1748	**Unique Électronique** 81B Georges Gagné Delson, 632-2702	**Audio Sonore** 79 boul. Sauvé St-Eustache, 472-8640
Centre Vidéo Plus Place St-Eustache 472-1262	**Légaré/Woodhouse** Consulter votre annuaire pour l'emplacement le plus près.	**Atlantique** Appelez 253-8880 pour l'emplacement le plus près.	

HILTON INTERNATIONAL QUÉBEC
3, Place Québec (Québec)

Oui, évadez-vous à Québec et skiez au Mont Ste-Anne où les nouveaux canons à neige vous assurent les meilleures conditions d'enneigement.

Profitez d'un séjour au Hilton pour magasiner sous un même toit à PLACE QUÉBEC. Découvrez ses 75 boutiques et ses cinémas.

Les enfants qui partagent la chambre de leur(s) parent(s) sont logés gratuitement, peu importe leur âge. (Maximum de 4 personnes par chambre.)

Pour réserver, appelez votre agent de voyages, n'importe quel hôtel Hilton ou le service de réservations Hilton au 861-3301.

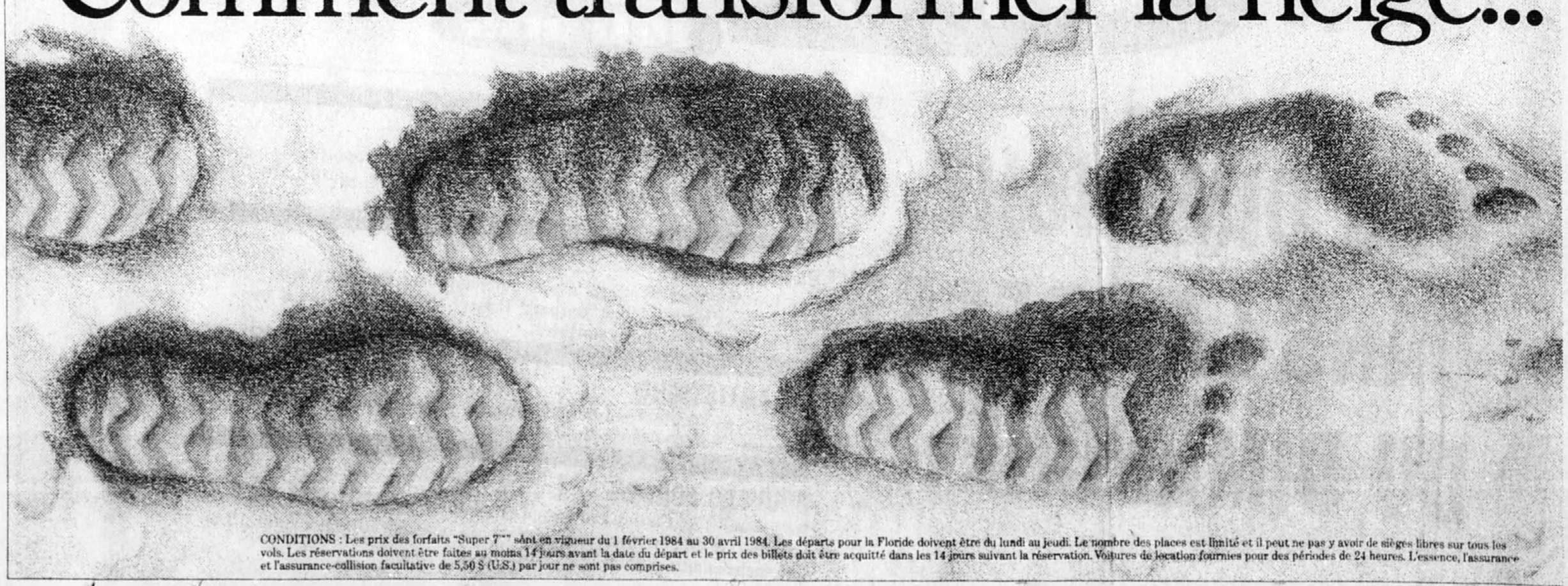
* L'offre est valable pour les arrivées les vendredis, samedis ou dimanches, jusqu'au 30 avril 1984, et est assujettie à la disponibilité des chambres.

P.S. Informez-vous sur notre forfait "Week-end de ski".



OÙ TOUT LE MONDE EST CHEZ SOI

Comment transformer la neige...



CONDITIONS : Les prix des forfaits "Super 7"" sont en vigueur du 1 février 1984 au 30 avril 1984. Les départs pour la Floride doivent être du lundi au jeudi. Le nombre des places est limité et il peut ne pas y avoir de sièges libres sur tous les vols. Les réservations doivent être faites au moins 14 jours avant la date du départ et le prix des billets doit être acquitté dans les 14 jours suivant la réservation. Voitures de location fournies pour des périodes de 24 heures. L'essence, l'assurance et l'assurance-collision facultative de 5,50 $ (U.S.) par jour ne sont pas comprises.

Construction : pas d'entente sur la façon de négocier

Au moment même où débutent les négociations dans l'industrie de la construction, il y a désaccord entre l'association patronale et les représentants syndicaux sur la façon de négocier le prochain contrat de travail des 95 000 travailleurs de l'industrie, régis par un décret gouvernemental qui expire le 30 avril prochain.

LISA BINSSE

Cette mésentente sur les modalités de négociations a surgi hier, lors la première rencontre des parties. L'organisme patronal, l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) et deux des associations syndicales, la FTQ-construction et le Conseil provincial international des métiers de la construction ne s'entendent pas sur le déroulement des négociations.

L'AECQ veut d'abord négocier et régler les points importants, dont les salaires, à une table centrale. Les deux associations syndicales veulent simultanément, à la table centrale, la négociation par tables de métiers pour répondre à leurs besoins spécifiques. La première rencontre s'est terminée sur ce désaccord. Chaque partie doit maintenant soumettre un texte sur les modalités de négociations désirées. Aucune autre rencontre n'est prévue d'ici la fin du mois puisque l'AECQ entreprend une tournée provinciale de deux semaines auprès de ses 14 500 membres, afin de sonder leur point de vue.

La première rencontre a tout de même permis à la CSN-construction de déposer son projet de convention. Ses priorités sont la réduction du temps de travail; une forme de sécurité d'emploi par le biais de l'ancienneté; une amélioration des avantages sociaux; l'indexation des salaires et des primes et un taux d'enrichissement de 2,5 p. cent par année.

Quant aux deux autres associations, elles n'ont pas déposé leurs demandes, mais les plus importantes sont déjà connues. Cette année, la FTQ-construction mettra l'accent sur la sécurité du revenu; la réduction du temps de travail et le contrôle du temps supplémentaire; l'abolition des artisans et braconniers. Le Conseil provincial, qui regroupe essentiellement des syndicats de métiers, veut en priorité la négociation par métier; la diminution du temps de travail et la réduction de temps supplémentaire.

Le point de départ de la AECQ est le suivant : les taux de salaires dans la construction « sont en train de tuer notre industrie ». Donc, il faut les couper. L'organisme patronal veut effectivement réduire de 20 p. cent le taux horaire du décret. Les employeurs, en contrepartie, sont prêts à regarder avec les syndicats les moyens à prendre pour récupérer les heures perdues par l'industrie.

Feu vert au projet de révision du Code du travail

Le Conseil des ministres a donné, hier, le feu vert au projet-cadre du ministre du Travail, Raynald Fréchette, portant sur une importante révision du Code du travail, échelonnée sur 18 mois. Ce projet de consultation, concertation, législation du ministre passe par la création d'une commission consultative itinérante de cinq membres, choisis par le gouvernement. Le ministre dévoilera la semaine prochaine l'identité des quatre commissaires et du président de cette commission. Y seront représentés les employeurs, les syndiqués et autres groupes d'intérêt. Le mandat de la commission est de mener à bien la consultation que le ministre veut le plus large possible. Parallèlement aux travaux de la commission, qui devraient débuter rapidement, se tiendront des conférences pour permettre à tous les intéressés de faire le point sur les relations de travail au Québec.

Club de complets importés d'Italie



Lorsque vous payez un costume plus de 500$, regardez bien autour de vous: examinez le décor, comptez le personnel, voyez la localisation du magasin, jugez l'espace et... interrogez-vous. Vous comprendrez vite que sont inclus dans le prix du complet certains frais de «fonctionnement»: une partie du loyer, une portion du salaire des employés, peut-être même une part des honoraires du décorateur, quand ce n'est pas le coût de la bouteille de champagne... Le luxe n'est jamais gratuit.

En détaillant ses complets importés d'Italie pure laine à 295$, Albert Zagury du Club 402 se réserve tout de même une marge de profit, mais le consommateur se sent drôlement moins «consommé». C'est parce qu'il n'est pas rue Ste-Catherine ouest et qu'il économise sur le personnel et l'«emballage» du magasin que l'importateur Zagury peut pratiquer sa politique de prix réduits, mais jamais au détriment de la qualité.

Les costumes, tous importés d'Italie, taillés dans les plus beaux tissus italiens, sont tous finis main. Les noms de Marzotto, Policarpo, Valdagno, Marlane, Luigi Botto, etc. apposés aux tissus garantissent excellence et raffinement.

Albert Zaguty a commencé sa carrière montréalaise dans le commerce du gros. Il pourvoyait en prêt-à-porter italien les boutiques de prestige. En 1981, la crise économique atteint son point culminant, la prudence s'installa, les demandes diminuent. Il décide donc de proposer directement sa marchandise aux clients dans un local tout simple, à l'ombre de la «grosse Catherine».

La clientèle, alertée par les prix fort séduisants, ne tarde pas à fréquenter le Club 402. Une liste de fidèles s'établit, pour lesquels Zagury enrichit sa collection de costumes et la complète par des chemises, des tricots, des manteaux, des cravates (100% pure soie: 20$) et même des slips.

Aujourd'hui, plusieurs hommes répudient le show qu'offrent les boutiques réputées de prêt-à-porter et privilègient la simplicité du Club 402. Ils savent qu'ici, ils en auront beaucoup plus pour leurs 500$.

La mode printemps-été, des conseils et une attention soutenue vous attendent au Club 402, 2160, rue de la Montagne, bureau 402. Ouvert de 9 h 30 à 18 h, le samedi, de 10 h à 14 h; et sur rendez-vous seulement, après 18 h. 849-9151.

(Publicité)

SOLDE ANNIVERSAIRE



SPRED SATIN/PEINTURE MURALE AU LATEX
un latex lavable pour murs et plafonds
- Sèche rapidement en un magnifique fini mat
- Résiste à la souillure, cache les imperfections mineures
- S'utilise à l'intérieur sur planches murales de plâtre, maçonnerie et carreaux acoustiques
- Disponible en blanc et plus de 1100 couleurs

SPRED/ÉMAIL LATEX SEMI-LUSTRE
une beauté de longue durée pour murs et garnitures
- S'applique facilement, sèche rapidement
- Lavable, résiste à la saleté et à la graisse
- Idéal pour murs, boiseries et armoires
- Disponible en blanc et plus de 1100 couleurs

deux peintures de première qualité
UN SEUL BAS PRIX!

19,99$ 4 litres*

MAGASINEZ ET ÉCONOMISEZ CHEZ L'UN DES MARCHANDS GLIDDEN MENTIONNÉS CI-APRÈS:

CENTRE DE DÉCOR GLIDDEN
3385, boul. des Sources
Dollard-des-Ormeaux (Qué.)
683-9122

CENTRE DE DÉCOR GLIDDEN
2740 est, boul. de la Concorde
Duvernay, Laval (Qué.)
667-2670

CENTRE DE DÉCOR GLIDDEN
6876 est, rue Jean-Talon
Saint-Léonard (Qué.)
256-5353

QUINCAILLERIE FRONTENAC LTÉE
2165, rue Frontenac, Montréal
526-3387

FRENIÈRE & FILS INC.
6201, rue Papineau, Montréal
272-4709

QUINCAILLERIE MODERNE INC.
9021, rue Lajeunesse, Montréal
387-3960

FERRONNERIE LIÈGE ENRG.
8480, rue Saint-Denis
Montréal
388-2174

ENTREPRISES PROMESSES INC.
CHEZ-SOI DÉCOR
322, avenue Dorval, Dorval
631-2254

ROGER GARAND INC.
167, rue Maple
Centre d'achats Maple, Châteauguay
691-3020

QUINCAILLERIE ROUSSEAU ENRG.
463, rue Victoria, Saint-Lambert
671-3267

QUINCAILLERIE RIVERSIDE
7584, rue Centrale, LaSalle (Qué.)
366-6060

LA PEINTURATHÈQUE INC.
6690A, rue Saint-Denis, Montréal
273-4035

MAGASIN DE PEINTURE ST-MICHEL
3649A, rue Bélair, Montréal
728-3182

LE CASTOR BRICOLEUR
226/25e Avenue,
St-Eustache
472-3000

CENTRE DE DÉCOR SALVI
5187 est, Jean-Talon
721-9013

QUINCAILLERIE JACOBS, B.P. 18
Caughnawaga
638-0328

ROBERT THIBODEAU ENR.
785, rue Sainte-Hélène
Longueuil
677-4578

Glidden

LA QUALITÉ QUI DURE ET DURE!

*Mesure peut être réduite. Voir contenu net sur étiquette. Prix maximum. Le détaillant peut vendre à prix moindre.

...en sable.



C'est facile. Un coup de fil suffit. Évadez-vous de la neige envahissante et détendez-vous sur la plage sous les chauds rayons du soleil.

Nous réserverons une chambre dans un hôtel de qualité pour un séjour de 8 jours/7 nuits et nous réserverons une voiture de location en votre nom avec kilométrage illimité.

Tout cela y compris le tarif aérien aller-retour à un prix irrésistiblement bas.

Ça, c'est un forfait Super 7™ d'Eastern. Nous pouvons réserver votre place au soleil en Floride, dans les Antilles, au Mexique et en Amérique du Sud.

Prix à partir de 473$ seulement; moitié prix pour les enfants.

Faites votre marque dans le sable chaud. Téléphonez à votre agent de voyages ou à Eastern. Interurbains sans frais: 1-800-361-8530.

- **VOLS QUOTIDIENS**
- **TARIF AÉRIEN ALLER-RETOUR**
- **VOITURE DE LOCATION — KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ**
- **HÔTEL DE QUALITÉ — 8 JOURS/7 NUITS**

473$

EASTERN

Le prix pour l'hébergement à l'hôtel est par personne, en chambre double et ne comprend pas les repas, les taxes, le service et les pourboires. La réservation d'un forfait entraîne des frais d'annulation. Les prix des forfaits sont sujets à changement sans préavis et à la disponibilité des places d'avion et des chambres d'hôtel.

SI QUÉBEC NE RÉPOND PAS À SES DEMANDES

L'UQAM envisage de limiter sa croissance

MARIANE FAVREAU

L'Université du Québec à Montréal envisage de limiter sa croissance, donc de « contingenter » ses programmes et de refuser de nouveaux étudiants.

Le recteur de l'UQAM, M. Claude Pichette, a clairement évoqué cette possibilité, hier, au cours d'une rencontre avec des journalistes.

« Il faudra sérieusement se poser la question du contingentement si le gouvernement ne répond pas à nos demandes, de dire le recteur. Il fait des promesses qu'il ne tient pas, notamment à l'égard du financement des nouvelles clientèles. Chaque nouvel étudiant nous enfonce un peu plus dans la misère. »

Le spectre du contingement, évoqué une première fois il y a deux ans, n'a rien d'une mesure de chantage : c'est une question de vie et de qualité d'enseignement, explique M. Pichette.

En effet, le gouvernement avait promis de financer tout nouvel étudiant dans les secteurs du virage technologique. Les étudiants ont répondu massivement mais les fonds n'ont pas suivi. L'UQAM n'a reçu qu'un million et demi de dollars au lieu des neuf ou dix escomptés. Si toutes les autres universités ont subi le même traitement, il fait plus mal aux jeunes universités comme l'UQAM.

Celle-ci a doublé le nombre de ses étudiants, au cours des cinq dernières années, pour atteindre 20 000 étudiants (équivalent temps complet). On en trouve 54 p. cent en sciences et sciences de la gestion, domaines par excellence du virage technologique, en hausse de 12 p. cent sur l'année précédente.

Les syndiqués de Notre-Dame s'opposent toujours aux coupures budgétaires

Les membres du syndicat des employés de l'hôpital Notre-Dame, réunis en assemblée générale spéciale, ont réitéré, hier, leur opposition au programme de redressement budgétaire de $7 millions imposé à l'hôpital par le ministère des Affaires sociales.

Le syndicat s'oppose à ces coupures principalement parce que celles-ci « attaquent nécessairement les services » que l'institution offre à la population. De plus, le syndicat, qui regroupe 2 800 personnes, s'indigne que de telles coupures se fassent alors qu'aucune analyse des besoins du milieu n'a été faite.

Les membres ont décidé d'intensifier leur lutte, notamment en organisant une manifestation, mercredi prochain, à 16h15, aux abords de l'hôpital; ils invitent l'ensemble des groupes communautaires.

Par ailleurs, Yves Lessard, le président de la Fédération des affaires sociales (CSN), a profité de l'occasion pour inviter le nouveau titulaire du MAS, Camille Laurin, à ne pas faire le même traitement aux Affaires sociales qu'il a fait à l'Éducation. Il s'est dit prêt à rencontrer le nouveau ministre pour discuter de différents dossiers, dont celui de Notre-Dame.

Montréal : les taxes avant le 1er avril

Les taxes foncières, les taxes spéciales, les taxes d'eau et de services et toutes les autres touchant les résidences et les places d'affaires doivent être acquittées en un seul versement, avant le 1er avril. Cette année, en effet, toutes les taxes payables à Montréal sont exigibles en un seul versement qui doit être effectué avant le 1er avril. Impossible donc d'échelonner les versements sur une longue poériode. Les contribuables peuvent acquitter leurs taxes par la poste ou dans les caisses populaires et les banques, ou en se présentant au comptoir de perception de l'hôtel de ville de Montréal. Le contribuable qui désire contester l'évaluation foncière de sa propriété ou la valeur locative de son local doit maintenant se présenter à n'importe quel bureau de la Cour des petites créances. La plainte sera acheminée au Bureau de révision.

Radio Shack
CENTRES D'ORDINATEURS
pour votre solution total

Laissez-vous pas rouler

Un «système-solution» de Radio Shack coûte moins et fait plus que bien des systèmes connus

Un «système-solution» Radio Shack peut exécuter les tâches désirées sans que vous ayez à lui ajouter de nombreux accessoires. Que vous achetiez un système pour le foyer ou les affaires, Radio Shack peut vous faire réaliser de belles épargnes. Nous avons fait de notre mieux pour vous rendre le choix d'un ordinateur aussi simple que possible. Choisissez la solution qui convient à vos besoins et nous vous montrerons le système dont vous avez besoin — tout en vous faisant épargner. Ne vous laissez pas rouler, choisissez Radio Shack.

Feuille de travail
TOTAL DES PRIX UNITAIRES: ~~12,205.95~~ 9999.00 rabais $2206
comprend:
• Modèle 16B à disque dur • Terminal de données DT-1 • Imprimante DMP-420 et câble • Logiciel Multiplan
26-1267 26-6050 26-6006

Budget familial
TOTAL DES PRIX UNITAIRES: ~~1817.85~~ 1399.00 rabais $418
comprend:
• Modèle 4 de 16 K • Magnéto CCR-81
• Imprimante CGP-115 et câble
• Logiciel de gestion du budget
26-1192 26-1208 26-1067

Traitement de texte
TOTAL DES PRIX UNITAIRES: ~~6756.95~~ 4999.00 rabais $1757
comprend:
• Modèle 12 à 2 unités • Imprimante DWP-210 et câble • Logiciel de traitement de texte SCRIPSIT
26-1257 26-4005

Programmation portative
TOTAL DES PRIX UNITAIRES: ~~1227.85~~ 899.00 rabais $328
comprend:
• Ordinateur portatif Modèle 100 de 8 K
• Magnéto d'ordinateur CCR-81
• Cours BASIC • Adaptateur CA
26-3801 26-1208

Feuille de travail
TOTAL DES PRIX UNITAIRES: ~~4207.90~~ 3200.00 rabais $1007
comprend:
• Modèle 4 de 64 K à 2 unités
• Imprimante DMP-200 et câble
• Logiciel Multiplan • Offre boni (ci-dessous)
26-1254 26-1069

Étude/jeux au foyer
TOTAL DES PRIX UNITAIRES: ~~908.60~~ 599.00 rabais $309
comprend:
• Ordinateur couleur 2 à BASIC étendu 16 K
• Interface Multi-Pak • CCR-81
• Bâtons de commande
• 5 programmes*
26-1208 26-3024 26-3027 26-3008
*Learning Lab, Bustout, Robot Battle, Popcorn et Handyman

Transportable
TOTAL DES PRIX UNITAIRES: ~~3576.90~~ 2999.00 rabais $577
comprend:
• Modèle 4P portable avec carte de modem • Imprimante DMP-110 et câble
• Logiciel Videotex Plus
26-1271 26-1080

PRIX DES SYSTÈMES EXPIRENT LE 31 MARS, 1984

Notre souple Modèle 4 de bureau vous fait épargner de deux façons

OFFRE BONI: (valant $75)
Achetez un Modèle 4 de 64 K avant le 31 mars 1984 et suivez le Cours d'utilisation du Modèle 4 sans frais. Les cours sont offerts aux centres d'ordinateurs Radio Shack seulement.

Mettez l'efficacité d'un Modèle 4 à 2 disques à votre service et épargnez de 2 façons — $500 de rabais sur le prix courant, plus notre offre boni (ci-dessus). Deux très bonnes raisons pour vous procurer le Modèle 4.

2499.00
~~2999.00~~
rabais $500
26-1069

Le programme de gestion de base de données MS-DOS passe sur notre TANDY 2000

comprend:
• Tandy 2000 à 2 unités avec moniteur mono VM-1 et mémoire interne de 256 K
• Imprimante trois modes à matrice de points DMP-500 et câble • Logiciel de gestion de base de données dBase II
26-1252
prix du système 7451.95
26-5103

Radio Shack

Les marques déposées sont la propriété de Tandy Corp., Radio Shack, Division. Électroniques Tandy Limitée en est un usager inscrit.
CENTRES D'ORDINATEURS RADIO SHACK:
Montréal 931-4494 • 849-2031 St-Laurent 337-2741
Greenfield Park 465-0441 Laval 687-4454
Magasins Radio Shack avec gamme TRS-80 étendue:
Sherbrooke 562-3677 St. Bruno 653-4122 Rosemere 437-1211 Trois Rivières 379-3036 ST.-Laurent 332-3695

la Baie

CORRECTION

Veuillez prendre note de la correction suivante à apporter au cahier publicitaire **PARADE,** publié par la Baie le 7 mars 1984.

Page 14. Canapé et causeuse. On aurait dû lire: meubles Standard.

Nous regrettons cette erreur.

Consommation et Corporations Canada — Consumer and Corporate Affairs Canada

COURS DE FORMATION
pour
LES ENTREPRENEURS
et
LES PROPRIÉTAIRES D'HABITATIONS ISOLÉES À LA MIUF

Un cours de 4 jours sur les mesures correctives est offert par le Programme d'aide fédéral: MIUF. Toute personne intéressée est priée de s'inscrire immédiatement.

DATE DU COURS: du 20 au 23 mars 1984

ENDROIT DU COURS: Montréal

POUR S'INSCRIRE,

Téléphonez au: 1-800-567-6870 (sans frais)
ou
1-819-994-0921
ou
Écrivez au: Centre sur la MIUF, Hull (Québec), K1A 0C9

Canada

ENCAN PUBLIC
AÉROPORT INTERNATIONAL DE DORVAL

EN VERTU DU MANDAT DE A.G. FINANCE, LIQUIDATION À BREF DÉLAI D'UNE CARGAISON DE

TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX, NOUÉS, D'EXCELLENTE QUALITÉ.

À LA SUITE D'UNE DÉCISION ARBITRALE DESTINÉE À RÉGLER UN LITIGE, DÉCOULANT D'ÉVÉNEMENTS SURVENUS DANS LES PAYS D'ORIGINE, LE GOUVERNEMENT A ORDONNÉ LE PAIEMENT DIRECT GARANTI.

BANQUE: UNE RÉCENTE CAMPAGNE VISANT AU REMBOURSEMENT DU PRÊT CONSENTI A PERMIS QUE LES MARCHANDISES SOIENT DÉROUTÉES EN VUE DE LEUR LIQUIDATION.

LA CARGAISON A ÉTÉ DÉCHARGÉE ET DÉDOUANÉE PAR LES COURTIERS ET LES TRANSPORTEURS.

L'ENCAN SE TIENDRA LE
JEUDI 8 MARS
À 19 h 30 PRÉCISES
INSPECTION À PARTIR DE 19 HEURES.
AÉROPORT INTERNATIONAL DE DORVAL
SALON CONFÉDÉRATION
(ÉTAGE AU-DESSUS DE L'ÉTAGE DES DÉPARTS; ENTRÉE PAR L'ESCALIER DE DROITE DU COMPTOIR D'EASTERN PROVINCIAL).
ENCANTEUR À CONTRAT, TITULAIRE D'UN PERMIS 303169.
T.A.L.A. 636-8204



LE DERNIER-NÉ QUI FAIT L'ORGUEIL DE LA FAMILLE

Le prochain membre de votre famille pourrait fort bien être le plus petit, mais non le moindre, de la famille sans cesse croissante des ordinateurs personnels d'IBM.

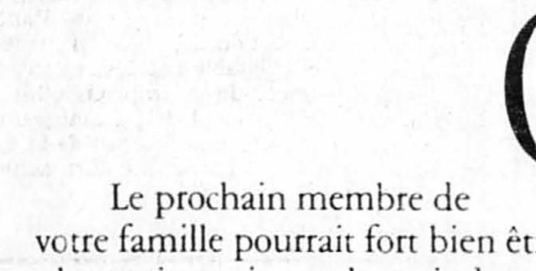
Son nom: PC*jr* IBM. Son poids: 5,44 kg. Ses ascendants: plus de trente années d'expérience en informatique.

Le PC*jr* IBM est un puissant outil des temps modernes. Il est si facile à utiliser que même les enfants peuvent en profiter.

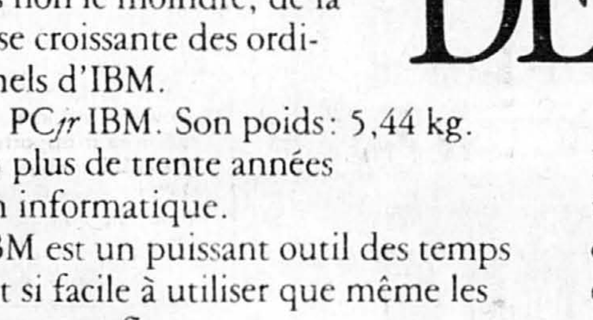
UNE ARRIVÉE REMARQUÉE

Le jour où le PC*jr* IBM arrive à la maison est mémorable.

L'étonnement commence dès que vous le déballez. D'abord, le clavier est sans fil, ce qui vous permet de vous déplacer et de l'utiliser en tout confort. Que dire ensuite de l'exercice pratique «À la découverte du clavier» à l'intention du néophyte.



Le clavier étant intégré à l'ordinateur, il suffit de suivre les directives données dans le guide d'utilisation. Ainsi, dès que le PC*jr* est relié à un téléviseur, la formation peut commencer.



Un programme compatible avec les ordinateurs à une unité de disquette, vous permet d'acquérir les notions de base en informatique à votre propre rythme. Le PC*jr*, l'ordinateur pour toute la famille, joue en quelque sorte le rôle d'instructeur.

Et pour vous permettre d'utiliser votre PC*jr* dès le premier jour, une disquette-échantillon comprenant onze mini-programmes vous est offerte. Vous y trouvez, entre autres, des exemples de tableaux de ventilation pour vos dépenses mensuelles, de jeux de mots et de fichiers de recettes.

Et ce n'est pas tout. D'autres surprises vous attendent encore.

L'INFORMATIQUE À LA PORTÉE DE TOUTE LA FAMILLE

De nombreux programmes conçus pour d'autres ordinateurs personnels d'IBM sont compatibles avec le PC*jr*. De plus, de nouveaux programmes peu coûteux et écrits spécialement pour le PC*jr* viennent s'y ajouter.

Par exemple, un progiciel de traitement de textes sur disquette, facile à utiliser, vous guide à l'aide d'illustrations et de messages. Un programme complet d'IBM vous aide à mieux contrôler votre budget familial. Un vaste choix de didacticiels s'adresse aussi aux enfants tant à l'école qu'à la maison.

Et puis, une fois le travail terminé, ou presque, il vous suffit d'introduire une cartouche de jeu. Et place au plaisir!

UNE CROISSANCE STUPÉFIANTE

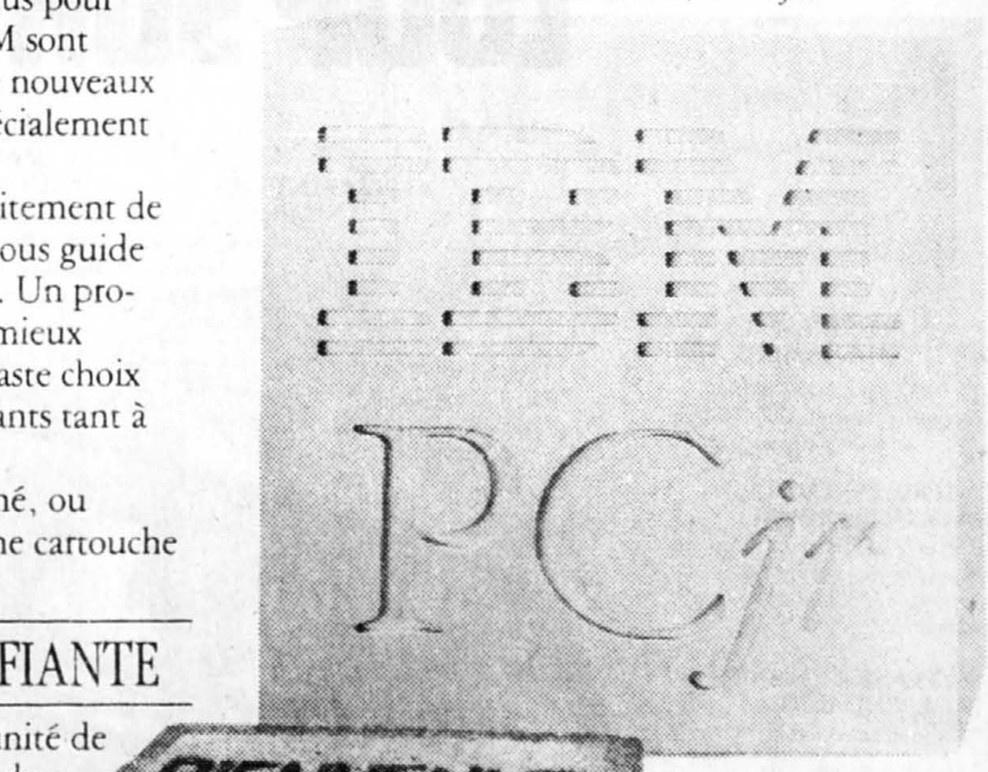
Ajoutez une imprimante, une unité de disquette, ou faites passer la capacité de mémoire de 64 Ko à 128 Ko. Grâce à ces dispositifs en option que vous pouvez installer vous-même, et bien d'autres encore, le PC*jr* peut croître *vraiment* rapidement.

Le PC*jr* est un outil très efficace à la maison et à l'école. Grâce à la malette facultative, il peut vous accompagner partout.

VENEZ LE VOIR À L'ŒUVRE.

La configuration de base comprenant un cassettophone de 64 Ko et un clavier sans fil coûte 998 $. Un système de 128 Ko muni d'une unité de disquette coûte 1918 $. (Ces prix sont en vigueur aux centres de produits IBM et peuvent varier chez d'autres distributeurs.)

Le distributeur agréé le plus proche de chez vous est heureux de vous inviter à venir voir le tout dernier-né de la famille, le PC*jr*.



IBM est une marque déposée d'International Business Machines Corp. IBM Canada Ltée, compagnie affiliée, est un usager inscrit.

DISTRIBUTEURS AGRÉÉS – ORDINATEURS PERSONNELS D'IBM

Centre de produits IBM
1, Place Ville-Marie
Galerie des boutiques
Montréal (Québec) H3B 3Y1
(514) 874-7852

ComputerLand
4160, rue Sainte-Catherine ouest
Montréal (Québec) H3Z 2Y5
(514) 933-4208

ComputerLand
2075, rue Université
Montréal (Québec) H3A 2L1
(514) 845-0131

ComputerLand
2600, boulevard Laurier
Sainte-Foy (Québec) G1V 2L1
(418) 659-6540

ComputerLand
888, rue Saint-Jean
Québec (Québec) G1R 5H6
(418) 524-5265

Innovations en informatique (La Baie)
585, rue Sainte-Catherine ouest
Montréal (Québec) H3C 3E9
(514) 288-7521

Innovations en informatique (Simpson's)
977, rue Sainte-Catherine ouest
Montréal (Québec) H3B 3Y6
(514) 288-7364

Innovations en informatique (Simpson's)
Centre commercial Fairview
6790, route Transcanadienne
Pointe Claire (Québec) H9R 1C5
(514) 694-4550

Innovations en informatique (La Baie)
Les Galeries de la Capitale
5401, boul. des Galeries
Québec (Québec) G2K 1N4
(418) 628-1844

ComputerLand
2524, rue King ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8
(819) 564-1534

Compucentre
Galerie des boutiques, Place Bonaventure
Montréal (Québec) H5A 1G1
(514) 397-9711

Compucentre
Les Galeries Taschereau
827, boulevard Taschereau
Greenfield Park (Québec) J4V 2H9
(514) 672-0020

asap Produits pour ordinateurs Ltée
6969, route Transcanadienne, bureau 114
Saint-Laurent (Québec) H4T 1V8
(514) 337-2280

Futur Byte
1189, square Phillips
Montréal (Québec) H3B 3C9
(514) 861-2831

MicroAge, Le centre de l'ordinateur
1115, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec) H3A 1H3
(514) 845-1115

Parmic Corporation
1010, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec) H3A 2R7
(514) 287-9313

S.I.M. Micro Inc.
6955, boulevard Taschereau, bureau 203
Brossard (Québec) J4Z 1A7
(514) 656-9531

Pour obtenir de plus amples renseignements, téléphonez sans frais au 1-800-268-7793, ou passez voir la gamme d'ordinateurs personnels IBM chez votre distributeur le plus proche.

PROFITEZ DES

autobaines

DANS LES

ANNONCES CLASSÉES

DE

la presse 100 ans

autobaines

- AUTOBAINES est une rubrique dans la section des annonces classées de LA PRESSE.
- AUTOBAINES regroupe toutes sortes d'automobiles et souvent à des prix d'aubaine.
- AUTOBAINES vous offre aussi l'occasion d'annoncer à des prix plus qu'intéressants.

N.B.: Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut, d'autre part, se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première publication, mais telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 6 jours de publication.

* La durée de cette offre est pour un temps limité.

AUTOBAINES, seulement

9,99$ (2 lignes)

POUR 6 JOURS CONSÉCUTIFS

Pour insérer vos annonces composez **285-7111**

du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

S-10...Le Chevrolet qui est parmi les camions compacts les plus vendus au Canada.

LE CHEVROLET S-10 L'EMPORTE SUR LA CONCURRENCE...

COUP SUR COUP!

V6 OU 4-CYL. À ESSENCE: Sans supplément.

PUISSANT V6 STANDARD: Aucun des pick-ups nouveau format de Ford, Datsun, Toyota, Mazda ou Dodge n'a le robuste V6 du Chevrolet S-10 en équipement standard.

UNE COTE DE CONSOMMATION EXCEPTIONNELLE: Cote comparative 7 L/100 km (40 mi/gal), avec le moteur 4 cylindres de 1,9 L et la boîte manuelle à 5 vitesses livrables.*

LE PLUS LONG EMPATTEMENT LIVRABLE: 117.9 po. Le Chevrolet S-10 vous donne le plus de confort.

PLUS D'ESPACE AUX JAMBES: 42.5 po. Aucun pick-up nouveau format à cabine ordinaire ne vous en donne plus.

PLACE POUR 3: Plus d'espace pour la tête que les importés.

LA PLUS LONGUE CAISSE DE PICK-UP LIVRABLE: 89 po. Pour les charges les plus longues.

SYSTÈME INSTA-TRAC RÉVOLUTIONNAIRE: Passez de 2 à 4 roues motrices en rapport élevé et inversement, à n'importe quelle vitesse.

CHARGE UTILE DE 1625 LB LIVRABLE: Le Chevrolet S-10 peut transporter plus que bien des camions standard.

CONSTRUCTION À DOUBLE PAROI: Le Chevrolet S-10 est costaud.

SUSPENSION AVANT INDÉPENDANTE: Pour rouler en douceur.

LA PLUS GRANDE CAPACITÉ DE REMORQUAGE: 5 000 lb, avec l'équipement approprié.



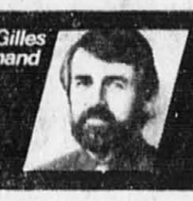
*Comparaison excluant tous les autres véhicules GM. Basés sur des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada.

MOIS DES CAMIONS • MARS 1984 • Plus pour votre argent. Pour un temps limité.

PASSEZ À L'ACTION AVEC LES CAMIONS CHEVROLET.

Chevrolet

Québec 84 — Gilles Normand



Chambres à louer

■ Même si les demandes de réservation affluent pour des chambres à Québec, l'été prochain, on ne désespère pas d'accomoder les visiteurs jusqu'au dernier moment, à l'occasion des festivités commémoratives du 450e anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier chez nous.

Cependant, il est fortement recommandé aux intéressés de s'assurer maintenant d'un pied à terre à Québec, entre le 23 juin et la fin d'août, s'ils ne veulent pas se retrouver logés hors du rayon de 42 kilomètres du Vieux Port, à l'intérieur duquel on constitue pour le moment la banque de logements administrée par la société *Vacances Québecair*. On sait que lors de l'Expo 67, à Montréal, des visiteurs ont dû loger aussi loin qu'à Drummondville et même au-delà.

Dans la seule semaine du 24 au 30 juin, où se tiendra l'un des principaux événements de l'été, soit le rassemblement et la parade des grands voiliers, quelque 2,000 chambres par jour ont été retenues à Québec, selon les plus récentes compilations disponibles qui remontent déjà à deux semaines. Et on dit que depuis, les appels n'ont cessé d'affluer à *Vacances Quebecair*, et que la période des réservations ne fait vraiment que commencer.

Le choix rétrécit

■ Quelque 37 hôtels et motels de Québec et des environs ont fourni à la *banque* une moyenne de 1,500 chambres par jour. Ces établissements se sont gardé des disponibilités équivalentes grosso modo au triple de ce réservoir, puisque Québec et la région immédiate comptent entre 6,000 et 7,000 chambres d'hôtel. Mais cette réserve-même risque d'être largement hypothéquée au fur et à mesure qu'approchent ces événements qui attireront des millions de visiteurs dans la Vieille Capitale. Déjà, en milieu hôtelier, le choix s'est rétréci pour ce qui est de Québec même. Très bientôt, on offrira des chambres d'hôtels et de motels dans des secteurs plus retirés, comme Sainte-Anne-de-Beaupré par exemple.

Les gîtes disponibles sont plus nombreux et le choix est forcément plus vaste en résidence privée (chambres, appartements, chalets), dont on peut déjà compter sur un réservoir de quelque 10,000 chambres par jour. En plus, les responsables de cette banque tentent de répertorier quelque 10,000 unités supplémentaires pour s'assurer que tous les visiteurs pourront trouver un toit jusqu'au dernier moment. On aura même prévu un mode de dépannage, selon Mme Diane Paquette, de *Quebecair*. Cependant, vers le 22 ou le 23 juin, c'est à des kiosques de ce grossiste qu'il faudra s'adresser, à Québec même, comptoirs auxquels il faudra sans doute faire la queue... pour accepter ce qui reste.

C'est le ministère du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, en collaboration avec les divers intervenants, qui a fixé les normes tarifaires, selon les catégories de logements. Ainsi, une chambre en milieu hôtelier coûtera entre $25 et $150 par jour, selon la catégorie, et si elle fait partie du réservoir de la banque de logements.

En milieu privé, les tarifs sont les suivants: de $20 à $30 pour une occupation simple, selon qu'il s'agit d'une chambre moins ou plus luxueuse, et de $36 maximum pour une chambre à occupation double. Des appartements coûteront entre $48 et $157, selon la classification.

Numéros de téléphone:

■ Ceux qui veulent réserver des chambres à Québec ou autour, durant l'été prochain, peuvent le faire dès maintenant, en composant **sans frais** les numéros de téléphone suivants:

— **(514) 631-9991**, pour les citoyens du Montréal métropolitain;

— **1-800-361-9780**, pour ceux de l'est du Canada, de l'ensemble du Québec et de l'Ontario;

— **1-800-361-9591**, de tout autre endroit au Canada.

Quant à ces autres qui ont une chambre, un appartement ou un chalet qu'ils pourraient mettre à la diposition de la banque de logements pour Québec 84, ils sont priés de s'adresser au ministère du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, qui dépêchera un inspecteur pour vérifier si cela convient. Numéro de téléphone: (418) 643-2306 ou 643-2230.

SPÉCIAL

COMPLETS (3 pièces) pour la saison printemps — été 1984 polyester et laine et 100% laine	Spécial $129 2 pour $250
COMPLETS (3 pièces) pour la saison printemps — été 1984 100% laine Unis — rayés — pick'n pick	Spécial $169 2 pour $300
VESTONS sport pour la saison printemps — été 1984 Polyester et laine — tweed — chevron — pied de poule	Spécial $59 2 pour $100
PANTALONS Pierre Cardin Cacharel Polyester — Polyester et laine — 100% laine	Spécial $35 3 pour $100

RETOUCHES GRATUITES

Morrie Gold

385, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST PRÈS BLEURY

MASTERCARD — VISA — AMERICAN EXPRESS

Pluies acides: programme sévère réclamé du Sénat US

WASHINGTON (AFP) — La commission de l'environnement du Sénat américain s'est prononcée hier par 14 voix contre 2 en faveur d'un programme sévère de contrôle des pluies acides, qui exigerait des 31 États de l'Est de réduire leurs émissions de dioxide de soufre de 10 millions de tonnes par an pendant les 10 prochaines années.

Le dioxide de soufre est un déchet de la combustion des charbons riches en soufre. La plupart des spécialistes estiment que ces émanations sont la cause principale des pluies acides qui s'abattent sur l'est du Canada et la Nouvelle-Angleterre.

Un programme similaire, mais moins sévère, mis au point par la commission en 1982, n'avait jamais été débattu en séance plénière du Sénat, en raison d'un « filibustering » (obstruction systématique).

On s'attend à ce que ce second programme subisse cette année le même sort de la part des sénateurs des États les plus concernés par cette mesure, notamment ceux du Midwest et des États de l'Est producteurs de charbon.

Les cochers de fiacre de Québec sont sur la sellette

QUÉBEC (PC) — Des cochers agressifs et mal entraînés et des chevaux fatigués sont à l'origine d'un malaise qui frappe actuellement l'industrie des promenades en fiacre, à Québec.

Pendant que, dans d'autres villes, on fait face au problème de la sollicitation par les prostitués (ées), à Québec, les autorités doivent affronter le problème de la sollicitation par les cochers de fiacres. C'est la situation que doit analyser une commission d'enquête publique qui a commencé ses audiences hier sous la présidence de l'ancien coroner Stanislas Déry.

Pour empêcher des cochers entreprenants d'assaillir d'éventuels clients, la ville de Québec leur a déjà interdit de solliciter les clients dans la rue, en les forçant à travailler à partir d'un stationnement commun sous la supervision d'un affectateur.

Mais l'image de cochers « achalants » continue de prévaloir. Les témoignages de cette première journée d'audience ont soulevé une multitude de problèmes, dont ceux de l'équipement et des chevaux en mauvais état, de touristes malmenés, d'accidents, de violation des règlements de la circulation et même de combats aux poings.

Selon l'agent de police Gérald Gagnon, qui a passé neuf ans à s'occuper de la question des fiacres, environ 35 à 40 p. cent des cochers ne respectent pas les règlements.

sélectronic

Technics SONY



549$

L'ensemble Technics-SONY

Un ensemble haute fidélité hors-pair, comprenant: — Un récepteur FM/AM Stéréo SA-210 avec synthétiseur au quartz, affichage numérique et auto-balayage, compact mais puissant 50 watts total — Tourne-disques Technics SL-B200 semi-automatique à entrainement par courroie, cellule magnétique incluse. — Enceintes acoustiques SONY SS-915 d'une sonorité riche et dynamique.

Magnétophone Technics RS-M229X avec circuit dbx celui qui élimine le bruit pour ne laisser que la musique, circuit Dolby B, décibelmètres de type curseur fluorescent, tête "MX" pour ruban métal et moteur c.c. à régulateur électronique. Prix réduit avec l'achat de l'ensemble Technics-SONY complet: 269$

Financement disponible VISA MasterCard AMERICAN EXPRESS

• **Laval,** 575, boul. St-Martin ouest à l'ouest du boul. des Laurentides, 668-9880
• **Anjou,** 6200, boul. Louis-Hippolyte-Lafontaine coin Beaubien, sortie Yves-Prévost, 352-6200



RECHERCHÉ: LE TRENCH-COAT.

Maintenant chez H.R. le nouveau trench-coat. Le style; chic et nonchalant. La silhouette; pleine d'assurance. La coupe; nouvelle et pourtant classique. Son but; vous protéger des intempéries, attirer les regards et laisser les admirateurs pantois. On le reconnait à ses boutons-pression haute technologie, à son col entonnoir et à ses bavolets à l'avant et à l'arrière. Simple ou double boutonnage. En coton "ondulé" beige ou "coton ciré" gris. **155$** et **115$**. Plusieurs autres ravissants modèles de la collection, au rayon Miss Renfrew.

Utilisez votre carte H.R.

Sherbrooke et de la Montagne • Fairview • Rockland • Place Ville Marie • rue Sherbrooke ouvert, les jeudis et vendredis, jusqu'à 21 h.

HOLT RENFREW

Un vrai Pro... De vrais bons prix!



Vérification de sécurité complète en 58 points

12 88$ pour la plupart des voitures

- **Électricité** (10 vérifications)
- **Moteur** (7 vérifications)
- **Pneus** (5 vérifications)
- **Transmission** (6 vérifications)
- **Échappement** (6 vérifications)
- **Freins** (8 vérifications)
- **Direction et suspension** (16 vérifications)

Vous vouliez de vrais professionnels pour prendre soin de votre voiture sans payer le gros prix... Esso a formé les Pros d'Esso.

Avec vous, on va de l'avant.

Esso

Mise au point de l'allumage électronique

4 cylindres 43 88$

6 cylindres 48 88$

V-6 et V-8 58 88$ pour la plupart des voitures

- **Pose de nouvelles bougies** (bougies comprises)
- **Analyse de l'avance initiale à l'allumage**
- Et 11 vérifications essentielles (Plots de contact et condensateur en sus.) Ce programme s'applique aux wagonnettes.

Offres valables du 20 février au 24 mars 1984.

Pneus de première qualité à bas prix

Atlas Ultra MK.V toutes saisons 67 30$ le pneu (format P155/80R13)

Cote de performance 75 000 km.

Ces pneus sont garantis contre les risques de la route.

Les Pros d'Esso

Votre Pro d'Esso vous offre une garantie de **3 mois ou 7 000 km** sur les pièces et la main-d'oeuvre.

Pour obtenir l'adresse du Pro d'Esso le plus près de chez vous, composez: Montréal (514) 287-7651
Québec (418) 687-4320
Sherbrooke (819) 563-4585

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

SELON DENISE LEBLANC-BANTEY

Investir les lieux de pouvoir, c'est fondamental

■ « Investir les lieux de pouvoir, c'est fondamental. Quand il y aura des femmes pour la moitié autour d'une table où se prennent des décisions, ça ira mieux », souligne la ministre déléguée à la Condition féminine, madame Denise Leblanc-Bantey, dans son message à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

ANNE RICHER

« Plus nous serons nombreuses, plus nous serons solidaires, plus nous serons fortes et plus vite nous atteindrons nos objectifs d'égalité », ajoute la ministre qui voudrait que les femmes s'unissent, au-delà des idéologies qui peuvent les séparer, autour d'objectifs communs.



photothèque LA PRESSE
Denise Leblanc-Bantey

La ministre qui « n'a pas le temps de s'asseoir » depuis plusieurs semaines, prend contact avec la réalité des femmes dans le cadre d'une vaste tournée. Rencontres qu'elle trouve intéressantes au plus haut point, mais à certains égards, éprouvantes : « Cela me donne une idée sensible de la misère et de la souffrance de certaines femmes, de leur difficulté de se faire entendre. On part dans la vie avec certains grands principes et on se rend compte que concrètement, sur le terrain ce n'est pas toujours ça. Dichotomie entre ce qu'on dit et ce qu'on vit. Bref, effectivement, cela remet beaucoup de choses en question ».

En plus de cette tournée qui l'amène dans tous les coins de la province, la ministre doit aussi liquider le dossier de la Fonction publique, « en faisant très attention sur le plan humain », et préparer la venue de la prochaine présidente du Conseil du statut de la femme.

À ce propos elle déclare que la consultation qui s'est faite dans tous les milieux et principalement auprès des groupes de femmes sera respectée, et que les rumeurs favorisant un nom ou un autre ne sont que pures spéculations, à l'heure actuelle. Le nom de la nouvelle présidente ne sera connu que dans trois semaines. « Peu importe celle qui sera nommée. Peu importe qu'il s'agisse du choix d'un groupe ou d'un autre. L'important c'est que toutes les femmes se rallient au choix définitif ».

Avec le remaniement ministériel récent, la ministre doit s'assurer de nouveaux appuis, étudier les nouveaux venus.

Aujourd'hui, 8 mars, madame Leblanc-Bantey rencontre l'exécutif provincial de l'AFEAS, et sera au Centre des femmes à midi.



photo Jean Goupil
Danièle Lapointe et Ariane Emond. L'une s'occupe de coordination, l'autre de promotion. Toutes les deux pour Rose Tango.

POUR ROSE TANGO

Une place pour chacune et chacune à sa place

■ Pas une femme ne devrait être refusée cette année au deuxième spectacle organisé par le magazine *La vie en rose*. L'an dernier, on s'en souvient, au moins 400 femmes n'avaient pu entrer dans une salle pleine à craquer. Le Paladium contient 3 500 places. Ce soir, pour Rose Tango, il y aura une « place pour chacune et chacune à sa place ».

Après la grève du souper, une nouvelle tradition du 8 mars qui se prend bien, Rose Tango c'est la cerise sur le gâteau.

ANNE RICHER

On a le temps de prendre un bon bain parfumé, de choisir sa plus belle robe, d'appeler sa fille, sa mère, sa « chum », de se faire belle « parce qu'à soir on sort ».

Rose Tango couronne bien sûr une journée bien remplie. Mais Rose Tango sera plus qu'un spectacle féministe : ce sera un événement. Et drôle. Avec des filles, plus de 70 performeuses, qui se sont donné le mot pour rire.

Danièle Lapointe, coordonnatrice, le dit bien : « C'est un véritable coup monté ! »

L'idée de Rose Tango cette année est de donner la parole et la vie à bien des femmes : mortes ou vives, vraies ou fictives. De Jeanne d'Arc à Ginette Tremblay. C'est une épopée, un feu roulant de plus de deux heures, où vont se mêler les rires et la tendresse, avec en plus la découverte de voix, de talents peu ou pas connus, mêlés aux voix, au talents plus connus : Marie Cardinal, Geneviève Paris, Marie-Claire Séguin, Wondeur Brass, etc. Et une invitée surprise. Un beau gros morceau.

Danièle Lapointe parle de « trafic d'héroïnes ». Ça risque d'être une drôle de soirée !

Des comédiennes, des chanteuses, des musiciennes, des danseuses. Sur le plateau et dans les coulisses des femmes (deux hommes seulement) et Ariane Emond de *La vie en rose* en profite pour parler de la fragilité des acquis : « Quand il y a une femme à la sonorisation, une femme à la batterie, on a une peur bleue qu'elles aient le rhume ce soir ! »

Ariane Emond pense qu'il faut être un peu folles pour monter un tel spectacle, d'une telle envergure, avec un tel budget : $30 000. Un tour de force. Avec quelques tours de passe-passe. Et surtout la confiance à toute épreuve que 3 500 femmes seront présentes et auront payé leur place.

Pour finir, de la danse comme l'an dernier. Juste pour les femmes.

Les billets sont en vente au Paladium, 1650 rue Berri ou à *La vie en rose*, 3963 rue St-Denis. 843-8576.

185 970 femmes vivent d'Aide sociale

■ QUÉBEC (PC) — Au Québec, en 1984, l'Aide sociale fait vivre 185 970 femmes qui, pour la plupart, sont des chefs de famille.

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, le Front commun des assistés sociaux du Québec (FCASQ) a publié un document qui décrit ce que signifie pour ces femmes vivre de l'Aide sociale.

La désintégration du mariage ou de la famille suffit souvent à précipiter la femme au bas de l'échelle socio-économique, dit le document qui cite les statistiques suivantes à propos des femmes bénéficiaires de l'aide sociale :

— 18 p.c. sont séparées de fait ou légalement ;
— 17 p.c. sont divorcées ;
— 12 p.c. sont veuves ;
— 51 p.c. sont célibataires (mères célibataires comprises).

Le plus grand problème de ces femmes c'est la pauvreté, dit le document qui rappelle que le barême de la pauvreté, selon Statistique Canada, c'est de devoir dépenser plus de 62 p.c. de son revenu pour se loger, se nourrir et se vêtir.

Il rappelle aussi les barèmes de l'aide sociale : $564 par mois pour une femme avec un enfant et $611, pour une femme avec deux enfants et plus.

« Tout montant reçu par une femme comme pension alimentaire ou petit revenu de travail sera déduit du montant mensuel maximum fixé par l'État, » souligne le document.

La pension alimentaire ou, plus souvent, l'absence de pension alimentaire est un autre problème des femmes sur l'aide sociale qui sont souvent harcelées par leur agent d'aide sociale qui veut les inciter à entreprendre des démarches légales pour qu'une pension alimentaire leur soit versée et que les versements soient véritablement effectués.

« Nombre de ces femmes ont quitté leur conjoint pour échapper à de la violence verbale ou physique, plusieurs ont dû changer de logement sinon de région. » La plupart du temps, rejoindre leur conjoint signifie des frais de transport, de téléphones, de recherches, « et surtout la peur de provoquer de nouveau le mépris, la colère et la violence ».

Et la loi de l'aide sociale prévoit qu'un bénéficiaires qui refuse de se prévaloir de ses droits verra son aide diminuée ou annulée.

Comme si ce n'était pas suffisant, les assistées sociales sans conjoint « n'ont pas droit à une vie affective et sexuelle comme tout le monde sans mettre en péril leur seule source de revenu ».

Elles sont surveillées par des agents ou des enquêteurs spéciaux qui « font intrusion dans notre vie privée, vérifient nos *fréquentations* ».

Il y a 127 ans, dans le Lower East Side de New York...

■ « Le 8 mars 1857, les ouvrières du vêtement et du textile manifestent dans le Lower East Side de New York. »

Voilà une version des faits. Et l'origine, même contestée, historiquement de cette fête. Quoi qu'il en soit.

« La Journée internationale des femmes nous offre l'occasion de célébrer ensemble notre fête, dans tous les pays du monde et de faire le point sur notre situation dans la société ».

Lucie Pépin, présidente du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, lance aussi un appel aux hommes : « Gagnez au change, dites oui à la tendresse, non à la pornographie ; soyez de mèche, dénoncez une réclame sexiste ; améliorez votre effectif, embauchez une femme ; exigez un congé de paternité, etc »

Des milliers de femmes vont donc fêter aujourd'hui. Mais se réunir surtout, réfléchir, faire le point. Des débats, des expositions, des récitals de poésie, de musique, des films, des pièces de théâtre, des manifestations de toutes sortes. Le mot d'ordre : la grève du souper, est lancé et connaît de plus en plus de succès.

À Montréal, les femmes libérales organisent un colloque sur « Les élections et la participation des femmes », tandis que les Femmes chrétiennes s'interrogent sur le thème « féminisme et foi ».

Les syndicats ont prévu dans tous les lieux de travail des manifestations diverses ; Au Bas de l'Echelle qui représente les non-syndiqués, va faire la fête aussi.

Les immigrantes, les femmes du « Y », des groupes tels que : Centre des femmes de Rivière-des-Prairies, ou de Verdun, groupes du quartier dans Hochelaga-Maisonneuve, Carrefour populaire Saint-Michel, et tous les autres dans tous les coins du Québec jusqu'à Sept-Iles en passant par Rimouski, Laurentides, Sherbrooke, Shawinigan, ont tous des activités à leur horaire. Informez-vous et participez.

Le pape rencontrera les Autochtones à Fort Simpson, dans les T. N.-O.

■ C'est à Fort Simpson, dans les Territoires du Nord-Ouest, que Jean-Paul II se rendra afin de rencontrer chez eux des Autochtones du Canada. Cette nouvelle étape inscrite sur l'itinéraire de la visite du pape au Canada est prévue pour le samedi 17 septembre, la journée même où, selon une annonce faite récemment par l'épiscopat canadien, le pape devait se reposer dans la région d'Edmonton, en Alberta.

JULES BÉLIVEAU

L'annonce de la visite de Jean-Paul II à Fort Simpson a été faite hier conjointement par la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) et par les Autochtones du Canada. Elle fait suite à une consultation effectuée parmi divers groupes représentatifs des Autochtones, soit l'Assemblée des premières nations, le Conseil national des Autochtones du Canada, le Ralliement national des Métis et le Tapirisat Inuit du Canada, auxquels avait été confiée la tâche de choisir le lieu de la rencontre.

On sait que le pape, au cours de son voyage au Canada, rencontrera d'importantes délégations autochtones à Sainte-Anne-de-Beaupré de même qu'à Midland, en Ontario, où est situé un sanctuaire dédié aux Saints Martyrs canadiens. Jean-Paul II, cependant, avait exprimé le souhait, lors des rencontres préparatoires à sa visite au Canada du 9 au 20 septembre, de rencontrer les autochtones canadiens chez eux.

L'étape de Fort Simpson constituera un détour de taille sur les itinéraires précédents du voyage du pape au Canada. Ce village de 1 000 résidents, dont la majorité sont des Dénés, est situé au confluent du fleuve Mackenzie et de la rivière Liard, à environ 300 kilomètres à l'ouest du Grand Lac des Esclaves et à une distance presque aussi grande au nord de la frontière de la Colombie-Britannique. Il est, sur la carte du Canada, un point encore plus nordique que Povungnituk, dans le Grand Nord québécois. Et la température, à l'époque de l'année où le pape s'y rendra, est en moyenne de 13°C mais peut varier de -19°C à 26°C.

Fort Simpson est l'un des plus importants villages de sa région, dont il a d'ailleurs été longtemps le centre de développement. La compagnie du Nord-Ouest y avait établi un poste de commerce dès 1804 alors que les Dénés, regroupés en familles, occupaient le terrain environnant, parcourant la forêt, les eaux en quête de gibier et de fourrures. Le poste de Fort Simpson a également été pendant longtemps le centre d'administration de la puissante Compagnie de la Baie d'Hudson pour cette région.

Il y a à Fort Simpson trois organisations politiques locales : le Conseil de la bande dénée, le Conseil du village et l'Association des Métis. Encore aujourd'hui, un bon nombre des habitants les plus âgés de cette région parlent la langue française apprise à l'école bien que l'anglais y soit prédominant. Et plusieurs parlent leur propre langue dénée.

Les Dénés parlent cependant en tout quatre langues principales. Dans la vallée, le long du fleuve et vers le sud, on parle surtout la langue esclave, qui est la langue dénée la plus répandue. À l'est et au sud du Grand Lac des Esclaves, c'est surtout le Chipewyan qui est la langue courante ainsi qu'un peu de Cree, alors qu'au nord du lac, c'est le Plat Côte-de-Chien.

C'est le 16 août 1858 qu'arrivèrent ensemble à Fort Simpson les premiers missionnaires, le révérend Hunter de l'Église anglicane et le père Henri Grollier, missionnaire oblat de Marie-Immaculée. En 1916, on y construisit le premier hôpital de l'endroit, l'hôpital Sainte-Marguerite, confié aux Soeurs Grises de Montréal.

Les Canadiens n'apprécieraient pas que des élections annulent la visite du pape

■ OTTAWA (PC) — Les Canadiens n'apprécieraient pas que la visite du pape Jean-Paul II soit annulée ou reportée à cause de la tenue d'une élection générale au pays.

PIERRE APRIL

Et les politiciens, qui ont justement besoin des faveurs de l'opinion publique, ne déclencheraient certainement pas des élections à une date qui pourrait compromettre la visite papale.

C'est pourquoi les organisateurs de la visite du Saint-Père refusent d'envisager le report de la visite au Canada prévue pour septembre.

Mais cette possiblité demeure quand même présente dans leur esprit.

Selon certains porte-parole de la Conférence des évêques catholiques du Canada et les représentants du comité organisateur du voyage du pape Jean-Paul II en sol canadien, un climat politique tendu, la tenue d'une élection générale et des thèmes électoraux trop controversés pourraient modifier les plans des évêques canadiens et forcer les dirigeants du Vatican à reconsidérer les dates de la visite.

« Tous les Canadiens qui attendent le pape avec impatience, a déclaré, hier, M. Jean Charpentier, seraient très déçus que la visite soit reportée ou annulée à cause d'une élection générale et je ne crois pas qu'un parti politique pose un tel geste. »

En Espagne

Mais même si cette possibilité n'est pas envisagée par les organisateurs de la tournée papale au Canada, l'histoire démontre que le Vatican a déjà eu à changer les dates d'un voyage prévu en Espagne en 1982 pour des raisons politiques.

Le 15 octobre 1982, le pape Jean-Paul II devait se rendre en Espagne pour une période de huit jours, mais il avait dû changer ses projets parce qu'une élection générale avait été déclenchée pour le 28 du même mois.

La visite avait donc eu lieu du 31 octobre au 9 novembre et lorsqu'il était arrivé en sol espagnol, le pape avait déclaré : « Vous savez sûrement pourquoi je ne suis pas venu la semaine dernière ».

Pour les organisateurs de la visite canadienne, il ne fait aucun doute que le pape préférerait visiter le Canada « après une élection générale, plutôt qu'avant », surtout si le climat politique et les thèmes de la campagne sont fortement controversés et abordent des questions de morale chrétienne.

En Espagne, ces sujets touchaient entre autres l'avortement et le catholicisme et il était évident que la venue du pape, quelques jours avant le scrutin, aurait pu être interprétée par certains comme un appui à l'un ou l'autre des partis politiques en présence.

C'est pour cette raison qu'une entente tacite prévoit que les visites du pape à l'étranger ne doivent pas avoir lieu au moins deux mois avant la tenue d'un scrutin général.

À Ottawa toutefois, les porte-parole politiques ont clairement indiqué qu'une telle entente n'empêcherait pas les libéraux de déclencher une élection au début de l'automne, pas plus qu'elle retarderait le renversement du gouvernement par l'Opposition.

Mais de tels gestes, tout le monde en convient, seraient très mal perçus par les électeurs canadiens, dont la majorité attend avec impatience la visite du pape Jean-Paul II.

Autochtones

Hier, la Conférence des évêques catholiques du Canada a annoncé que, finalement, le pape visiterait, le 17 septembre, la petite localité de Fort Simpson dans les Territoires du Nord-Ouest « pour rencontrer les autochtones chez eux ».

M. Jim Antoine, chef du conseil de bande de Fort Simpson, sera le coordonnateur de la visite pour les autochtones, et le père Camille Piché représentera la Conférence des évêques catholiques et le diocèse de Mackenzie-Fort Smith.

L'itinéraire de la visite du pape au Canada prévoit des rencontres avec d'autres groupes d'autochtones : le 10 septembre, à Sainte-Anne-de-Beaupré, et le 15 septembre au Village huron de Midland, en Nouvelle-Écosse.

J.M. SAUCIER

10090, BOULEVARD SAINT-LAURENT Électronique Ltée

TV COULEUR 13''

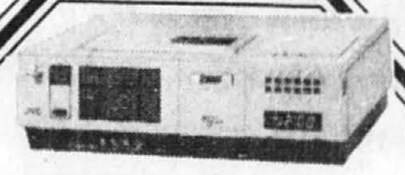


Modèle 1984

$258.88

100$ de location de films GRATUITEMENT
3 ans de garantie inclus.

JVC VIDÉO CASSETTE



4 têtes, 8 heures, minuterie 10 jours, télécommande avec fil, repérage rapide. Modèle HR 7200

SUPER PRIX

$649.99

12 MOIS SANS INTÉRÊT

POUR ACHATS MINIMUM DE $400 OU PLUS,
SUR LES ARTICLES ANNONCÉES SEULEMENT
*La taxe de vente de 9% est incluse dans les versements mensuels

TOSHIBA



GARANTIE 50 MOIS À DOMICILE

TÉLÉCOULEUR 20'' MODÈLE CS-9700 C

- Moniteur
- 4 haut-parleurs stéréo
- Système de syntonisation avec entrée pour le câble capacité de 117 canaux
- Contrôle à distance

$949.99

$66.66 x 12 mois Versement comptant $235.97

GRATUIT

$100 DE LOCATION DE CASSETTES ET UNE CARTE DE MEMBRE DE NOTRE CLUB VIDÉO VALABLE UN AN AVEC ACHAT DE TOUT VCR OU TV COULEUR

TOSHIBA

TÉLÉ-COULEUR 14'' MODÈLE CJ-350



- Commande à distance de 16 touches
- 117 canaux, entrée pour le câble
- Écran «Blackstripe»

$599.99

GARANTIE 50 MOIS

$37.50 x 12 mois Versement comptant $203.99

MAGNÉTOSCOPE À CASSETTES VHS PORTATIF



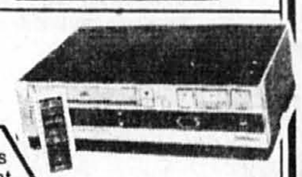
Modèle PV-5400K, programmation 14 jours / 8 heures, Omnisearch. Chargeur de batterie encastré, télécommande sur câble.

CAMÉRA VIDÉO PK903
10 Lux, Auto-Iris, titrage intérieur, extérieur, filtres couleur, télécommande pour VCR, etc.
ENSEMBLE COMPLET $1999.99
$100 de location de films GRATUITEMENT

Panasonic

$100 x 12 mois Versement comptant $979.99

VIDÉOCASSETTE ENREGISTREUSE HITACHI



Programmable 14 jours. Chargement frontal, télécommande avec fil, programmation 14 jours / 4 émissions, 8 heures d'enregistrement. Modèle VT33. **$699.99**

$50.00 x 12 mois Versement comptant $162.99

$100 de location de films GRATUITEMENT

GARANTIE 50 MOIS **TOSHIBA**

TÉLÉCOULEUR 14'' MODÈLE CN-300



- Tubes à image «Blackstripe»
- Raccord de TV par câble
- AFT/ABC

$379.99

HAUT-PARLEURS CELESTION



à partir de **$349.99** la paire

GRAND CHOIX

Panasonic



STÉRÉO CASSETTE PANASONIC AM/FM
Modèle RX5011
Multi-voltage - 2 bandes ondes courtes
$179.99
25 cassettes C-60 gratuites à l'achat



LECTEUR DE CASSETTE STEREO FM
Portatif avec casque d'écoute
Modèle R0J70F-7
$119.99

Panasonic

MAGNÉTOSCOPE VIDÉO
PV-1322



- Modèle de table
- Convertisseur 105 canaux intégrés
- Télécommande sans fil 9 fonctions
- Programmable 14 jours

$829.99

$41.66 x 12 mois Versement comptant $404.77

HITACHI

TV COULEUR 26''



- Modèle Méditerranéen.
- Télécommande 15 fonctions.
- Convertisseur 105 canaux.
- Affichage du poste à l'écran

Modèle TS3612 **$999.99**

$66.66 x 12 mois Versement comptant $290.07

$100 de location de films GRATUITEMENT

HITACHI

TV COULEUR 26''



- Modèle Méditerranéen.
- Télécommande 15 fonctions.
- Affichage du poste à l'écran.
- Convertisseur 105 canaux.

Modèle TS3660 **$1 199.99**

$83.33 x 12 mois Versement comptant $308.03

$100 de location de films GRATUITEMENT

Panasonic

TV COULEUR 26''
Convertisseur 127 canaux, télécommande
Modèle PC26K75 **$1349.99**



$75.00 x 12 mois Versement comptant $571.49

$100 de location de films GRATUITEMENT

ELECTROHOME



MAGNÉTOSCOPE À CASSETTES VHS

4 têtes, 5 moteurs, entraînement direct, télécommande 29 fonctions, prêt pour câble avec 139 canaux, programmation 14 jours-4 programmes • Contrôle de son • Stéréo Dolby.

HVRA-01 **$1249.99**

$74.00 x 12 mois Versement comptant $462.99

$100 de location de films GRATUITEMENT

HITACHI



FOUR MICRO-ONDES
Four micro-ondes convexion avec élément de rôtisserie.
Modèle MR9020 **$999.99**

$66.66 x 12 mois Versement comptant $290.07

AKAI



SYSTEME STÉRÉO incluant récepteur AARU, 44 watts
1 platine APB-1C, semi-automatique avec cartouche magnétique comprise
1 stéréo-cassette, HX-1, commande électronique, système Dolby, lecteurs LED, compatible métal
Haut-parleurs SRC-A1, 3 voies, 100 watts total — Ensemble complet **$699.99**

$50.00 x 12 mois Versement comptant $169.99

25 cassettes C-60 gratuites à l'achat

KENWOOD



SYSTÈME STÉRÉO «SÉRIE NOIRE»
KR920B, récepteur AM/FM total 200 watts
Platine KD21B, semi-automatique avec cartouche magnétique
Stéréo-cassette KX-31, «soft touch», Dolby, lecteurs LED
Haut-parleurs 3 voies. Modèle 1230 «woofer 12''». Total 150 watts. Ensemble complet **$949.99**

$62.50 x 12 mois Versement comptant $285.99

25 cassettes C-60 gratuites à l'achat

Technics

Amplificateur SA255
Total 100 watts RMS



Haut-parleurs 1230, 3 voies, woofer 12'' 150 watts total RMS

ST255 Radio AM/FM numérique avec memoire



Table tournante SLQ 200 au Quartz, entrainement direct avec cartouche magnétique incluse.

Ensemble complet $1299.99

Stéréo cassette RSM229 avec DBX

$87.50 x 12 mois Versement comptant $366.99

★ 6-10 ans de garantie

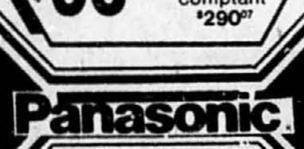
HITACHI



40 watts RMS
Système stéréo incluant: récepteur stéréo AM/FM, total 40 watts RMS, modèle SR-1900
★ Table tournante semi-automatique Hitachi, cartouche magnétique comprise, modèle HT-1
★ 2 haut-parleurs Hitachi, HSP-400, 60 watts, total RMS

$399.99

HITACHI



FOUR MICRO-ONDES
Programmable
Modèle NE7950 **$799.99**

$41.60 x 12 mois Versement comptant $372.07

Panasonic



GENIUS

RADIO D'AUTO RADIO D'AUTO RADIO D'AUTO

Panasonic

STÉRÉO DE VOITURE



Stéréo Cassette AM/FM, modèle CQs747, 40 watts RMS, stéréo Dolby, ruban métallique, haut-parleurs CS-7 Cerwin Vega 6'' x 9'', total 80 watts RMS **$349.99**

CASSETTE STÉRÉO AM/FM
Modèle CQS900, AM-FM Stéro Dolby, numérique, mémoire retour automatique, accepte rubans métalliques. haut-parleurs CS7 Cerwin Vega 6'' x 9'', 80 watts total RMS. Prix **$499.99**

$33.33 x 12 mois Versement comptant $145.03

JVC

STÉRÉO DE VOITURE



Modèle KSR75, total 44 watts, numérique avec mémoire, système Dolby, retour automatique, accepte cassettes métalliques. Haut-parleurs CS-6930, 6'' x 9'', 3 voies **$649.99**

$41.66 x 12 mois Versement comptant $208.57

KENWOOD PIONEER



STÉRÉO DE VOITURE
Kenwood, modèle KRC-712. Cassette AM/FM, total 40 watts, numérique avec mémoire, Dolby, retour automatique, accepte cassettes métalliques

HAUT-PARLEURS PIONEER
TS-6906, total 200 watts, 6'' x 9'', 2 voies **$749.99**

$50.00 x 12 mois Versement comptant $217.46

HITACHI



STÉRÉOCASSETTE AM/FM
2 bandes d'ondes courtes, haut-parleurs détachables, système Dolby.
$299.99

PLATINE À CASSETTE STÉRÉO
Modèle DE-1. Dolby, minuterie, «playback», système d'équilibrage. 25 cassettes C-60 gratuites avec achat
$159.99

HITACHI



45'' TV À ÉCRAN GÉANT

Entrée, audio-vidéo, 105 canaux, convertisseur, télécommande à 17 fonctions, portes pliantes.
Modèle CT4532. **$3995**

$250 x 12 mois Versement comptant $1354.55

$100 de location de films gratuitement

KRACO



SYSTÈME STÉRÉO POUR VOITURES
KED*581 - Cassette Stéréo AM/FM KE4 - Système égalisateur «booster», total 50 watts CX269-20, haut-parleurs, total 60 watts, 2 voies

$249.99

★ GARANTIE

Composants électroniques garantis, conformément aux conditions stipulées par les manufacturiers, au moment de l'achat. Renseignez-vous sur nos garanties étendues.

REMBOURSEMENT

Si vos composants électroniques sont vendus a meilleur prix, aux mêmes conditions, dans les 15 jours suivant votre achat

ÉCHANGE

Tout element d'une chaine stéréo pourra être échangé pour un modèle plus cher, dans les 30 jours suivant votre achat

- 3, 4, 6, 5 10 ans de garantie disponible moyennant leger supplement

NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TELEPHONE

2% de frais additionnels sur cartes de credit

PHILIPS

COLOUR VOICE 1000



CONVERTISSEUR
Modèle CV-1000 avec commande/volume
$139.99

CONVERTISSEUR sans fil
CT-C8
$99.99

J.M. SAUCIER
10 090, BOUL. ST-LAURENT

Métro Sauvé, entre Sauvé et Sauriol

VISA MasterCard

389-3541

VISA MasterCard

Spécialiste de marques réputées
RCA - HITACHI - AKAI - JVC - ZENITH - MAGNAVOX - SYLVANIA - TOSHIBA - CERWIN - VEGA - PANASONIC - QUASAR - PHILIPS - TECHNICS - ELECTROHOME

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au mercredi: 9h30 a 17h30 — Jeudi et vendredi: 9h30 a 21h00 — Samedi: 10h00 a 17h00

L'éducation est-elle de compétence provinciale ou locale?

Le ministère de l'Éducation peut-il établir des programmes d'étude pour tous les élèves du Québec ? Peut-il obliger une commission scolaire à engager des enseignants mis en disponibilité dans une autre commission comme le veut la convention collective nationale ? Enfin, peut-il créer des commissions scolaires anglaises et françaises en remplacement des commissions scolaires catholiques et protestantes ?

Les commissions scolaires protestantes répondent non à toutes ces questions et s'en vont en Cour supérieure, le 22 mai prochain, avec une requête en jugement déclaratoire.

MARIANE FAVREAU

En somme, elles contestent non seulement les dispositions du projet de loi 40 qui créeraient des commissions scolaires linguistiques, mais également l'autorité du ministère de l'Éducation sur plusieurs aspects de l'enseignement dont les régimes pédagogiques et les négociations provinciales. À l'extrême, elles posent la question : l'éducation est-elle de compétence provinciale ou de compétence locale ?

« Ces quatre questions détermineront une fois pour toutes l'étendue du droit des commissions scolaires confessionnelles actuelles de gérer et de contrôler le système d'enseignement primaire et secondaire du Québec », expliquait hier en conférence de presse M. John Simms, président de l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec.

La requête qui sera défendue par Me Colin Irving, vise à déterminer si les protestants ont le droit, comme ils y prétendent :

a) maintenir un système scolaire sous le contrôle de commissaires ou de syndics d'écoles ;

b) si ce droit couvre l'enseignement secondaire aussi bien que primaire ;

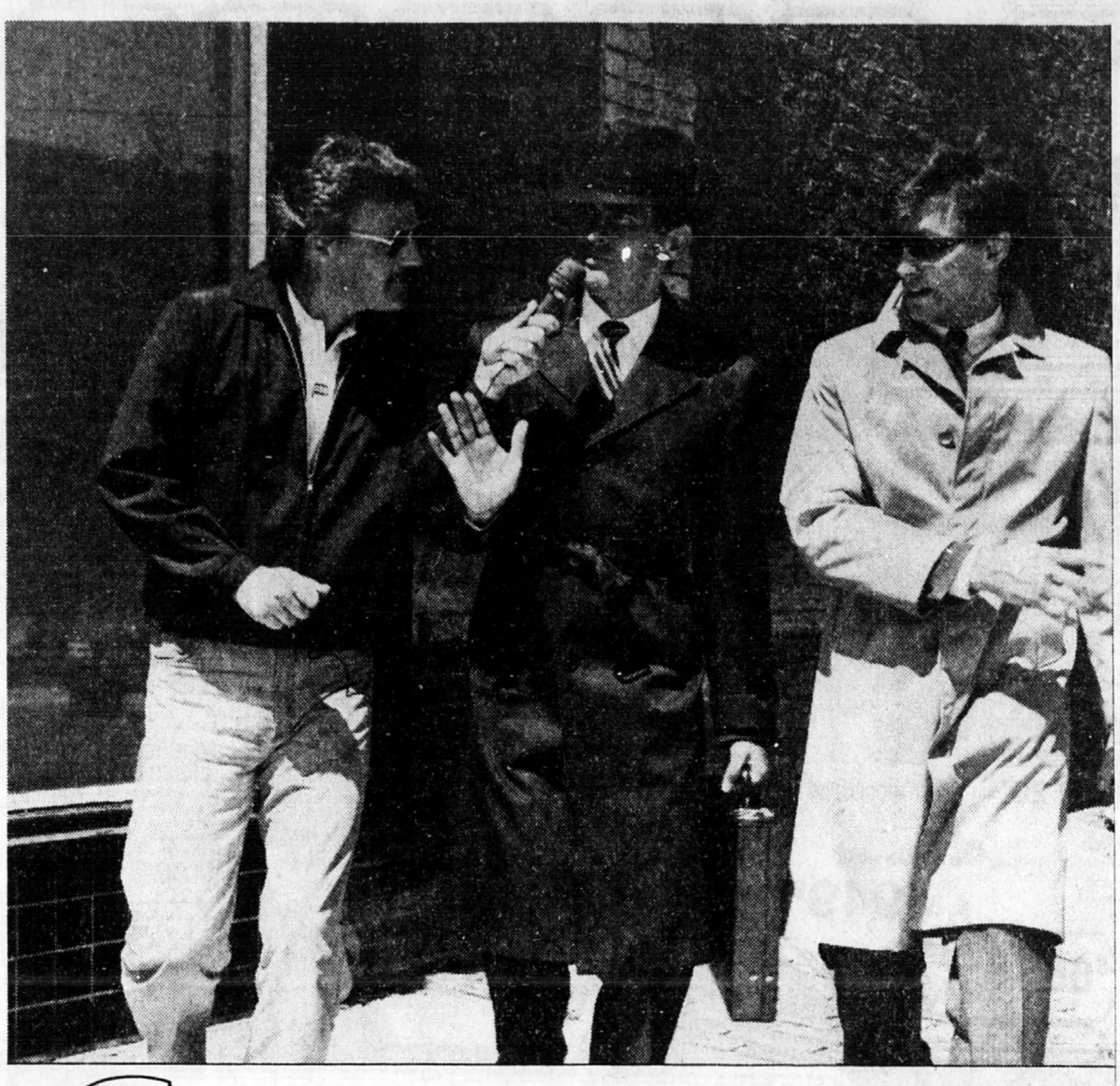
c) si le droit de contrôle inclut le droit, pour les commissions scolaires protestantes, d'élaborer les programmes d'études pour les élèves de leurs écoles ;

d) si ce contrôle comprend le droit de choisir et d'engager les enseignants qui conviennent à la commission scolaire.

C'est en se fondant sur l'article 93 de l'acte constitutionnel de 1867 que les commissions scolaires protestantes de Montréal, Québec, Lakeshore et la corporation de syndics de la Laurentienne déposent cette requête de concert avec l'Association des commissions scolaires protestantes. Elles estiment que les écoles confessionnelles possédaient tous ces droits au moment où ils ont été confirmés par la Confédération.

Dans leur requête, les appelantes énumèrent les droits que les lois québécoises ont affectés de façon préjudiciable au cours des ans, dont le droit de déterminer et percevoir les fonds nécessaires à leur fonctionnement (il y a un jugement en Cour d'appel là-dessus).

Quant au contrôle des cours d'études, les requérantes assurent qu'il est entièrement passé au ministère de l'Éducation qui édicte les régimes pédagogiques (objectifs et contenus). Ainsi, le ministère interdit d'enseignenr l'anglais langue seconde avant la quatrième année.



Les beaux vêtements Croydon sont offerts dans ces bons magasins:

T. Parisella Inc., Montréal
Sauvé Frères, Montréal
René Descoeurs, Montréal
Ernest & Frères, Montréal
J.E. Rose, Montréal
Ralond Inc., Montréal
H. Gasco, Longueuil/Greenfield Park
S.W. Gasco, Montréal/Laval
The Tailor Shop, LaSalle
S.M. Koury, Montréal
Allan's Mens Wear, Montréal
Maison Harvey, Montréal
Daniel Spécialité, Montréal
Mercerie Vaillancourt, Montréal
Lord le Tailleur, Montréal
Leon Hardy Inc., Montréal
Marc Bovet Inc., Montréal/Québec/Ottawa
Jas Ogilvy's, Montréal
Mercerie Pierrefonds, Pierrefonds
Mercerie Cartier, Québec
Mercerie L. Goulet, Repentigny
Florent Ste-Marie, Longueuil/St-Bruno/Brossard
Pauzé & Fils, L'Assomption
Magasin Shier, Megantic
Mercerie Gaétan, St-Tite
Maison R. Lavallée, Laprairie/Longueuil
Lambert & Cloutier, Trois-Rivières
Mercerie Jean Paul Pitt, St-Hyacinthe
A. Setlakwe, Thetford Mines
M.G. Bisson, Trois-Rivières/Shawinigan
Ducheneau & Fils, Drummondville
Confections D.P. Ltée, Victoriaville/Warwick
Léo Laliberté & Fils, Sherbrooke
Mercerie Gilles Léger, Vaudreuil
J.P. Verrier, Sorel
J.L. Taylor & Sons, St-Lambert/Brossard/St-Bruno
Léo Trudel, St-Hyacinthe
Mercerie R.P. Paquin, Louiseville
J. Malacket & Fils, Lachute
Magasin Jules Lavigne, Ste-Anne de Bellevue
Les Impeccables, Chambly
Donat Boulard Inc., Joliette

CROYDON® Classique.

TOUJOURS EN VEDETTE! Les manteaux et les blousons Croydon ont les mêmes belles qualités que ceux qui les choisissent: un style plein d'assurance, une bonne résistance et un indiscutable sens de l'élégance. Ces caractéristiques ont toujours compté pour nous. Comme pour vous.

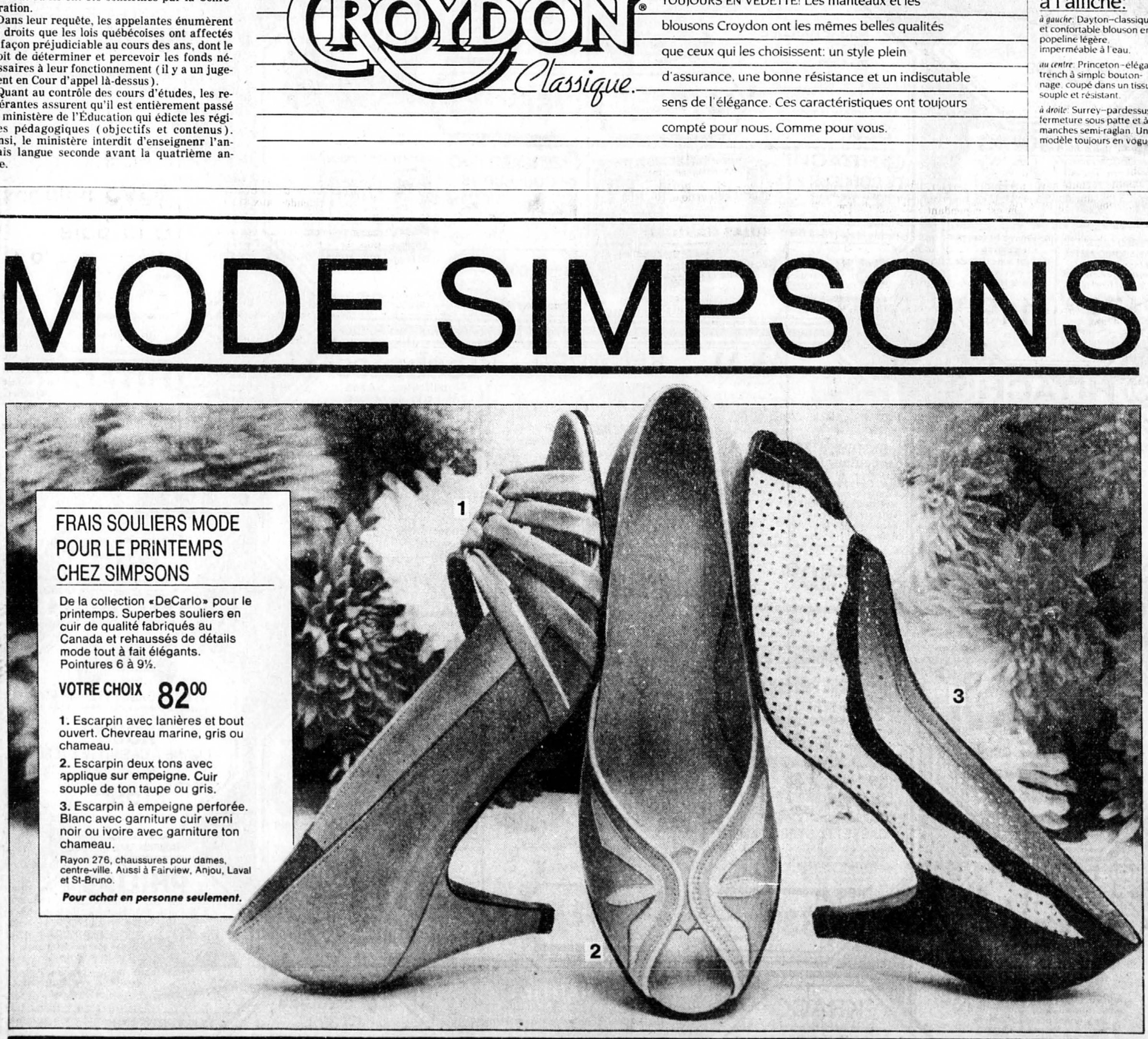
des Croydons à l'affiche:

à gauche: Dayton–classique et confortable blouson en popeline légère, imperméable à l'eau.

au centre: Princeton–élégant trench à simple boutonnage, coupé dans un tissu souple et résistant.

à droite: Surrey–pardessus à fermeture sous patte et à manches semi-raglan. Un modèle toujours en vogue!

MODE SIMPSONS



FRAIS SOULIERS MODE POUR LE PRINTEMPS CHEZ SIMPSONS

De la collection «DeCarlo» pour le printemps. Superbes souliers en cuir de qualité fabriqués au Canada et rehaussés de détails mode tout à fait élégants. Pointures 6 à 9½.

VOTRE CHOIX 82.00

1. Escarpin avec lanières et bout ouvert. Chevreau marine, gris ou chameau.

2. Escarpin deux tons avec applique sur empeigne. Cuir souple de ton taupe ou gris.

3. Escarpin à empeigne perforée. Blanc avec garniture cuir verni noir ou ivoire avec garniture ton chameau.

Rayon 276, chaussures pour dames, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement.

Composez 842-7221

CENTRE-VILLE - Ste-Catherine & Metcalfe FAIRVIEW - Pointe Claire LES GALERIES D'ANJOU- Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL - Chomedey, Laval LES PROMENADES ST-BRUNO - St-Bruno

Simpsons